LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol.

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1962

PRIX: 10c



Cette photo, qui fut prise à l'école paroissiale St-Emile de St-Vital, fait ressortir la joie des enfants qui étudient sous l'oeil fier et encourageant de leurs parents. Il y a cependant dans cette scène une particularité, les manuels scolaires à l'usage des enfants ont été fournis par la commission scolaire de la division de St-Vital.

Le Public Schools Act du Manitoba prévoit en effet la gratuité des manuels scolaires, moyennant un octroi de cent pour cent. Pour fins pratiques, chaque commission s'occupe des "students" dans son territoire et fait envoyer la facture du Manitoba Text Book Bureau au trésor provincial. La loi scolaire ne définit pas cependant le mot "students", ce qui laisse espérer qu'il s'agit de tous les enfants d'un district ou d'une division qui fréquentent une école approuvée par l'inspecteur au nom du ministre d'Instruction publique. Il en est ainsi des écoles paroissiales telles que St-Emile.

Afin de faire éclaircir ce point, les enfants de trois familles de la paroisse se sont rendus aux écoles publiques de St-Vital cette année et, après avoir reçu leurs manuels, se sont inscrits à l'école paroissiale. Puisque l'octroi en question atteint le cent pour cent, l'éclaircissement dépendrait en définitive du ministère provincial, soit en reconnaissant que les clauses actuelles de la loi permettent une interprétation favorable, soit en y ajoutant un règlement qui précisera la procédure à suivre par les élèves des écoles paroissiales.

Il est à remarquer que cet octroi n'affecte pas généralement le financement des écoles, mais enlève un fardeau des épaules des parents. De même le service d'inspectorat surveille les intérêts de la province et des parents quant à la qualité de l'enseignement que les enfants reçoivent en dehors de l'école publique.

Les participants à l'expérience de l'école St-Emile sont dans l'ordre habituel: première rangée, David et Karen Cebula; deuxième rangée, William Schick, Dianna Schick et Randall Cebula; troisième rangée, Jack Schick et Robert Noiseux; quatrième rangée, MM. et Mmes W. Schick, Charles Noiseux et Henry Cebula, tous contribuables.

Douze laïcs font partie d'un nouveau Conseil d'Administration ou "Bureau de Gouverneurs" au Collège de St-Boniface

Les autorités du Collège de St-Boniface désiraient depuis longtemps profiter de l'expérience d'un groupe important de laïcs pour résoudre les problèmes d'ordre administratif qui deviennent de plus en plus complexes.

Le vendredi 7 septembre eut lieu, au Pavillon universitaire du Collège, la première réunion du nouveau Conseil d'Administration.

Font partie de ce Conseil: M. Maurice Arpin, avocat de Winnipeg; M. Louis Bazin, homme d'affaires de St-Claude; M. Clément Benjamin, entrepreneur en construction; M. Robert Bockstael, entrepreneur en construction; M. Jean Comeau, agronome, assistant du président de la United Grain Growers; M. Roland Couture, homme d'affaires et gérant du poste CKSB; M. le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes; M. C.-E. Huot, commerçant, de St-Boniface; M. le Dr Clément Lavoie; M. Gustave Painchaud, agent d'assurances de Fannystelle; M. Léo Rémillard, de Radio-Canada, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba; M. le juge Alfred Monnin, de la Cour d'Appel.

Sont aussi membres de ce Conseil: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, président de la Corporation du Collège de St-Boniface; les RR. PP. Guy Fortier et Louis Rostaing, S.J., respectivement recteur et économe au Collège.

Les attributions du Conseil d'Administration ont été précisées dès la première séance:
- — conseiller et assister le Père Recteur du Collège et ses officiers dans l'élaboration de la politique financière et académique du Collège;
- — promouvoir les améliorations profitables au personnel enseignant et aux étudiants;
- — conseiller les autorités du Collège dans les projets d'amélioration et d'agrandissement;
- — trouver les moyens d'accroitre la fréquentation scolaire des jeunes Canadiens français;
- — aider "L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface" à établir des fondations et des bourses permanentes pour les étudiants moins fortunés.

Il est inutile d'insister sur l'aide inappréciable qu'apportera à l'oeuvre de l'enseignement supérieur français des hommes d'expérience qui connaissent à fond les problèmes du Manitoba français et qui les voient évoluer rapidement. Nous commençons nous aussi à ressentir les transformations de la société. Il n'est pas besoin d'être un sociologue bien averti pour voir la nouvelle orientation de la civilisation contemporaine et comment cette orientation est liée au progrès technique et scientifique. Nous n'échapperons pas aux nécessités de l'heure et, au Manitoba français comme ailleurs, "les talents bien formés constituent la ressource la plus précieuse d'un pays". A la base du progrès il y a la valeur des hommes. Cette valeur ne peut s'obtenir que par un enseignement bien structuré et bien adapté aux besoins modernes.

(Lire l'éditorial, page deux)



Mercredi soir de cette semaine, l'hon. juge Alfred Monnin, de St-Boniface, reçoit les insignes de l'Ordre de la Fidélité française, du Conseil de la Vie française, à Québec. Mme Monnin, née Pelletier, accompagne son mari lors de cette brillante fête. Sur la photo l'on voit M. le juge et Mme A. Monnin avec leurs cinq fils, Jean-Paul, 6 ans, en avant; Pierre, 12 ans, et Marc, 8 ans, au milieu; Michel, 16 ans, et Bernard, 14 ans, en arrière. (Photo Napoléon)

Premier conseil d'administration de la Société générale de financement

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a annoncé à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres la nomination du premier conseil d'administration de la Société générale de financement. Ce conseil se composera de douze directeurs qui devront se nommer un président.

Trois de ces 12 directeurs ont été nommés par les Caisses populaires Desjardins. Ce sont, le sénateur Cyrille Vaillancourt, M. François Nobert, président de la Caisse populaire de Trois-Rivières, et M. Paul-H. Plamondon, président de la Caisse populaire St-Dominique.

Choix des membres

Le premier ministre Jean Lesage dit qu'il s'en est tenu à sa promesse de choisir les membres du conseil d'administration de la Société parmi des hommes compétents, sans considération des allégeances politiques.

Rappelant une déclaration qu'il avait faite le 26 juin 1962, M. Lesage dit: "Je veux souligner qu'enfin le rêve de tant de générations de Canadiens français est à la veille de se matérialiser. Ce n'est pas un parti qui le veut, ce sont tous les Canadiens français, tous les Québécois, de quelque parti qu'ils soient . . ."

Toutes les personnes invitées à faire partie du conseil d'administration de la Société ont accepté d'emblée. Une seule personne, que le premier ministre n'a pas nommée, s'est récusée pour cause de santé.

Mais malgré tout, M. Lesage dit que le choix des directeurs n'a pas été facile et les décisions ont été prises après de nombreuses consultations avec des personnes compétentes.

Les membres

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré à l'Assemblée législative, le 28 juin dernier, que l'intérêt financier du gouvernement serait fixé à 25 pour cent du fonds global de la Société générale de financement. De plus, disait-il, le gouvernement n'aura que trois représentants sur le conseil d'administration. Trois autres seront nommés par les Caisses populaires et les six autres seront choisis parmi les actionnaires.

"Il n'y aura donc point de contrôle du gouvernement. Il s'agit d'une société mixte où le gouvernement n'aura qu'une autorité limitée et minoritaire."

Dix enfants font un chiffre rond!

SEOUL — Quand le R. P. Vincent Hoffman, M.M., (de Jackson, Michigan) remarqua pour la première fois Dominique Chong dans l'une des annexes de sa mission de Koisan (Corée), ce petit métis abandonné et aux yeux brillants ne s'appelait pas encore Dominique et fut effrayé à la vue de ce prêtre étranger. Pourtant, depuis lors, les choses ont bien changé.

Le Père Hoffman confia tout d'abord le petit à l'une de ses paroissiennes; mais il ressemblait trop à son papa américain et cela lui attirait les railleries des autres enfants. Alors, la femme qui l'avait pris en charge demanda au Père s'il n'y avait pas moyen d'envoyer le petit aux Etats-Unis. Le missionnaire commença donc à faire des démarches en ce sens; il s'informa auprès du Secours Catholique américain à Séoul ainsi qu'auprès de ses parents et amis des Etats-Unis, pour savoir si quelqu'un voudrait adopter un garçon de 11 ans fréquentant la 4e année d'école.

Enfin, une bonne réponse lui parvint: sa soeur et son mari, M. et Mme S. H. Pangborn, de Jackson également, étaient d'avis qu'il y avait place chez eux pour un de plus et que . . . 10 enfants faisaient un chiffre rond qui leur plaisait.

Le résultat, assez inattendu, ma foi!, de cette belle et véridique histoire est que, pour l'instant, le Père Hoffman a des difficultés avec ses neuf neveux et nièces de Jackson. Voici pourquoi: le Père devrait être en ce moment parmi eux, à l'occasion de son congé; mais les formalités à remplir pour emmener avec lui le jeune Dominique l'ont obligé de retarder son départ de quelques mois, ce qui ne plait pas du tout aux petits Pangborn, pressés de voir à la fois leur oncle et leur nouveau frère! . . .

Un "Triduum" de prières pour le Concile du Vatican

ROME — Un "Triduum" de prières pour le succès du Concile, auquel participeront tous les employés ecclésiastiques et laïques du Saint-Siège, de la Cité du Vatican et du Vicariat de Rome, se déroulera au Vatican, dans le Palais des Congrégations de la Place St-Pierre, ainsi que dans les sièges des différents dicastères de la Curie romaine.

Ce "Triduum", demandé expressément par le Souverain Pontife, a été fixé aux 24, 25 et 26 septembre.

M. Castonguay se tient prêt

OTTAWA — La machine électorale sera en place dès le 1er octobre afin de faire face promptement à la tenue d'élections générales fédérales. Le président des élections, M. Castonguay, fera distribuer la semaine prochaine, 150 tonnes de matériel aux directeurs des bureaux de scrutin. Il s'agit surtout de listes nécessaires au recensement des électeurs. Par ailleurs, les préparatifs visant au choix des bureaux de vote doivent être terminés ces jours-ci.

"J. D." se défend

OTTAWA — M. Dienfenbaker a présenté au peuple canadien un rapport de la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui se déroule à Londres. Le chef du gouvernement canadien s'est défendu de vouloir entraver les progrès de la mère-patrie. Il a ajouté, dans un discours télédiffusé, qu'il s'est rendu à Londres pour défendre le Commonwealth. Quant à la décision britannique d'adhérer au Marché commun européen, elle regarde le Royaume-Uni.

Des élections à Québec le mercredi 14 novembre

QUEBEC — Dans une retentissante conférence de presse, mercredi, l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, a annoncé des élections générales pour le mercredi 14 novembre. Il demandera spécialement au peuple ce qu'il pense de la nationalisation des compagnies privées d'électricité, comme moyen de progrès économique.

Les compagnies en cause sont les suivantes: Shawinigan Water and Power, Quebec Power, Gatineau Power, Southern Canada Power, St. Maurice Power Corporation, Lower St. Lawrence Power, Saguenay Electric, Mount Laurier Electric, Northern Quebec Power, etc.

M. Lesage a dit que les employés de ces compagnies deviendraient des employés de l'Hydro Québec, sans perdre leur séniorité ou autres droits. Les actionnaires recevraient une juste compensation, tenant compte strictement des légitimes intérêts des actionnaires et des contribuables, et selon le jugement de la cour.

Actuellement, le Québec compte 54 députés libéraux, 40 Union Nationale et un Indépendant.



Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, donnera le sermon à la messe d'ouverture de la Conférence de Vie Sociale (région Manitoba-Saskatchewan) tenue à Saskatoon du 21 au 23 septembre. Il parlera de "l'Eglise et le progrès social".

En lisant le programme on remarque certains autres noms de conférenciers: MM. Peter McSheffrey, du Manitoba Compensation Board, de Winnipeg, qui expliquera que "Nous avons mutuellement besoin les uns des autres"; L.-A. Boileau, du Saskatchewan Wheat Pool, et L.-J. Fournier, des Trade Unions, prendront part au forum sur "les ressources humaines".

M. E. Bourgault a contribué sa part dans la préparation du programme des employés et patrons; M. G.-A. Charbonneau, de Regina, directeur de la Ligue des Caisses Populaires de la Saskatchewan, participera à un dialogue sur "les plans d'une collaboration efficace".

M. l'abbé B. de Margerie, vicaire de la paroisse française de Saskatoon, parlera du deuxième Concile du Vatican à la messe des congressistes, le 23 septembre; le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., éditeur du "Sunday Herald" de Winnipeg, prendra part au forum organisé pour et par des journalistes des deux provinces.

Le désaccord reste entier

LONDRES — La "phase européenne" de la conférence des premiers ministres du Commonwealth s'est achevée dans une atmosphère confuse, où il apparait cependant qu'après huit jours de discussions, le désaccord reste entier entre Londres et le Commonwealth quant aux conditions d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Le premier ministre Macmillan, dans un discours de 50 minutes, a réitéré sa détermination d'unir la Grande-Bretagne à l'Europe, mais il a promis à ses collègues du Commonwealth que le Royaume-Uni tiendra compte à Bruxelles, des arguments soulevés pendant la conférence de Londres. Il n'a toutefois pas promis de rouvrir la discussion des accords de principe déjà conclus avec les "Six".

Précédemment, à la séance du matin, le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, avait introduit un nouvel élément à la conférence en proposant une conférence internationale groupant les pays de la CEE, le Commonwealth, les Etats-Unis et d'autres pays du monde non communiste en vue d'abaisser les barrières commerciales internationales.

Cette conférence, a-t-il dit, pourrait avoir lieu au Canada.

Trois chefs réclament des précisions

OTTAWA — Au Canada, les chefs des trois autres partis politiques se sont élevés contre l'attitude que M. Diefenbaker a tenue jusqu'ici à Londres. Le leader libéral, M. Pearson, a qualifié de déplorable l'opposition du Canada à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen.

Il estime que le parlement canadien doit connaître les vues de M. Diefenbaker avant qu'il ne songe à proposer une autre solution à celle du bloc économique européen.

Les chefs du nouveau parti démocratique et du crédit social ont également souligné que le premier ministre du Canada devait préciser sa pensée sur cette question.

L'hon. juge Alfred Monnin reçoit les insignes de la Fraternité française

L'hon. Alfred Monnin, de St-Boniface, juge de la Cour d'Appel du Manitoba, a été choisi pour recevoir l'Ordre de la Fidélité française. La remise des insignes a lieu à l'occasion d'un diner de gala à Québec, le mercredi soir de cette semaine.

L'Ordre de la Fidélité française a été institué par le Conseil de la Vie française en Amérique, en 1947, comme haut-palier où seraient inscrits les mérites des principaux apôtres de la culture française au Canada et aux Etats-Unis.

Les insignes de l'Ordre sont la cravate fleurdelisée, avec une médaille, oeuvre d'un artiste canadien, se détachant sur une croix, la France et le Canada-France auréolés d'une devise symbolique "Conservons notre héritage français". L'officier reçoit de plus un parchemin, signé du chancelier et du recteur de l'Ordre, parchemin dont l'étui est orné de la fleur de lys et de la devise de l'ordre, "Fierté, Fidélité et Action".

Triés sur le volet, les titulaires sont au nombre de trois ou quatre par année, et assez représentatifs au point de vue géographique. Depuis la première collation, le 25 septembre 1948, l'Ordre compte une soixantaine de membres, dont une quinzaine sont décédés.

On se souvient au Manitoba de la désignation de Mgr Antoine d'Eschambault à ces honneurs quelques mois avant sa mort, la remise des insignes ayant été faite à titre posthume au cours du congrès de l'A.E.C.F.M. à l'automne.

Habituellement cette cérémonie imposante a lieu à l'occasion d'un banquet à Québec. Cette année on honorera ainsi, en même temps que M. le juge Monnin, Son Exc. Mgr Camille Leblanc, Mgr Hilaire Chartrand, M. le juge Edouard Lampron et M. René Paré. La convocation coincide, cette année, avec les fêtes du 25e anniversaire du Conseil de la Vie française.

Carrière

M. le juge Alfred Monnin est né à Winnipeg le 6 mars 1920. La famille ayant déménagé à St-Boniface, le futur juge a fréquenté la Maison-Chapelle, l'école Provencher et le Collège de St-Boniface. Après avoir obtenu son baccalauréat ès arts en 1939, il a poursuivi les études en droit pendant deux ans à l'Université de Manitoba. Il s'est enrôlé dans l'armée et a fait la campagne en Angleterre, en France, en Belgique et en Allemagne pendant quatre ans, ayant acquis le grade de capitaine et étant vers la fin chargé de liaison. Ayant repris ses études, il décrocha son baccalauréat en droit en 1946 et entra définitivement à l'étude Beaubien. Il fut nommé conseiller de la Reine en janvier 1957, juge de la Cour du banc de la Reine le 18 avril de la même année, juge de la Cour d'Appel le 1er janvier 1962. Marié en 1943 à Denise Pelletier, il est père de cinq fils, Michel, Bernard, Pierre, Marc et Jean-Paul.

Activités

M. le juge Monnin est président de la Société Historique de St-Boniface, du Canadian Club de Winnipeg, du Conseil des Aviseurs du Collège de St-Boniface, ancien président du Comité régional du Festival dramatique du Canada, membre du Comité exécutif de la Manitoba Bar Association, ancien président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, ancien président de la Commission scolaire de St-Boniface, syndic de la cathédrale, président de la Commission d'appel des divisions scolaires, président du Conseil aviseur de l'hôpital Taché. Parmi d'autres activités au service de la religion et de la patrie, l'on compte surtout son travail comme président de la commission pour la répartition des divisions scolaires du Manitoba.

La Liberté et le Patriote félicite chaleureusement M. le juge A. Monnin de cette décoration qui confirme la réputation dont jouit le titulaire parmi ses concitoyens.

La population de l'Inde est de 458,000,000

NOUVELLE-DELHI — La population de l'Inde s'élève approximativement à 458,000,000 d'habitants et elle augmente à un taux de 2.4 pour cent par année.

Ces statistiques qui sont basées sur le recensement de 1961 indiquent qu'au mois de mars 1961, la population indienne s'élevait à 442,300,000 d'habitants, soit une augmentation de 21.5 pour cent en dix ans.

Nouveaux cours de français introduits au Manitoba

La nouvelle année scolaire, déjà en marche, débutait avec plusieurs changements dans le programme d'études pour les quelque 204,000 élèves inscrits dans les écoles manitobaines.

L'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Education, rapporte que des programmes d'études revisés ont été envoyés aux professeurs pour les élèves des 10e et 11e années des cours d'arts industriels et sur le français parlé pour les plus jeunes écoliers de la 4e à 6e année.

D'après une étude poursuivie depuis 1955, l'on remarque un intérêt grandissant à l'égard du français oral chez les jeunes de la 4e à la 6e année.

Le ministre annonce aussi qu'un certain nombre de maîtresses ayant essayé le nouveau programme de français, on jugea nécessaire d'y faire quelques changements pour qu'il soit parfaitement adaptable.

80 salles

Ce travail de revision, dit M. McLean, est déjà terminé en ce qui concerne le programme de 4e année, et le français oral est enseigné aux petits commençants dans quelque 80 classes manitobaines.

Le Département d'Education appuiera encore davantage ce nouveau plan d'études par une série de programmes radiophoniques qui seront présentés les quatrièmes lundis des mois de janvier, février et mars. Cette série est organisée pour stimuler l'intérêt à la conversation française et aussi comme guide de bonne prononciation.

Les professeurs pourront se procurer des rubans sonores de ces programmes après qu'ils auront passé sur les ondes.

Les admirateurs canadiens de Napoléon formés en association

OTTAWA — Napoléon a toujours des admirateurs au Canada. La preuve en a été donnée en fin de semaine, plus exactement le vendredi 7 septembre, lorsque fut fondée l'Association canadienne des amitiés internationales napoléonniennes.

Le but de l'Association, qui agit en étroite collaboration avec l'Association des amitiés internationales napoléonniennes, dont le siège social est à Lyon, est de rechercher, de conserver et de maintenir au Canada des souvenirs de l'époque impériale française.

Pour l'Association canadienne, il s'agit tout d'abord de faire connaître et honorer les sept amiraux et généraux d'origine canadienne française qui s'illustrèrent dans la grande armée de Napoléon 1er. Il y eut les De Lery, d'Hastrel, Lelarge, Beoout, Martin, Herbin et Laronde.

Le président-fondateur de l'association est le lieutenant-colonel Jacques-W. Ostiguy, attaché au quartier général de l'Armée canadienne à Ottawa. Il a précisé que la date du 7 septembre avait été choisie pour la fondation de l'association parce qu'elle marque le 150e anniversaire de la bataille de La Moskova dont la victoire fut, en partie, le résultat de la magnifique tenue du prince Eugène de Beauharnais, beau-fils de l'empereur et ancêtre des ducs Dimitri et Constantin de Leuchtenberg qui ont accepté de faire partie du comité d'honneur de l'Association canadienne.

Comité d'honneur

L'Association s'est donné pour mission de réunir, conserver et présenter au public canadien les objets et documents historiques de l'époque impériale qui se trouvent au Canada. En novembre 1959, une exposition "Napoléon-Empire" a déjà permis de présenter 225 objets et documents authentiques à Montréal.

Outre le président, le comité-directeur de l'association comprend MM. Raymond Douville, Jacques-D. Casanova et le Dr Jacques Lussier, tous d'Ottawa, comme vice-président; Robert Hollier, de Montréal, secrétaire-général, et Mme Jeannette Boulizon, de Montréal, trésorière et archiviste.

Par ailleurs, le comité d'honneur, outre les deux ducs de Leuchtenberg, est formé de MM. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, Roger Duhamel, imprimeur de la Reine, Guy Roberge, commissaire de l'Office national du film, Marcel Ouimet, de Radio-Canada, de Me Louis-Marcel Joyal, d'Ottawa, et du major R.-R. Bibeau, de Montréal, président de l'Association des anciens officiers du régiment de Maisonneuve.

La Liberté et Le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $2.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Les travaux et les jours

Le dimanche 23 septembre, à 3 h. 30 p.m., les téléspectateurs qui s'intéressent aux émissions agricoles et horticoles n'ont qu'à regarder l'émission "Les Travaux et les Jours".

Il semble opportun de signaler ici que la série "Les travaux et les jours" vise à rejoindre non seulement le cultivateur et le banlieusard, mais également, et par ricochet, le citadin, puisqu'elle consacre une partie de ses émissions aux problèmes horticoles.

En effet, le 23 septembre, Aury Blain donnera quelques conseils sur l'hivernement des bégonias, des cannas et des géraniums.

D'autre part, Germain Lefebvre présentera un aperçu du 30e congrès du collège des médecins vétérinaires, où l'on a mis l'accent sur la vente et le commerce des médicaments.

L'Heure des quilles

Les amateurs du jeu de quilles apprendront avec plaisir que la populaire émission "L'heure des quilles" est de retour au canal 6, le dimanche après-midi, de 5 h. 30 à 6 h. 30. La série régulière a été précédée d'un tournoi éliminatoire qui a décidé des 34 joueurs qui participeront, cette année, à la compétition annuelle.

On attribue le succès incontestable de cette émission de télévision au fait qu'il existe 300,000 joueurs de quilles dans la seule province de Québec.

L'équipe de "L'heure des quilles" se composera, cette année, des commentateurs Michel Normandin, Yvon Blais et Raymond Lebrun.

A NOTER: Les cours télévisés de l'Université de Montréal seront présentés à compter du dimanche 30 septembre, à 2 h. p.m. Les cours seront télévisés tous les samedis et dimanches après-midi à 2 h.

Nos longs métrages

Le samedi 22 septembre à 8 h. 30 p.m., "A pied, à cheval, en voiture", avec Gil Vidal, Sophie Daumier et Darry Cowl. Pour jeter de la poudre aux yeux des parents de son futur gendre, un brave homme se saigne à blanc pour acquérir une quatre-chevaux.

Le samedi 22 septembre à 10 h. 30 p.m., "La belle ensorceleuse", comédie sentimentale de René Clair, avec Marlene Dietrich, Bruce Cabot et Roland Young. Une cabotine va faire le mari rêvé; celui qui doit lui apporter le luxe et la fortune. Mais elle rencontrera un homme qu'elle aimera.

Le dimanche 23 septembre, à 11 h. p.m., "L'avion a disparu", avec David Hedison et Luciana Paluzzi. Durant la guerre, un américain chargé de vivres et d'un million de dollars en or a disparu.

Le lundi 24 septembre à 10 h. 30 p.m., "Troisième cheminée à droite", comédie de Jean Mineur, avec Jacqueline Cadet et André Bervil. Une jeune fille doit quitter son appartement. Un jeune garçon installe sa tente sur le toit pour s'assurer d'en être le prochain locataire.

Le mardi 25 septembre à 10 h. 30 p.m., "Le triporteur", comédie de Jack Pinoteau, avec Darry Cowl et Béatrice Altariba. L'équipe locale de football s'étant qualifiée pour l'épreuve finale de la Coupe de France, Antoine décide de l'accompagner à Nice. Pour ce faire, il part en triporteur.

Le mercredi 26 septembre à 8 h. p.m., "La tête du tyran", avec Massino Girotti et Isabelle Corey. A la conquête de l'Asie, les armées d'Holopherne occupent la ville de Béthulie, où ce dernier échappe à un attentat. Les auteurs de l'agression reçoivent l'ordre de se livrer dans quatre jours, sinon la ville sera rasée.

Le mercredi 26 septembre à 10 h. 30 p.m., "Rebecca", avec Laurence Olivier, Joan Fontaine, Georges Sanders et Nigel Bruce. Un jeune veuf épouse une jeune fille, simple dame de compagnie d'une vieille dame, et la ramène au château de Manderley, où tout rappelle le souvenir de sa première femme, Rebecca.

Le jeudi 27 septembre à 10 h. 30 p.m., "Les dames du bois de Boulogne", avec Maria Casarès, Paul Bernard et Jean Marchat. Dialogues de Jean Cocteau. Une femme est délaissée par son amoureux. Pour se venger, elle lui présente une danseuse pauvre aux moeurs légères.

Le vendredi 28 septembre à 8 h. 30 p.m., "Terreur à Shanghai", avec Ruth Roman, Edmond O'Brien et Richard Jaekel. A Shanghai, les autorités communistes chinoises groupent dans un hôtel les ressortissants européens. Parmi ceux-ci se trouve un espion, qu'ils veulent découvrir.

Le vendredi 28 septembre à 10 h. p.m., "Tête blonde", avec Jules Berry, Denise Grey et Henri Vilbert. En 1947, à Paris, un homme d'un certain âge trouve un colis dans le métro.

L'Eglise et le Christ, c'est tout un. — Sainte Jeanne d'Arc à ses juges.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 2 octobre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas No 479-62 — **St-Boniface**

Demandeur: **Norwood Masonic Lodge** (propriétaires).

Objet: La permission de déménager la présente bâtisse (lodge) et de construire et maintenir une addition d'un étage, 33 pieds par 38.5 pieds à l'avant et une addition d'un étage, 20 pieds par 35 pieds à l'arrière de la présente bâtisse, ladite bâtisse et addition étant non conformes ayant une largeur de 40 pieds plutôt que de 50 pieds telle que requise; ladite bâtisse et addition auraient une cour à l'avant de 14 pieds de profondeur plutôt que des 20 pieds tels que requis et une cour à l'arrière de 8 pieds de profondeur au lieu des 25 pieds requis et une cour du côté sud de 3 pieds de largeur plutôt que des 22.5 pieds tels que requis dans chaque cas — les gouttières dépassant de 10 pouces dans lesdites cours côtés nord et sud.

Propriété: 267, avenue Traverse.

Mme M.-R. Bellefeuille,
assistante-secrétaire,
Comité d'adaptations.

Lors du congrès des hebdomadaires du Canada, à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg, au mois d'août, la Société Historique de St-Boniface présentait des caractères historiques au banquet de clôture offert par la province. Le maître de cérémonies, M. Norman Donagh, sut bien intéresser l'auditoire avec le court historique préparé par la Société. Y figuraient: Jean-Baptiste Lagimodière et son épouse, Marie-Anne Gaboury, et quatre "Voyageurs". De gauche à droite, Paul Régnier (Jean-Baptiste), Gilbert St-Amant (un voyageur), Mme Fabiola Desrosiers-Turcotte (Marie-Anne) et trois voyageurs (Charles Ferland, Alphonse Tétreault et Marcien Ferland); Mlle Cécile D'Aoust était au piano d'accompagnement. Sur la photo l'on voit "le bison de beurre", qui faisait fureur au congrès. Le programme de chants folkloriques comprenait: "Je le mène bien mon Dévidoir", chant français qui fut conservé surtout à Maskinongé, village de Jean-Baptiste et de Marie-Anne et adopté ainsi qu'adapté par les "Voyageurs" sur la route des canots et qui fut peut-être chanté par les Voyageurs amenant le jeune couple dans l'Ouest; "Vive la Canadienne" fut chanté pour honorer la première femme blanche venue s'établir au nord-ouest; ainsi que "Youppe, Youppe sur la Rivière", "Sur le Quai de la Ferraille" et "Alouette".

Le monde du sport

Comme dans les "westerns" le bon triomphera-t-il du "gros" méchant?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

C'est sans doute pour se donner bonne conscience que plusieurs rédacteurs sportifs ont voulu donner au combat de boxe qui opposera Floyd Patterson à Sonny Liston un scénario digne des meilleurs "westerns". Il est bien difficile après avoir décrit la boxe comme une exhibition de barbarisme, un retour à la loi de la jungle, de parier de boxe pendant plusieurs semaines. Mais quand on parle de boxe en donnant à toute l'affaire l'allure d'une croisade de moralité on peut faire avaler plus facilement le médicament aux lecteurs. Mais tout cela c'est du chiqué comme on dit à Paris. La vérité est toute autre. Le spectacle de la violence ne répugne pas aux civilisés que nous sommes pourvu qu'on y attache une étiquette marquée sport. Bien des médecins, et des plus savants, vous diront que c'est une soupape de sûreté qui laisse les complexes de tous genres sortir de l'organisme si précairement équilibré de l'homme moderne. Ce qu'on espère au fond c'est de voir une bonne bagarre au cours de laquelle l'homme qu'on aura choisi en secret pour vaincre infligera une raclée d'importance à son adversaire. On se réserve le droit de crier au scandale si par malheur un des deux pugilistes expire sous les coups, mais si personne ne se fait tuer on repartira la conscience tranquille, heureux d'avoir donné des coups à tous ses adversaires dans la vie, par personne interposée. Car n'est-ce pas un peu cela que le spectateur veut voir quand il assiste à un combat de boxe, cette espèce de revanche contre l'adversité, revanche qu'il ne peut pas prendre lui-même, trop souvent, mais qu'il transpose dans ses réactions devant deux hommes qui légalement commettent un acte qui, en dehors de l'arène, les conduirait directement au poste de police? Le combat Patterson-Liston est probablement celui qui a le meilleur scénario depuis l'époque déjà lointaine du célèbre Jack Johnson, dont les fredaines ont été oubliées mais qui ne s'en est pas moins rendu en Australie pour échapper au bras un peu trop long de la justice de son pays. Il y a eu d'autres combats avec des scénarios assez semblables à celui qui se déroulera le 25 septembre prochain.

Dempsey-Carpentier

Le promoteur Tex Rickard, le premier homme à attirer une recette d'un million de dollars sans l'aide de la radio ou de la télévision avait conçu l'idée du combat Dempsey-Carpentier avec l'esprit d'un scénariste averti. Carpentier, qui ne pesait que 168 livres, était un poids moyen qu'on avait décidé de faire passer pour un poids lourds pour les besoins de la cause. Mais il fallait alors lui donner l'allure d'un tueur de géants. Or le boxeur français s'était battu avec grand courage au cours de la terrible guerre de 1914-18. Il avait même été décoré par le gouvernement français et il incarnait, dans l'esprit des Américains, le courageux poilu qui avait tenu en échec si longtemps les hordes du Kaiser. Son adversaire Jack Dempsey au contraire était présenté comme un tire-au-flanc qui ne s'était pas enrôlé sous les bannières de son pays et pour qui le son du clairon ne signifiait rien, sauf peut-être le signal de l'arrivée des chevaux sur une piste de course.

La publicité se chargea de faire avaler cela à un public qui ne demandait que cela bien entendu. On connait le reste de l'histoire. Dempsey, trop puissant et trop gros pour son adversaire, devait battre le français en quatre rondes mais, chose surprenante, c'est Carpentier qui retira le plus de gloire de cette bataille. Le public avait cru en la publicité et réalisant qu'on avait envoyé inutilement un petit homme sous la mitraille c'est à lui qu'il accorda ses faveurs et ses bravos. Carpentier a été champion mondial des milourds, mais il aurait été voué à l'obscurité presque totale s'il n'avait pas courageusement accepté de faire face à Dempsey. Depuis, Jack Dempsey s'est réhabilité aux yeux de ses compatriotes et Carpentier a continué à jouir de l'estime qui est due à un héros! Voilà comment se font les grands matchs de boxe.

Une ruse de Mike!

Le combat revanche entre Joe Louis et Max Schmeling devait fournir au promoteur Mike Jacobs la chance d'exploiter dans sa publicité une querelle qui s'étendait alors au monde entier: le racisme. On sait que Max Schmeling, après avoir mis Joe Louis hors de combat, retourna en Allemagne pour recevoir l'accolade de tout un peuple. Fort de sa victoire sur Louis, Herr Max réclama un match de championnat du monde contre Jimmie Braddock. Le promoteur Jacobs sentant qu'il risquait de voir le titre prendre la route d'Allemagne pour ne jamais revenir aux Etats-Unis, opta pour un match Louis-Braddock, après quoi il organisa la rencontre Louis-Schmeling. Le jeune boxeur noir n'eut pas besoin de dire quoi que ce soit pour que le match captive l'intérêt du public. La publicité du Reich fut suffisante. Schmeling dut d'abord se défaire de son entraineur, Joe Jacobs, un juif que M. Hitler n'aimait pas, bien entendu. Puis le Reich déclara que la race blanche était bien supérieure à la race noire qui n'était qu'une race destinée à l'esclavage. Ceci n'empêcha pas Louis d'infliger à Schmeling une raclée qui ne dura que deux minutes et quelques secondes mais qui fut magistrale.

Le combat du 25 oppose donc le paragon de toutes les vertus, Floyd Patterson au sinistre personnage qu'est Sonny Liston. Patterson jouit de l'estime de ses compatriotes parce qu'il est parvenu à sortir du milieu dangereux dans lequel il vivait étant jeune pour donner un bel exemple de vie rangée. Liston est un bandit qui a fait de la prison et qui mériterait probablement d'y être encore. C'est un personnage dangereux, dominé par la pègre et qui n'inspire pas confiance. On n'en demande pas plus pour faire un bon film et il n'en faut pas plus pour un bon combat de boxe.

Le Cinéma — Ma responsabilité

BELLE SOMMERS: A II — Adultes et adolescents

Américain. 1961. 62 minutes. Drame policier réalisé par Elliot Silverstein avec Polly Bergen, David Janssen et Warren Stevens.

Belle Sommers, une chanteuse, a été mêlée innocemment à un racket. Elle cherche à se dégager de l'emprise des escrocs qui la menacent de représailles. Son imprésario, Danny, est même assailli par des hommes de main, mais Belle, sur ses conseils, persiste à résister aux combinards et obtient la protection de la police. Comme les bandits veulent lui nuire en révélant qu'elle a fait un séjour en prison dans sa jeunesse, elle déjoue leur plan en avouant elle-même ce fait au public qu'elle conquiert d'ailleurs par son talent.

Il s'agit ici d'un film conçu pour servir de complément de programme. L'intrigue en est quelque peu confuse et la réalisation ne dépasse guère la moyenne. Quelques photos intéresssantes de New York en hiver et le talent de chanteuse de la vedette sont les seuls atouts de cette production.

Appréciation morale: Le film présente la lutte contre la corruption dans certains milieux artistiques. Des scènes de brutalité le font réserver aux adultes.

* * *

Film à voir

A RAISIN IN THE SUN: A III — Adultes

Américain. Colombia. 1961. 125 minutes. Drame social réalisé par Daniel Petrie avec Sidney Poitier, Claudia McNeil et Ruby Dee.

Lena Younger partage avec ses enfants et la petite famille de son fils, Walter, un misérable logement du quartier noir de Chicago. Elle reçoit bientôt un chèque de dix mille dollars, une assurance que lui avait laissée son mari. Commencent alors les projets d'avenir. Lena rêve d'une maison convenable au milieu des Blancs; sa fille veut devenir médecin et Walter songe à s'établir en affaires. Tout va d'abord pour le mieux, mais les épreuves ne tardent pas à fondre sur la famille: les Blancs ne veulent pas de Noirs dans leur quartier et l'associé de Walter disparait avec six mille dollars. Malgré ces expériences malheureuses, les Younger se remettent courageusement à l'oeuvre.

Adapté d'une pièce à succès, ce film se situe nettement dans le genre du théâtre filmé. Cette donnée une fois acceptée, l'oeuvre se voit avec un certain intérêt. Le dialogue est particulièrement bon et les interprètes sont excellents.

Appréciation morale: Ce film, riche en résonnances humaines, invite le spectateur à réfléchir sur divers espects de problèmes sociaux d'hier et d'aujourd'hui. Pour adultes.

* * *

MURDER SHE SAID: A II — Adultes et adolescents

Britannique. 1962. 87 minutes. Comédie policière réalisée par George Pollock avec Margaret Rutherford, Arthur Kennedy et James Robertson Justice, d'après le roman d'Agatha Christie: "4.50 From Paddington".

De la fenêtre du train qui la ramène de Londres chez elle, Miss Marple, une célibataire passionnée de romans policiers, voit un homme étrangler une femme. Comme la police alertée ne trouve rien, elle entreprend sa propre enquête. Elle s'engage comme domestique dans un château situé près de l'endroit où le meurtre a été commis. La conduite étrange des habitants du château et la découverte d'un cadavre la confirment dans ses soupçons. La police accepte alors son aide. Après deux autres meurtres, Miss Marple parvient à démasquer le meurtrier et à le livrer à la police.

Un assez bon scénario et surtout la présence de Margaret Rutherford dans un rôle fait sur mesure font de ce film un divertissement plein d'humour et de fantaisie. Il y a bien quelques longueurs ici et là, mais l'ensemble est charmant et se voit avec plaisir. L'accompagnement musical est à signaler.

Appréciation morale: Le genre "policier" et le ton humoristique atténuent la portée morale des éléments répréhensibles. Adultes et adolescents.

* * *

Un très beau spectacle

EL CID: A II — Adultes et adolescents

Américain. A. A. 1961. 180 minutes. Super Technirama 70. Technicolor. Drame épique réalisé par Anthony Mann avec Charlton Heston, Sophia Loren et Raf Vallone.

Au XIe siècle, l'Espagne est divisée en plusieurs royaumes, chrétiens ou musulmans. Le chevalier Rodrigue de Bivar, surnommé le Cid, est devenu le champion du roi Ferdinand de Castille après avoir défait le champion de Navarre en combat singulier. Il a épousé Chimène, fille d'un seigneur qu'il a tué en duel pour venger son honneur. A la mort du roi Ferdinand, ses deux fils se disputent la couronne. Après le meurtre de son frère, Alphonse devient roi et exile le Cid qu'il rappelle quelques années plus tard alors que son royaume est menacé par une invasion des Maures. Rodrigue meurt en défendant Valence au nom de son roi.

C'est le Cid de la légende autant que celui de l'histoire que Mann évoque dans son film, auquel il a su conférer un souffle épique véritable. Il a utilisé avec goût les paysages, les châteaux et les temples d'Espagne, pour augmenter la beauté du spectacle. L'esprit de l'époque, mélange de foi religieuse et d'ardeur guerrière, est très bien rendu. L'interprétation est pleinement satisfaisante.

Appréciation morale: Le film présente un héros qui est la personnification des vertus de la chevalerie. Pour adultes et adolescents.

* * *

THE INTERNS: A III Adultes, des réserves

Américain. 1962. 120 minutes. Drame social réalisé par David Swift avec Cliff Robertson, James MacArthur et Haya Harareet, d'après le roman de Richard Frede.

Un groupe de jeunes médecins, frais émolus de l'université, commencent leur internat dans un grand hôpital des Etats-Unis. Deux d'entre eux, John Paul Otis et Lew Worship, rêvent déjà d'une clinique bien à eux. Mais Otis est rejeté de la profession lorsqu'il tente un jour de pratiquer un avortement. A travers toutes sortes de difficultés et d'aventures, ces étudiants doivent lutter pour rester fidèles aux exigences de l'étique de leur profession. Tous finiront par traverser victorieusement l'épreuve de l'internat.

Le sujet ne manque ni de mordant ni d'intérêt, malgré des longueurs assez pénibles et l'inévitable orgie étudiantine dont on aurait pu faire grâce aux spectateurs. L'ensemble contient de belles scènes et des moments attachants. La réalisation est honnête et les jeunes interprètes sont à la hauteur de leur rôle.

Appréciation morale: Les prises de position sur l'avortement, l'euthanasie et l'abus des drogues sont justes. La présentation sympathique de l'inconduite des étudiants motive des réserves.

* * *

MIRACLE WORKER: A II — Adultes et adolescents

* * *

FIVE WEEKS IN A BALLOON: A II — Adultes et adolescents



Le R. P. Jean Lucas, S.J., directeur du service français de Radio-Vatican, sera entendu à l'émission "Vie croissante" qui passera tous les dimanches sur les ondes de quelque 35 postes privés. Cette nouvelle série d'émissions hebdomadaires sur la vie de l'Eglise est réalisée par Radio-Marie du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine qui a été choisi comme diffuseur officiel des émissions de Radio-Vatican, à l'approche du Concile.

Regain économique

OTTAWA — Le ministre fédéral du Travail a déclaré que le Canada a connu un regain d'activités économiques pendant les six premiers mois de l'année. Prenant la parole à Montréal, M. Starr a félicité les patrons et les ouvriers d'avoir contribué à ce succès. Il a précisé que cette expansion économique permet maintenant au Canada d'adopter des mesures sur le change étranger.

Vient de paraitre

Qu'est-ce que le Crédit Social?

Les Editions du Jour inaugurent cet automne leur nouvelle saison littéraire, avec un des sujets les plus controversés à l'heure actuelle: le Crédit Social.

Aux élections générales du 18 juin 1962, le mouvement du Crédit Social a remporté une surprenante victoire sur les anciens partis politiques au Canada.

Au moment même où tout le monde s'interroge avec angoisse sur la doctrine créditiste, on a tenté, pour la première fois, de donner une réponse objective et scientifique à la question maintes et maintes fois posée: "Qu'est-ce que le Crédit Social?".

L'auteur de cet ouvrage, M. Yordan Kostakeff, jeune intellectuel néo-canadien d'origine bulgare, professeur en philosophie et en littérature, n'est pas lui-même créditiste. Pourtant, comme il l'indique dans son introduction, il considère la doctrine créditiste comme "hypothétiquement valable et théoriquement défendable". Et ceci, explique l'auteur, "en dépit de l'opinion généralement répandue parmi certains intellectuels, selon lesquels la doctrine créditiste semble répudier tout lien avec la réalité . . ."

Cet ouvrage révèle l'un des aspects théoriques les plus intéressants de la doctrine créditiste: à savoir sa réforme monétaire — la plus suspecte et la plus contestée. En outre, il donne une analyse lucide de la situation actuelle de notre régime monétaire et l'historique des systèmes qui l'ont précédé.

Un ouvrage de 128 pages, en vente au prix populaire de $1.00 dans toutes les principales librairies de la province, dans les dépôts de journaux ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal.



Editorial

Faut-il lancer un autre S.O.S.?

Dans **La Liberté et le Patriote** du 8 mai 1940, le R. P. Alfred Bernier, S.J., publiait un vibrant éditorial intitulé "Au Secours!". "Le Collège de St-Boniface, écrivait-il, lance au public un pressant appel pour assurer sa survivance". S'adressant spécialement à la population française du Manitoba, le Collège lui dit: "Voulez-vous que je continue à vivre et à travailler pour vous et vos enfants, — ou allez-vous me laisser mourir?" — Et le Père terminait ainsi: "S.O.S.". Cela veut dire "Save our ship" et cela peut aussi vouloir dire "Save our soul"! Le S.O.S. que nous lançons est vrai dans les deux sens: "Sauvez notre navire! le navire qui porte la destinée de notre nationalité française au Manitoba; sauvez notre âme! l'âme de la race française". 22 ans plus tard, je me demande sérieusement s'il ne faut pas reprendre ce cri de feu du Père Bernier . . .

Quand on pense que dans tout le Canada, les collèges refusent des candidats, et qu'ici nous avons grand'peine à emplir deux classes d'Eléments latins, il est décidément grand temps de se poser des questions sérieuses.

Nous sommes 70,000 Canadiens français au Manitoba. Et ces 70,000 ne peuvent fournir qu'une trentaine d'élèves par année (32 inscriptions au Collège, en septembre 1962.) Ajouter à cela 36 étudiants du Petit Séminaire (qui viennent suivre les cours au Collège)? Il y a sûrement une lacune quelque part. Le Collège semble pourtant se tenir à la page: il cherche à grandir (n'a-t-il pas construit deux ailes, ces dernières années?), à s'améliorer; il repense constamment ses programmes, ses horaires, sa discipline. Et son personnel est à la hauteur de la situation.

Par ailleurs, c'est la présence du Collège au sein de la communauté canadienne-française qui ne semble pas reconnue. Est-il possible qu'après 100 ans d'existence, le Collège soit encore obligé, à chaque année, de faire le tour de chacune des paroisses, et d'aller chercher presque chacun des élèves? Et souvent même, il faut discuter longuement pour convaincre les gens. Comment se fait-il que le mouvement ne soit pas inverse? que l'on ne vienne pas spontanément au Collège?

Mais que l'on ouvre les yeux! Que l'on se rende compte de cette course à l'éducation qui parcourt le monde, le pays, et même la province! L'Université de Manitoba grandit sans arrêt. United College, Brandon College, St. John's, St. Paul's: autant d'institutions qui deviennent plus qu'imposantes. Et quelle est notre place, à nous, là-dedans?

Ou alors, c'est la formule du cours classique que nos gens boudent; l'enseignement à base d'Humanités serait-il désuet, au coeur de notre civilisation technique? Pas d'après les grands penseurs de l'éducation, en tout cas. Que l'on se souvienne de la conférence magistrale de M. Jean Lacroix, philosophe français, aux dernières Semaines Sociales du Canada (diffusée sur les ondes de CKSB, il y a une quinzaine). On ne peut désirer une démonstration plus solide de la valeur du cours d'Humanités. Sans doute, faut-il adapter la formule; c'est ce qui a fait introduire au Collège le régime des options, en Philosophie, régime déjà bon et qui s'améliore avec les années. Sans doute, faut-il se tenir au courant de l'évolution de l'enseignement: nombre de Pères du Collège ont assisté durant l'été, à des congrès sur ce sujet ou ont suivi des cours à Ottawa, Hamilton, Montréal, Québec, Chicago, etc., précisément pour se mettre au pas.

Il y a une conclusion qui s'impose: nos gens, dans l'ensemble, se semblent pas reconnaitre la nécessité d'une éducation supérieure, d'une formation de choix, donnée à la lumière des grands principes qui gouvernent la pensée chrétienne et la culture occidentale; donnée, de plus, dans un milieu pleinement **français.** Pourquoi? Ce n'est pas facile à dire. Parce qu'on pense trop à l'avenir immédiat, au "pratique"? . . . Parce qu'on ne croirait pas assez au français? . . .

Le Collège de St-Boniface est **unique**, au Manitoba.

La galerie des Anciens du Collège n'est-elle pas assez éloquente? Regardez la carte du Manitoba (et du Canada) et voyez leur présence, partout agissante. Le témoignage de nos finissants n'est pas moins fort. Et enfin, il fallait assister à la rentrée, surtout à celle des plus grands, la semaine dernière. Les vacances ont continué de mûrir ces étudiants (la grande majorité gagne tout son cours, durant ces mois d'été). Ils nous reviennent, prennent leur année en mains, avec un sens déjà imposant de leurs responsabilités d'étudiants. Ils élaborent des plans, des organisations, pour créer, tous ensemble, une authentique communauté collégiale.

Mais, en dépit de tous ces témoignages, le nombre de nos élèves n'augmente guère d'année en année. C'est bien plutôt le contraire.

Toutefois, un mouvement semble se dessiner. La création d'un Bureau des Gouverneurs ou Conseil d'Administration du Collège de St-Boniface en est le signe. Mais l'exemple de cette élite qui veut collaborer et faire sienne l'oeuvre du Collège, cet exemple sera-t-il répété à des milliers d'exemplaires dans tout le Manitoba français?

Evidemment, il y a de bonnes écoles secondaires publiques, des instituts collégiaux dans la province. Mais ces instituts ne rendent pas le Collège caduc. Le cours, ici, est différent, la formation également, et le français y est roi plus que partout.

Dans une certaine mesure, il faut donc reprendre le S.O.S. que lançait le Père Bernier. Et il faut qu'il soit entendu, car dans 20 ans d'ici, pourrons-nous encore lancer un autre appel?

Pierre LEDUC, S.J.,
professeur au Collège.

Le pape Jean XXIII invite les fidèles à méditer sur le Concile Vatican II

Le 11 septembre, un mois avant l'ouverture du Concile Vatican II, le pape Jean XXIII a partagé avec le monde entier ses espoirs au sujet du Concile. Il entre ensuite dans le recueillement et invite les fidèles à méditer comme lui sur cet événement historique. Nous reproduisons le texte de ce discours si simple et si paternel afin que nos lecteurs puissent y réfléchir. Il y en aura trois tranches qui paraitront les 21 et 28 septembre et le 7 octobre.

* * *

A un mois de l'ouverture du Concile oecuménique, l'attente éclaire les regards et elle dilate le coeur de tous les enfants de l'Eglise catholique, sainte et bénie.

Au cours des trois ans de préparation, un groupe de personnalités distinguées, choisies parmi tous les pays et toutes les langues, a travaillé en profonde unité de dispositions et de projet. Il a rassemblé une somme très importante d'éléments d'ordre doctrinal et pastoral. Leur richesse permettra à l'épiscopat du monde entier, réuni sous les voûtes de la Basilique vaticane, de faire une application vraiment sage de l'enseignement du Christ, de cet Evangile qui, depuis vingt siècles, éclaire l'humanité rachetée par le sang du Seigneur.

Par la grâce de Dieu, tout est donc au point. Les paroles prophétiques que Jésus a prononcées au sujet de la consommation dernière des temps viennent encourager la générosité des hommes de façon particulière à certaines grandes heures de l'histoire de l'Eglise, à ces moments qui donnent lieu à un élan nouveau vers les plus hauts sommets: "Levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra": Relevez la tête, car votre délivrance approche".

Sous le rapport de sa préparation spirituelle, le Concile oecuménique, à quelques semaines de son inauguration, peut s'appliquer, semble-t-il, l'invitation du Seigneur: "Videte omnes arbores cum jam producunt ex se fructum. Ita et vos . . . scitote quoniam prope est regnum Dei": "Voyez tous les arbres, quand déjà ils ont des bourgeons, vous vous rendez compte de vous-mêmes que l'été approche; de même, quand vous verrez ces choses se produire, sachez que le règne de Dieu est proche".

— I —

Le règne de Dieu

Ces mots "règne de Dieu" donnent aux travaux du concile une expression ample et précise. Regnum Dei, cela signifie et c'est en réalité l'Eglise du Christ: une, sainte, catholique, apostolique, l'Eglise telle que Jésus, le Verbe de Dieu fait homme, l'a fondée, telle qu'il l'a conservée depuis vingt siècles; de même aujourd'hui encore il la vivifie par sa présence et par sa grâce. Pour elle, il renouvelle constamment les prodiges qui, depuis l'antiquité, à travers des époques parfois bien rudes, l'ont fait aller de sommet en sommet, lui ont fait franchir l'une après l'autre toutes les passes, multipliant les victoires de l'Esprit. Victoires de la vérité sur l'erreur, du bien sur le mal, de l'amour et de la paix sur les divisions et les oppositions.

Les termes de la contradiction, le bien et le mal, subsistent et subsisteront à l'avenir, parce que l'Homme avec son libre arbitre gardera toujours la faculté de s'exprimer et la possibilité de se perdre. Mais, au Christ et à son Eglise est réservée la victoire finale et éternelle en chaque âme élue et dans les élus de tous les peuples.

Ici se présente fort heureusement à l'esprit le symbolisme du cierge pascal. A l'invitation de la liturgie, on entend résonner son nom: lumen Christi. L'Eglise de Jésus, de tous les points de la terre, répond "Deo gratias". Deo gratias, c'est-à-dire: oui, lumière du Christ, lumière de l'Eglise, lumière des nations.

Que peut être un concile, sinon le renouvellement de cette rencontre du visage de Jésus ressuscité, Roi glorieux et immortel, rayonnant à travers toute l'Eglise, pour sauver, réjouir et illuminer les nations humaines?

C'est à la lumière de cette apparition qu'on reprend bien à propos le mot du psaume antique: "Fais lever sur nous la lumière de ta Face, Seigneur... Tu as mis la joie dans mon coeur. Extolle super nos lumen vultus tui, domine . . . dedisti laetitiam in cor meum".

Raisons d'être du concile

La raison d'être qu'on lui reconnait en saluant son annonce, en le préparant, en l'attendant, c'est de continuer, mieux, de reprendre avec plus de force la réponse du monde entier, du monde moderne, au testament que le Seigneur, les mains étendues vers les extrémités du monde, formula en ces mots empreints des solennités divines: "Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Fillii et Spiritus sancti, docentes eos servare omnia quaecumque dixi vobis". "Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tous les commandements que je vous ai donnés".

L'Eglise veut être cherchée telle qu'elle est, dans sa structure intime — et ainsi on parle de vitalité "ad intra" — présentant, à ses propres enfants tout d'abord, les trésors de foi éclairante et de grâce sanctificatrice qui prennent leur source en ces ultimes paroles du Seigneur. Celles-ci expriment le devoir primordial de l'Eglise, ses titres de service et d'honneur: vivifier, enseigner, prier.

Considérons aussi l'Eglise sous le rapport de la vitalité "ad extra". L'Eglise en face des exigences et des nécessités des peuples, que les changements de l'histoire tournent plutôt vers l'estime et la jouissance des biens de la terre. De ce côté l'Eglise se sent obligée de faire honneur à ses responsabilités par son enseignement, en apprenant aux hommes "sic transire per bona temporalia, ut non amittamus aeterna": passer par les biens temporels de manière à ne point perdre les éternels.

Ce sens des responsabilités, cette conscience de leurs devoirs, manifestés par les chrétiens appelés à vivre en hommes parmi les hommes, en chrétiens parmi les chrétiens, entraineront par la force de l'exemple beaucoup d'autres hommes, non encore chrétiens, à le devenir.

Telle est la voie qui mène à cette activité de l'Eglise, activité qu'on appelle extérieure, mais qui est toute apostolique, et qui donne efficacité et rayonnement au mot de Jésus: "Apprendre aux hommes à observer tous mes commandements".

Vraiment le monde a besoin du Christ et c'est l'Eglise qui doit apporter le Christ au monde.

(à suivre)

Du français dans un journal américain

TOLEDO, Ohio — Le "Toledo Blade", un journal à fort tirage, a annoncé une innovation dans sa page de bandes illustrées: une série française qui aura pour titre "Contes français".

La nouvelle série sera basée sur "Les misérables", un classique de Victor Hugo. Le rédacteur en chef du Blade a expliqué aux lecteurs que cette initiative a pour but d'aider les grands comme les petits à se familiariser avec la langue française.

Autre volume

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada a octroyé des subventions pour la publication de l'encyclopédie du Canada en un volume, et pour la traduction d'ouvrage français en langue anglaise. L'encyclopédie rapportera l'histoire générale et géographique du Canada, et son histoire littéraire. Par ailleurs, les subventions permettront la traduction en anglais du roman d'Yves Thériault, "Agaguk".



Plusieurs milliers de jeunes travailleurs, récemment au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, participèrent au grand ralliement du 30e anniversaire de la Jeunesse Ouvrière Catholique du Canada, présidé par Son Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal. Ils réservèrent un accueil des plus enthousiastes à Mgr Joseph Cardijn, fondateur de la J.O.C. mondiale qui compte 5,000,000 de membres. Mgr Cardijn, qui célèbre son 80e anniversaire de naissance et son 50e d'apostolat jociste, déclara que toute la jeunesse travailleuse du monde entier a les yeux tournés vers le Canada qui réalise de nombreuses expériences apostoliques. Nous reconnaissons ici Mgr Cardijn en habits sacerdotaux précédant le cardinal dans le défilé près du "Pont des Chapelets".

La situation des écoles paroissiales pire qu'avant le rapport MacFarlane

La foule qui a participé à l'ouverture de l'école paroissiale du Sacré-Coeur, le dimanche 9 septembre, a cherché en vain le lendemain dans les quotidiens de Winnipeg un écho de cette fête. Cependant, les deux rédacteurs de nouvelles locales avaient été avertis et la CBC s'est chargée de rafraichir leur mémoire le soir dans son programme de nouvelles. Probablement, se disait-on, il faut attendre les éditions du samedi suivant et les nouvelles religieuses qui occupent plus d'espace ce jour-là. Mais l'attente fut encore vaine.

Le discours de Son Excellence l'archevêque de Winnipeg méritait cependant un écho dans la presse quotidienne. En effet, Mgr Flahiff a dit clairement que le problème du financement de ces écoles était plus difficile à cause de la politique du gouvernement. Ce dernier a mis en vigueur une partie des recommandations de la Commission Royale sur l'Education (celles favorables aux écoles publiques) et a négligé de tenir compte des recommandations de la même Commission en faveur des écoles paroissiales et privées.

L'orateur n'avait pas besoin de donner les détails de cette comparaison, car la situation présente demande aux instituteurs laïcs dans les écoles paroissiales beaucoup plus de sacrifices pécuniaires que dans le passé, et elle oblige les paroisses en pratique à reviser leurs cédules, toujours aux dépens des parents qui, en même temps, voient une plus grande partie des fonds provinciaux, fruit de leurs taxes, allouée aux écoles publiques.

Le droit des parents reconnu

Ce point rejoint celui que l'on met en vedette davantage de nos jours aux Etats-Unis. Dans ce pays, deux décisions de la Cour Suprême fustigent ceux qui se serviraient de l'école publique pour imposer aux enfants américains un patron unique de citoyenneté.

Dans le premier cas (Meyer v. Nebraska, 262 U.S. 390 — 1923), l'Etat avait défendu, par statut, l'enseignement de n'importe quel sujet dans une langue autre que l'anglais. Plus tard, un instituteur luthérien fut poursuivi après avoir fait lire de l'histoire sainte en allemand. La Cour Suprême, finalement, a déclaré le statut invalide, comme étant contraire aux droits des maitres, des enfants et des parents. Il est évident, de dire les juges, que la législature a essayé d'entraver substantiellement l'exercice de la profession des maîtres en langues modernes, l'opportunité pour les élèves d'acquérir des connaissances et le pouvoir des parents de contrôler l'éducation de leurs enfants.

Dans le deuxième cas, les Shriners d'Oregon avaient lancé une campagne pour "américaniser" l'éducation en rendant l'école publique obligatoire pour tous les enfants de huit à seize ans. On lira avec profit ces phrases qui ont été écrites sur le bulletin de vote en cette occasion:

"Our nation supports the public school for the sole purpose of preservation.

"The assimilation and education of our foreign-born citizens in the principles of our government, the hopes and inspiration of our people, are best secured by and through attendance of all children in our public schools . . ."

La loi de la fréquentation obligatoire des écoles publiques fut approuvée en vertu de cet appel à l'Américanisation. Mais la Cour Suprême a prononcé la loi invalide. La Cour a déclaré que les parents ont le droit et le noble devoir de préparer l'enfant pour un rôle autre que celui d'une "créature de l'Etat". Elle a nié aux Etats le pouvoir de "standardiser" leurs enfants (Cette déclaration a été citée dans l'encyclique de Pie XI sur l'éducation chrétienne.) en leur **imposant** l'instruction donnée par des instituteurs publics exclusivement. (Pierce v. Sisters, 268 U.S. 510 — 1925)

Application défavorable du rapport

Si, aux Etats-Unis, le pays du "melting pot", on proclame ainsi le droit dont jouissent les parents de choisir le genre d'école que fréquenteraient leurs enfants, les besoins de l'Etat étant sauvegardés, au Canada cette liberté doit être encore plus fulgurante, car l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et l'Acte de l'Union de presque toutes les provinces prévoient explicitement la reconnaissance d'écoles minoritaires. Mais aux Etats-Unis comme au Manitoba, à mesure que les gouvernements augmentent leurs contributions au système scolaire public, la possibilité pour les parents d'exercer leur droit diminue à vue d'oeil. L'enseignement équivalent à celui qui se donne dans l'école publique devient de plus en plus dispendieux, de sorte que les écoles existantes se maintiennent à peine, doivent charger pour plusieurs services qui en augmentent le coût et surtout doivent refuser chaque année un nombre toujours plus grand d'enfants, à cause du manque d'espace et de personnel.

Il y a cinq ans que la Commission Royale a siégé au Manitoba et que le problème des écoles privées et paroissiales a été soulevé. Le rapport intérimaire — présenté dans des circonstances mystérieuses — a déclenché une véritable transformation de la structure scolaire et du financement scolaire dans la province. Cependant, le Chapitre XI présenté plus tard est resté en panne. Il est alors juste de dire que la situation des écoles paroissiales est pire aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la convocation de la Commission, à cause de l'intervention massive du gouvernement en faveur des écoles publiques, et de l'absence totale d'une activité correspondante dans l'autre domaine.

Cette situation devient de plus en plus intolérable et conduit directement à des incidents où les parents prendront tous les moyens pour obtenir justice.

Qui peut les blâmer?

Intolérance

Beaucoup de Canadiens doivent être inquiets et regretter, quelle que soit leur foi religieuse, que le T. R. Hugh A. McLeod ait cru bon de s'exprimer comme il le fit dans son dernier discours comme modérateur de l'Eglise Unie du Canada.

Dans ses remarques, le modérateur démissionnaire exprima sa crainte que bientôt le Canada soit dominé par les catholiques romains, compara la liberté de religion permise dans certains pays de religion catholique à celle qui prévaut dans l'Union soviétique, et suggéra que la politique d'immigration du Canada soit de telle sorte qu'elle laisse les catholiques romains à leur place en ce pays — laquelle, si M. McLeod gagnait son point, serait celle d'une minorité.

Des déclarations intempérées et intolérantes de cette sorte ne conviennent pas de la part d'un personnage constitué en autorité dans son église. Elles ne contribuent aucunement à l'unité du Canada, sans laquelle ce pays ne peut survivre.

(Winnipeg Free Press)

* * *

Intolerance

It must be a matter of concern and regret to many Canadians, no matter what their religious faith, that the Very Rev. Hugh A. McLeod saw fit to speak as he did in his final address as moderator of the United Church of Canada.

In his remarks, the retiring moderator expressed his fear that soon Canada would be dominated by Roman Catholics, equated the freedom of religion permitted in some Roman Catholic countries with that permitted in the Soviet Union, and suggested that this country's immigration policy be tailored in some way to keep Roman Catholics in their place in Canada — which, if Mr. McLeod had his way, would be in a minority.

Intemperate and intolerant statements of this kind do not sit well on a senior church figure. Nor do they contribute anything to the unity of Canada, without which this country cannot survive.

Winnipeg Free Press
Friday, Sept. 14, 1962

Nécessaire et frivolités

Un économiste réputé, M. Goldenberg, vient de déclarer devant l'Ontario Municipal Association que nombre d'Ontariens dépensent plus d'argent pour acheter des spiritueux et des cigarettes que pour défrayer l'éducation de leurs enfants. Le même conférencier a ajouté, en étendant, cette fois, son observation à tous les Canadiens, que nous dépensons plus pour l'usage et l'entretien de nos automobiles que pour la construction d'écoles.

M. Goldenberg n'était pas au bout de ses compliments. "N'est-il pas étrange, remarqua-t-il, que les mêmes gens qui, délibérément, s'endettent pour s'acheter une nouvelle voiture garnie de toutes sortes de fanfreluches ainsi qu'un appareil de télévision orné de colifichets se plaindront amèrement que la commission scolaire gaspille leur argent en toutes sortes de fantaisies parce qu'elle construit une école munie des techniques modernes requises pour l'éducation de leurs enfants?"

On ne peut que donner raison à M. Goldenberg. Il n'est que trop vrai que beaucoup de gens dépensent largement leur argent en frivolités. Quand il s'agit de dépenses nécessaires, même indispensables, comme celles qui concernent l'instruction de leurs rejetons, ils poussent les hauts cris. Ils devraient procéder à un examen de conscience. Ils se rendraient rapidement compte qu'ils n'ont pas raison de regretter la construction d'écoles. Précisément, nous manquons d'écoles à Montréal et ailleurs. Qu'on se rappelle les paroles toutes récentes de M. Lacroix, citées par M. Pelletier: "La société est pauvre parce qu'elle ne dépense pas plus en matière d'éducation".

Alfred AYOTTE.
(La Presse)

Des athées qui assistent aux cérémonies religieuses

VARSOVIE — La revue des organisations communistes de la jeunesse polonaise, "Sztandar Mlodych", a déploré récemment que des athées "convaincus" assistent à des cérémonies religieuses, surtout dans les campagnes.

La revue cite notamment la lettre d'un ouvrier relatant ce qu'il a vu à la campagne. Il y a, dit-il, de nombreux jeunes paysans qui ne croient pas en Dieu, mais qui estiment que la pratique religieuse est bonne même pour les athées, car la religion seule est à même de conférer une éducation morale aux enfants et aux jeunes gens.

Des parents réclament du français à l'école

TORONTO — Cinquante parents en colère ont entrepris de faire du piquetage à la porte d'une école séparée de Scarborough parce que les étudiants de la 5e année doivent suivre leur cours en anglais seulement.

Durant la première semaine, les élèves de l'école de Notre-Dame-de-la-Sagesse utilisaient le français et l'anglais.

La commission scolaire a alors décidé de laisser tomber le cours bilingue en cinquième année.

L'Angleterre et la C.C.A.

BRUXELLES — La reprise des négociations de Bruxelles en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun a été fixée au 4 octobre. Entre-temps, la réunion ministérielle de Luxembourg qui sera consacrée à l'admission de la Grande-Bretagne à la communauté charbon-acier a été avancée au 3 octobre.

La presse allemande et la visite de de Gaulle

La presse allemande commente encore abondamment le voyage du président français en Allemagne et ses conséquences sur le plan politique.

L'indépendant "Koelner Stadt-Anzeiger" écrit le 10 septembre:

"Le général de Gaulle doit s'en prendre à lui-même si un certain malaise fait suite à sa visite, car dans ses grandes formules sur la communauté il a négligé de faire l'allusion que tant d'Allemands attendaient au sujet de l'Angleterre. On assure dans l'entourage du président français que celui-ci n'est pas encore certain que l'Angleterre doit appartenir à une Europe unie et qu'elle en fera partie.

"Nous ne pouvons que l'espérer, car une Europe sans l'Angleterre signifierait, à brève échéance, une Europe sans l'Amérique, ce qui équivaudrait à la fin de l'Occident. Une amitié franco-allemande, aussi étroite soit-elle, ne saurait rien y changer."

* * *

Le "Darmstaedter Echo" (Darmstadt, indépendant, 8 septembre) estime:

"Ce n'est pas du présent qu'il s'agit, mais de l'avenir. Le chef de l'Etat français, sûr de lui et conscient du sens historique de sa politique, veut réaliser rapidement ce que les deux peuples ont négligé au cours des siècles. Il est pressé et agit en conséquence comme Adenauer l'a fait lui-même. Peut-être se rend-il compte que le succès de sa visite en Allemagne est dû avant tout à sa grande personnalité. Peut-être ne veut-il pas courir le risque de voir un autre cabinet choisir une autre voie.

"Un homme qui compte tant d'ennemis fanatiques, un homme de son âge et un homme de sa largeur de vue doit le comprendre et prendre ses dispositions. Le chancelier Adenauer est pour de Gaulle le symbole allemand de la volonté de rapprochement. Il est, en outre, pour le général le garant d'une nouvelle réalité allemande; il est le second sur la scène où se joue le grand numéro officiel."

La socialiste "Neue Ruhr Zeitung" (Essen, 8 septembre) tente d'expliquer le succès du président de Gaulle auprès des foules allemandes:

"C'était émouvant et dramatique de voir Charles de Gaulle serrer la main aux habitants de la Rhénanie et de la Ruhr qui l'accueillaient comme un héros de la paix. Personne, parmi ceux qui ont vécu ces jours glorieux qui étaient aussi des instants d'humilité et de reconnaissance, n'a pu s'empêcher de croire au sens historique de cet événement. Ce qui s'est passé en Allemagne sera écrit en grand dans le livre d'histoire.

"De Gaulle a su, comme un magicien, se laisser porter par le désir de paix qui anime les Allemands et par leur volonté de ne pas rester seuls. De Gaulle n'a pas exploité ces sentiments, mais ce sont les Allemands qui, dans ses paroles et en lui-même, trouvaient l'oubli des fautes d'hier, en avaient honte et se rendaient compte, comme ils n'en avaient jamais eu l'occasion depuis 1945, du bonheur que représente la paix actuelle.

"Mais si les Allemands et de Gaulle forcent les deux grandes puissances mondiales et l'Angleterre à affronter la nouvelle réalité politique qui est l'amitié franco-allemande, les Allemands doivent d'autant plus s'efforcer de garder la tête froide pour prendre conscience des exigences internationales et de celles de la grande Europe."

La "Frankfurter Rundschau" (Francfort, tend. socialiste, 8 septembre) écrit sous le titre "Deux ne font pas l'Europe":

"Nous ne voulons ni ne pouvons jouer le rôle d'un amortisseur d'une concentration européenne placée sous la conduite de la France, excluant l'Angleterre, plaçant les petits Etats devant le fait accompli et qui, à côté de son anticommunisme, fasse aussi preuve d'une tendance antiaméricaine. Le temps est passé où le bilatéralisme était un progrès.

"A Bonn, aucun gouvernement ne décidera plus rien qui apporte de l'eau au moulin d'une union franco-allemande excluant la Grande-Bretagne. Si le président français se rend compte de cette réalité, nous pouvons alors nous réjouir de sa visite sans arrière-pensée comme d'un grand événement sur la voie de l'amitié franco-allemande."

L'indépendant "General Anzeiger" de Wuppertal du 8 septembre s'interroge sur l'avenir de l'Europe:

"A en juger par les discours qui ont été prononcés on peut penser que le chef d'Etat français et le chancelier allemand veulent activer la construction de l'Europe ou faire de la coopération franco-allemande un modèle dont l'Europe unie devra s'inspirer plus tard. En tout cas, il apparait clairement que Paris et Bonn ne veulent pas renoncer aux possibilités de coopération existant entre eux parce qu'il est impossible de faire de même à six ou à sept.

"Cette méthode n'est pas sans risque parce qu'elle pourrait conduire dans une voie toute différente de celle qu'envisagent les bons Européens, c'est-à-dire celle qui conduit aux Etats-Unis d'Europe. Pour l'instant ces craintes sont encore superflues, car le communiqué conjoint assure que c'est là aussi le but des deux hommes d'Etat. De toute façon, c'est le seul moyen d'assurer la paix et c'est l'essentiel."

(Bulletin du Gouvernement Fédéral)

Billet du vendredi

Qui se souvient de NEGRESCO?

On trouve de temps à autre, dans les recueils de souvenirs, le nom de Negresco. On note et l'on continue. On n'a pas compris, mais qu'importe? Un détail seulement, en passant. Dans **Géronte et son miroir**, de notre compatriote, Paul Morin, on lit tout à coup ceci:

Où sont les croustades,
Les tendres pintades
De chez Negresco?

Et l'on se demande, une fois de plus, qui est Negresco. Dans un additif explicatif, à la fin de son ouvrage, Morin rappelle en bref: **Negresco, traiteur européen réputé.** Ce qui n'étonne qu'à moitié, parce que le tercet ci-dessus, dans le nocturne intitulé **Pays de l'érable**, suit cet autre:

Où sont les suprêmes,
Les choux à la crème,
Du Bar Monaco?

Nous sommes en pleine gastronomie, autant qu'en poésie, et nous sommes au coeur de l'histoire mondaine qui commence au début du siècle. En 1902, il y a de cela soixante ans, Henri Negresco arrivait à Nice. Il devait y faire fortune et se ruiner en moins de vingt ans.

* * *

Il fut une victime de la première guerre mondiale. Il ne mourut pas d'une balle au front, mais de cancer. Il fut soldat, bien qu'il eût 46 ans en 1914 et fût tzigane, originaire de Roumanie. Il avait vu le jour à Bucarest, fils d'un aubergiste qui servait à manger et à boire au bord d'une jolie rivière, cependant que les couples d'amoureux dansaient chez lui, aux accords des violons et des cithares. Son fils, Henri, était à quinze ans le plus prestigieux violoniste du groupe, mais le jeune homme n'entendait pas faire carrière à la suite de son père. Il voulait mieux. Il partit un jour avec son instrument et peu d'argent en poche. Musicien comme il l'était, parlant une demi-douzaine de langues, il ne tarda pas à se caser.

Il travailla dans la plupart des capitales de l'Europe centrale avant d'arriver à Paris, son but ultime. Là comme ailleurs, il mit de côté l'argent qu'il gagnait. Puis il quitta Paris pour Monaco, où il devint maître d'hôtel à l'**Helder.** Il passa bientôt à la Côte d'Azur, ainsi nommée par le poète Stephen Liégeard, et s'en alla au Casino Municipal de Nice, qui fut bientôt, à cause de lui, le plus fréquenté de la ville ensoleillée. Puis il se mit en frais de construire le palace le plus luxueux du monde. Il y réussit, mais l'établissement ne devait pas durer longtemps. Car la guerre vint, qui le tua.

* * *

L'inauguration du **Negresco** fut un triomphe. Elle eut lieu en décembre 1912, et les millionnaires des quatre coins du monde s'y donnèrent rendez-vous. Le palace coûtait cher, mais il promettait. L'exercice 1912-1913 se solda par un bénéfice de 800,000 francs-or, soit quelque $160,000. C'était là une somme, il y a un demi-siècle. Negresco, à la recherche de commanditaires, avait fini par intéresser à son projet l'original Alexandre Darracq, qui vivait de rentes illimitées, les tenant de la construction d'automobiles et de moteurs d'avions.

Negresco avait entrainé à sa suite ses clients coutumiers, les Rockefeller et les Vanderbilt, les Singer (de la famille fabriquant la machine à coudre de ce nom), et surtout le Grec Bazil Zaharoff, commerçant d'armements. A ces magnats de l'industrie et de la finance se joignaient les rois et les princes, les grands-ducs de Russie, les potentats orientaux, les barons allemands. Peut-être aussi, à l'occasion, un poète comme Paul Morin, qui n'exigeait pas, comme Zaharoff, que Negresco se chargeât lui-même de dresser son menu. Toujours est-il que la guerre se déclara en août 1914, chassant la clientèle fortunée de la Promenade des Anglais. En septembre, le vaste hôtel devenait hôpital temporaire et son propriétaire partait pour Antibes, mobilisé.

En 1918, Negresco était à peu près ruiné. Il essaya de remonter la pente, mais la maladie s'empara de lui. Il mourut à Paris en 1920, presque pauvre.

L'ILLETTRE.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 17 septembre se réunissaient les comités permanents. M. Harrison, de la rue Mission, proteste contre la teneur des lettres qu'il a reçues de la commission de police et de l'officier de santé disant que ses accusations ne sont pas fondées. Comme il n'aime pas à être traité de menteur, il demande au comité de santé de lui envoyer une lettre pour le disculper auprès de son voisin; M. Harrison dit que dans sa présentation au Conseil il n'avait pas parlé de son voisin en particulier mais du voisinage, dont vaches, veaux, cochons, meulons de foin, tas de fumier, planches, etc., font de la rue un dépotoir général; de plus, il croit que les policiers doivent être aveugles s'ils ne voient personne excédant la vitesse normale puisqu'un échevin de St-Boniface a dû prendre le fossé pour éviter de se faire frapper par un maniaque de la vitesse; il demande que cette rue soit désignée comme zone de 15 ou 30 milles à l'heure; il voudrait aussi qu'un échevin aille constater les odeurs de gasoline qui émanent de l'égout. Toutes ces plaintes furent référées aux comités appropriés.

M. E. J. Thomas, avocat de la Couronne à la cour de police de St-Boniface, dans une lettre au comité de finances, dit que les cas soumis à la cour ont augmenté énormément depuis les dernières années et que par conséquent l'avocat de la Couronne est surchargé de travail. Afin de pouvoir disposer rapidement des causes qui surviennent, dû aux infractions aux règlements de la ville, l'avocat de la ville devrait dépenser une grande partie de son temps pour assister à la cour; on a souvent recours à l'avocat de la Couronne pour le remplacer et il croit qu'il serait convenable d'arriver à un arrangement satisfaisant; il aimerait discuter de cette question avec le comité de finances et avec le nouvel avocat de la ville. A Winnipeg, dit-il, la moitié du salaire de l'avocat de la Couronne est payé par la province et l'autre moitié par la ville; le comité recommande qu'une copie de sa lettre soit envoyée à tous les échevins ainsi qu'au procureur général, et que cette demande soit remise au comité du personnel, où la question d'un assistant pour M. Thomas pourrait être étudiée. M. Thomas est un jeune homme de 81 ans.

Taxes pour égout

M. Nicholas Suarez, de la rue Langevin, proteste contre une partie de ses taxes qui va du paiement d'un égout sur la rue Langevin et il dit que cet égout n'a jamais été annoncé et que la ville n'a aucun droit légal de le taxer pour cet égout et qu'il refuse de payer; ceci fut remis à l'avocat de la ville et au trésorier pour rapport.

Un chasse-neige (snow blower) que la ville de Winnipeg a acheté au coût de $22,000 et qu'elle ne peut utiliser maintenant avec les autres appareils à haute vitesse dont elle dispose, pourrait être acheté au prix de $4,000 approximativement; l'ingénieur rapporte que la machine a été examinée par les mécaniciens de la ville et qu'elle est en bon état; le comité recommande que l'ingénieur fasse une proposition raisonnable à la ville de Winnipeg.

Fonds de charité

Le "Canadian Disaster Relief Fund" envoi une copie des règlements qui régiment les déboursés de ce fonds; ceci fut référé à l'avocat de la ville pour étude.

La question de compensation pour les dommages causés par l'entrepreneur lors du pavage de la rue Taché, à la propriété des Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie est remise aux prévisions budgétaires de 1963; c'est une question que l'échevin Lonergan ramène souvent sur le tapis et qu'il aimerait voir réglée avec justice.

Manque de pression

Le chef des pompiers donne un rapport sur les tests de pression qui ont été faits à Lyndale Drive et à Cedar Place; le test eut lieu à 2 h. 30 de l'après-midi. Le chef dit qu'il y avait assez de pression pour combattre un incendie dans ce secteur résidentiel, mais qu'à d'autres périodes, lorsque les résidants se serviraient amplement du système d'aqueduc, la pression serait insuffisante. La quantité d'eau sous pression ne rencontre pas les exigences de la compagnie de courtiers; le rapport de Wardrop et Associés, ingénieurs-conseil, dit que le système d'aqueduc est insuffisant pour une protection adéquate contre les incendies, surtout dans ce secteur de la ville. Le comité recommande que d'autres tests soient effectués et qu'ensuite le chef des pompiers, l'ingénieur de la ville et les ingénieurs de Wardrop étudient le résultat de ces tests.

Nouvelles conduites

L'ingénieur rapporte qu'il en coûterait environ $2,100 pour remplacer une conduite d'eau sur la rue Archibald entre les rues Dumoulin et Notre-Dame, et qu'il étudiera la condition de cette conduite d'eau entre les rues Notre-Dame et LaVérendrye, car il y a eu trois ruptures dernièrement à la conduite d'eau de cette rue; ceci fut référé à une réunion spéciale du Conseil.

Un résidant de la rue Bertrand se plaint du bruit et des dégats causés par quelqu'un qui utilise sa propriété pour la réparation de camions; comme ceci dure depuis déjà longtemps, cette plainte fut remise à l'avocat de la ville.

Le docteur French, officier de santé, recommande l'achat de l'équipement nécessaire pour contrôler les mouches et insectes au terrain des vidanges; ceci fut remis aux prévisions budgétaires de 1963.

A lundi prochain.

PETITE NOTE

Remerciements

Mme Louis André et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

St-François-Xavier

Decès

Le jeudi 6 septembre est décédé M. Alexandre Breland, de St-François-Xavier, Man. Il était âgé de 86 ans.

Les prières furent récitées le dimanche suivant par le R. P. Halpin. Le service funèbre fut chanté le lundi 10 septembre en l'église de St-François-Xavier par M. l'abbé P.-E. Halde, curé. L'inhumation eut lieu au cimetière de l'endroit.

M. Breland naissait à Edmonton mais passa 85 ans de sa vie à St-François-Xavier. Il était le plus vieux pionnier de la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil sept fils, Arthur et Philippe, de Winnipeg, Léon, d'Elie, René, de Chatfield, Man., Robert, de Toronto, Roland et Romain, tous deux de Winnipeg; une fille, Léa (Mme James Houston), de St-François-Xavier, avec qui M. Breland demeurait jusqu'à sa mort; dix petits-enfants et une soeur, Elisa (Mme Joseph McMillan), de St. James.



A 3 h. p.m. le 29 septembre au parc La Vérendrye de St-Boniface aura lieu le dévoilement d'une plaque historique. Il s'agit de commémorer la prise de possession des territoires que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait octroyés au Comte de Selkirk. La proclamation fut lue en anglais et en français par le premier gouverneur d'Assiniboia, Miles Macdonell. La vignette ci-dessus rappelle cette cérémonie. La Société Historique de St-Boniface organise le programme pour le dévoilement de la plaque patronnée par le Comité Consultatif des Lieux Historiques du Manitoba. (Photo H.B.C.)

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Emissions spéciales

Le Dimanche des Techniques de diffusion, institué il y a quatre ans par l'Episcopat canadien, désire rappeler aux chrétiens la mission de l'imprimé, du cinéma, de la radio et de la télévision dans notre monde moderne et le rôle que ces techniques sont appelées à jouer dans notre communauté.

Le thème du Dimanche des Techniques de diffusion, fixé cette année au 23 septembre, est "Cinéma et communauté chrétienne". A cette occasion, CKSB présentera une série d'émissions spéciales de cinq minutes chacune, le dimanche 23 septembre, à 11 h. 10 a.m. et du lundi au samedi à 6 h. 30 p.m. Voici les sujets qui seront traités au cours de ces causeries radiophoniques ainsi que les noms des conférenciers.

Le dimanche 23 septembre, à 11 h. 10 a.m. (1): "Le cinéma et la communauté chrétienne", par Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield.

Le lundi 24 septembre, à 6 h. 30 p.m. (2): "Le cinéma dans la vie des jeunes", par la Rév. Sr Marie-de-la-Nativité, C.S.C., du collège Basile Moreau.

Le mardi 25 septembre, à 6 h. 30 p.m. (3): "L'éducateur chrétien et le cinéma", par le R. F. Léo Bonneville, C.S.V., professeur et critique cinématographique.

Le mercredi 26 septembre, à 6 h. 30 p.m. (4): "Le cinéma et la communauté familiale", par Mme André Comte, présidente de la Ligue Ouvrière Catholique Féminine.

Le jeudi 27 septembre, à 6 h. 30 p.m. (5): "Le cinéma, source d'enrichissement culturel et spirituel", par Mlle Gisèle Montbriand, de l'Office du cinéma de Montréal.

Le vendredi 28 septembre, à 6 h. 30 p.m. (6): "Le créateur de films et la communauté chrétienne", par M. Pierre Juneau, de l'Office National du Film.

Le samedi 29 septembre, à 6 h. 30 p.m. (7): "L'Eglise et le cinéma", par Mgr André-Marie Deskur, secrétaire de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision au Vatican.

CBWFT présentera une émission spéciale. Consultez la chronique CBWFT.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Doris-Dolorès-Marie et Simone-Louise-Marie, filles jumelles de Raoul Carrière et de Rita Guilleminot.

Réunion de la L.F.C.

Dorénavant il ne sera jamais plus question des Dames Auxiliaires puisqu'elles ont changé leur nom à celui de "La Ligue des Femmes Catholiques" à la réunion du 13 septembre dernier. Les deux représentantes du groupe au plan diocésain sont Mmes Aimé Normandeau et Louis Aubry.

La Ligue est très redevable à M. et Mme Jean Mager qui ont donné une poupée grandeur de petite fille pour loterie. Mme Mager l'a vêtue elle-même d'un tricot de laine angora. La poupée est en montre à l'épicerie Mager sur la rue Provencher. On peut se procurer des billets à cet endroit, ainsi que des dames de la Ligue. Le tirage aura lieu au début de décembre. On annoncera le nom de la personne gagnante dans cette colonne.

Avis aux intéressés

Nous faisons appel à toutes personnes se servant de poivre, shampooing et essence de vanille, de bien vouloir placer leurs commandes chez Mme P. Mousseau, 57, Fontaine Crescent (téléphone: AL 3-1906). La compagnie Watkins donnera une grande cafétière lorsqu'on aura acheté pour une valeur de $200.00. Il faut atteindre l'objectif avant la fin d'octobre. On est rendu à $131.00. Un petit coup de coeur, s'il vous plait. Ce serait tellement apprécié. On recueille toujours les coupons Canada Packers. On en est à mi-chemin avec ce projet.

Jeannettes

Le succès a dépassé nos espérances. Trente-cinq petites filles ont répondu à l'appel. C'est un nombre trop considérable pour nos deux cheftaines. Si une jeune fille ou une dame mariée aimerait à s'intéresser à ce beau groupe, elle est priée de communiquer avec M. l'abbé B. Bélanger, curé (téléphone: AL 3-4567). N'hésitez pas. Les réunions sont le mardi à 6 h. 30 p.m.

La chorale

Grand merci aux dix-huit personnes qui se sont rendues aux exercices la semaine dernière. Nous en accepterions encore d'autres. La chorale se réunie tous les mercredis soir à 8 h. à l'église. Bienvenue!

Caisse Populaire

La Caisse Populaire ne fait pas souvent de bruit mais, croyez-moi, elle est des plus actives. Voulez-vous vous renseigner sur ses activités, ses progrès, venez donc fête son premier anniversaire le vendredi 28 septembre, à 8 h. 15, à la salle paroissiale. Tous les paroissiens sont bienvenus à cette soirée éducative.

Ça et là

Merci aux personnes généreuses qui ont fourni de belles fleurs tout l'été pour la décoration de l'autel. Les Quarante Heures auront lieu dans la paroisse les 24, 25 et 26 septembre. Y aura-t-il encore des fleurs? Tous le souhaitent grandement.

La retraite paroissiale aura lieu du 14 au 21 octobre.

Les enfants ont le privilège d'une messe tous les jeudis à 3 h. 40 p.m.

Sincères condoléances à Mme Aimé Braconnier qui a perdu son père, M. Louis-Alexis Daoust, ainsi qu'à M. François Mahé à l'occasion du décès de son frère, Augustin.

Sainte-Famille

En vacances

M. Raymond L'Heureux, de l'Armée canadienne de Georgetown, N.-B., ainsi que M. Phillippe L'Heureux, de Esquimalt, C.-B., étaient en vacances chez M. et Mme J.-L. L'Heureux depuis le mois d'août. Ils retournaient après un congé de six semaines. A ces deux jeunes hommes, souhaits de succès dans leurs cours et futures carrières.

Décès

M. A. MAHE

Le mardi 11 septembre, à l'hôpital général de St-Boniface, est décédé M. Augustin Mahé, à l'âge de 53 ans. Né à Wauchope, Sask., M. Mahé demeurait à St-Boniface depuis 33 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Lucienne; trois filles, Lucille (Mme P. A. Garowski), Françoise (Mme Léandre Gauthier) et Jacqueline; deux fils, Raymond et Jean-Pierre; deux petits-enfants; quatre frères, Joseph, François, Antoine et Jean; cinq soeurs, Mmes Marie Gratton, Clotilde Fontaine, Marguerite Choiselat, Thérèse Laplume et Madeleine Blain, de Lloydminster, Alta; ses beaux-parents, M. et Mme R. Descôteaux.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le 14 septembre, et le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang le 15 septembre, par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., assisté des RR. PP. J.-M. Soulodre et R. Tessier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé E. Fontaine et les RR. PP. G. Ramaekers et L. Hardy, S.J., du collège de St-Boniface, assistaient au choeur.

La chorale était sous la direction des Soeurs Chanoinesses du Précieux-Sang.

Les porteurs étaient MM. Vachon, L. Landry, Morier, Emile Lafrenière, Grenier et W. Morin, Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet.

Les scouts du Précieux-Sang formaient une garde d'honneur.

Remerciements

Les familles Mahé, Gorowski et Gauthier désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil, soit par offrandes de messes, fleurs, prières auprès de la dépouille mortelle et assistance aux funérailles. Un sincère merci aux Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet et du Conseil St-Boniface, aux Filles d'Isabelle, aux scouts du Précieux-Sang, aux Pères du collège de St-Boniface, aux responsables du chant et à l'organiste, ainsi qu'aux dévoués prêtres qui les ont assistées dans leur épreuve.

Mlle Béatrice Tellier, fille de M. et Mme Roland Tellier, de 125, avenue Monck, St-Boniface, recevra cette année l'une des deux bourses de $500.00 chacune données annuellement par la Manitoba Teachers Society. Mlle Tellier terminait sa douzième année à l'Institut Collégial St-Joseph en 1959 et entreprit son cours classique au Collège de St-Boniface où elle obtint son baccalauréat ès arts en juin dernier et un degré A.M.M. de piano. Elle s'est aussi méritée plusieurs bourses d'études, dont la bourse "Alumni", le Kathleen Ferrier Memorial et des bourses en musique de la compagnie Eaton. Mlle Tellier commencera ses classes à la faculté d'éducation de l'Université de Manitoba cet automne.

Notes agricoles

Jean XXIII invite les catholiques à améliorer la vie du monde agricole

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu en audience les quelque 500 représentants de plus de 100 organisations catholiques nationales et internationales, provenant de plus de 50 pays, qui participent actuellement à Rome à la "Rencontre internationale des catholiques sur la vie rurale".

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le Souverain Pontife a notamment déclaré: "Comme dans tous les domaines de la vie religieuse et morale, publique et privée, les catholiques engagés dans la vie rurale doivent prendre conscience de leur devoir d'être le ferment dans la masse".

Jean XXIII a ensuite rappelé à ses auditeurs les consignes qu'il a données aux fidèles pour qu'ils collaborent au développement et à l'améloiration des conditions de vie du monde agricole en général et des pays sous-développés en particulier: "L'action des catholiques doit montrer clairement que rien n'est étranger à une conscience catholique de ce qui intéresse toute l'humanité, de ce qui rassemble les hommes compétents pour des entreprises communes, généreuses et fécondes, comme l'est précisément celle qui se pro-



pose l'élévation du niveau de vie des pays sous-développés, encore essentiellement ruraux. Ce qu'on attend des catholiques dans ce domaine, ce sont avant tout des études spécialisées conduites avec toute la rigueur scientifique désirable, puis des interventions sérieuses et concrètes. Les catholiques continueront d'autre part à exercer leur influence au sein des organismes internationaux qui, il faut s'en réjouir, affrontent ces vastes problèmes avec compétence et en faisant appel aux techniques les plus modernes, sans préjudice pour les activités privées, qui se développent en une fervente émulation, et où nos fils catholiques, nous l'avons dit dans notre encyclique, entendent être au premier plan".

Le Pape a en outre recommandé aux catholiques d'appuyer toutes les formes d'association qui, a-t-il dit, dans le secteur agricole comme dans tout autre secteur de la production, sont aujourd'hui une exigence vitale: "Ils doivent s'efforcer de pénétrer ces associations de l'esprit évangélique de solidarité et de compréhension mutuelle. C'est à eux — et à tous ceux qui nourrissent de nobles sentiments — qu'il revient d'introduire, à côté des motifs d'intérêt économique, les valeurs spirituelles de la charité chrétienne, qui donne son fondement solide et irremplaçable à toute manifestation de la vie sociale".

Pour terminer, le Souverain Pontife a engagé ses auditeurs à prier pour le succès du Concile.

L'austérité de courte durée?

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Hees, a prédit devant plus de 400 hommes d'affaires canadiens, que le programme d'austérité pourrait être de courte durée. Il a notamment promis de faciliter les emprunts pour les petites entreprises.

Dans un autre domaine, M. Hees a écarté la possibilité que notre pays se joigne, pour l'instant, à l'un ou l'autre des groupes internationaux, tel le Marché commun européen.

L'enseignement catholique au Congo

Malgré de grandes difficultés financières, l'enseignement catholique congolais accueille actuellement 1,400,000 élèves dans ses établissements primaires et moyens. Depuis 1960, les écoles catholiques, dans leur ensemble, sont administrées par des Congolais. Environ 40,000 membres du corps enseignant sont demeurés sur place, même là où le paiement de leur salaire n'était pas assuré.

Mgr Baudoux est élu président de la C.C.C.

OTTAWA — Au cours de l'assemblée plénière de l'épiscopat canadien qui s'est tenue le mercredi 12 septembre à Ottawa, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, ont été élus respectivement président et vice-président du Conseil de la Conférence catholique canadienne.

Les autres membres du Conseil de direction sont: Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, secrétaire; Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke; Mgr Philip F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, et Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina. Les membres "ex officio" du Conseil sont: LL. EE. les cardinaux McGuigan et Léger, ainsi que Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, et Mgr Maxime Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens.

La composition des commissions épiscopales demeure la même, sauf que la Commission épiscopale de l'Amérique latine s'est divisée en deux sections, française et anglaise, et que Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque auxiliaire à Ottawa, remplace Mgr A. Sanschagrin, O.M.I., comme membre de la Commission de l'Action catholique et de l'Apostolat laic.

Les membres de la Commission française d'Amérique latine sont Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., administrateur apostolique d'Amos, et Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

La Commission épiscopale française de l'Action catholique et de l'Apostolat laic se compose comme suit: Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, président; Mgr Percival Caza, évêque-coadjuteur de Valleyfield, secrétaire, et Mgr P.-E. Charbonneau, évêque auxiliaire à Ottawa.

La section française de la Commission épiscopale d'Action sociale se compose de Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, président; Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec, secrétaire, et Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterve.

La Commission épiscopale des missions, section française, se compose de Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador, président; Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, secrétaire, et Mgr Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James.

Les membres de la Commission épiscopale de l'éducaton, section française, sont Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, président; Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, secrétaire, et Mgr L. Lévesque, évêque de Hearst.

Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, demeure président de la Commission française des techniques de diffusion, dont les autres membres sont Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, secrétaire, et Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

La Commission des hôpitaux et oeuvres d'assistance, section française, a comme président Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire à Joliette; comme secrétaire, Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, et comme membre, Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

La section française de la Commission de liturgie se compose de Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, président; Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, et Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, secrétaire. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, est président de la section anglaise, dont les autres membres sont Mgr J. Klein, évêque de Saskatoon, secrétaire, et le Révérendissime Père Dom Jérôme Weber, O.S.B., Abbé de St-Pierre de Meunster, Sask.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

L'impressionnante cérémonie d'installation des officiers, qui eut lieu lors de l'assemblée du 17 septembre, s'est très bien déroulée, grâce au bon travail du Député de District et de son équipe, que le Grand Chevalier me charge de remercier. Bien que l'assistance ne fût pas comme on aurait pu l'espérer, il y avait une amélioration, et une mention spéciale va aux nombreux frères présents. Le conférencier a promis de faire son possible pour que le graphique continue à monter, en invitant divers conférenciers de marque. Ah oui, qu'est-ce que cet graphique? Si vous tenez vraiment à satisfaire votre curiosité, venez en prendre connaissance à la prochaine assemblée!

Notre aumônier, de retour de ses randonnés dans l'Est, était, comme toujours, à point avec ses bons mots, essayant de nous "éclairer" sur divers points de théologie.

Le Député de District prit aussi la parole et montra l'importance, non seulement de continuer le bon travail de notre Conseil, mais de s'efforcer à l'améliorer.

Le président du comité de la grande loterie possède toujours un bon nombre de billets pour ceux qui en désireraient davantage, et prie les intéressés de le contacter en signalant CHapel 7-7665. Quant aux billets distribués auparavant, il demande de les sortir de vos tiroirs et de les mettre en circulation aussitôt que possible. Ne gardons pas non plus les billets vendus et aidons les frères en charge à remplir leur tâche sans trop de difficultés.

Une belle marque de sympathie fut témoignée envers la famille de notre frère défunt, A. Mahé, lors des prières offertes au salon mortuaire Desjardins, vendredi dernier. Bon nombre de nos frères étaient présents. Des remerciements vont à eux et à ceux qui assistèrent aux funérailles samedi dernier, spécialement aux porteurs.

FIGARO.

Il n'est nuage si sombre qui ne soit doublé d'argent.
Proverbe anglais.

Le R. F. Laurin et M. Marcel Lancelot racontent leurs impressions d'un voyage en Europe cet été

(Plusieurs des nôtres ont réalisé un de leurs rêves les plus chers en se rendant en Europe cet été. Sans doute revivront-ils les étapes de leur voyage en lisant les impressions du R. F. Albert Laurin et de M. Marcel Lancelot, qui, quelques jours après leur retour d'Europe, surent évoquer avec beaucoup de verve le merveilleux séjour qu'ils y firent. Ce récit sera d'ailleurs d'intérêt général pour tous nos lecteurs.)

Le Frère Laurin, principal de l'école secondaire Provencher, et M. Lancelot, principal de l'école élémentaire Provencher, quittaient St-Boniface le 10 juillet pour y revenir le 23 août. Pour se rendre en Europe ils profitèrent d'une tournée organisée par la Manitoba Teachers Society, et à laquelle prenaient part 110 professeurs. La traversée, qui s'effectua par avion, nécessita une escale au Groënland. Là, les voyageurs contemplèrent les immenses rochers de cette île qu'on surnomme à juste titre "le pays des glaces et du soleil couchant".

Avant de se rendre sur le continent le Frère Laurin et M. Lancelot parcoururent l'Angleterre et l'Ecosse. Ils ne manquèrent pas de s'arrêter aux endroits qu'avaient fréquentés les grands maîtres de la littérature anglaise. Ils visitèrent Stratford on Avon, patrie de William Shakespeare, le plus grand poète dramatique d'Angleterre. Ils n'oublièrent pas l'autre William, poète célèbre lui aussi, ce Wordsworth, chef de l'école lakiste, et se rendirent à Grassmere pour voir le chalet qu'il avait habité, et au Lake District où il avait puisé son inspiration. A Warwick ils subirent l'emprise des romantiques, car l'hôtel où ils logèrent avait été, au début du XIXe siècle, un lieu de rendez-vous pour Keats, Byron et Shelley. Cambridge, centre universitaire, leur réservait une surprise. Le Frère Laurin fut heureux d'y rencontrer fortuitement une de ses connaissances, le R. P. Amédée Dupas, S.J., qui poursuit actuellement ses études à Londres.

Des merveilles d'architecture

A Windsor, ils admirèrent le splendide palais royal, qui fut construit sur l'ordre d'Edouard III. L'Angleterre possède de nombreux châteaux. Elle possède également plusieurs cathédrales. Le Frère Laurin et M. Lancelot constatèrent avec regret que certaines de ces cathédrales, qui jadis étaient des sanctuaires catholiques, sont depuis longtemps entre les mains des protestants. Deux de ces merveilles d'architecture, autrefois catholiques, qui les impressionnèrent vivement sont la cathédrale St. Paul à Londres et l'Abbaye de Westminster, construite au XIIIe siècle sous Henri III et qui renferme les tombeaux des rois et des grands hommes d'Angleterre.

Nos visiteurs furent sensibles aux charmes de l'Ecosse. Ce pays avec ses falaises, ses côtes, ses troupeaux sans fin de moutons, n'est pas sans attraits. Il offre également des régals culturels. Chaque année Edinbourg attire un grand nombre de touristes lors de son fameux festival international. Cette année les Cameron Highlanders, qui y participaient, firent honneur au Canada. Le Frère Laurin et M. Lancelot furent heureux de leur succès.

De nouveau à Londres, ils prirent congé du groupe de la M.T.S. afin de parcourir à loisir les autres pays qu'ils désiraient visiter. Pour voyager en Europe ils se procurèrent des billets "Urail", qui permettent aux détenteurs de voyager par train et même par bateau n'importe où en Europe.

Ils consacrèrent quinze jours à la France, La Bretagne, pays d'origine des parents de M. Lancelot, les retint quatre jours. C'est une province très pittoresque. Les Bretons, surtout les plus âgés, portent le costume national. Plusieurs Bretons portent des sabots.

Le 14 juillet à Paris

A Melrand, en Bretagne, M. Lancelot rencontra une cousine qui arrivait d'Algérie et qui racontait avec émotion les émeutes et les révoltes qui y sévissaient.

Paris captive toujours les touristes par la beauté de ses monuments, par son architecture imposante, par la richesse de ses musées, par la magnificence de ses jardins. En plus de la joie qu'ils ressentirent à contempler les chefs-d'oeuvre de la métropole française, tels que le Louvre, Notre-Dame et le Palais de Versailles . . ., ils eurent le privilège de voir le grand défilé du 14 juillet que le général de Gaulle rehaussait de sa présence.

A Lourdes ils assistèrent à la procession aux flambeaux qui rassemblait des milliers de pèlerins. Quel souvenir inoubliable!

Puis c'est Bordeaux, port florissant sur la Garonne, et Biarritz, endroit idéal de villégiature sur le littoral de l'Atlantique. M. Lancelot fut enchanté de la plage de Biarritz. Sans vouloir rien enlever à Nice, il accorde sa préférence à Biarritz.

Nice a tout de même beaucoup de charme, comme aussi Cannes, et la Côte d'Azur, baignée par la Méditerranée. Sans oublier Monaco, qui possède Son Altesse la princesse Grace et un Casino, où il est toujours fascinant de risquer quelques nouveaux francs. De cet état mi-souverain, qui fait partie du territoire douanier français, le Frère Laurin et M. Lancelot conservent surtout le souvenir du palais du prince Rainier et du jardin exotique où abondent les plantes rares.

Méthodes agraires primitives

En France, comme d'ailleurs dans les autres pays, ils fixèrent leur itinéraire de telle sorte qu'il leur fut possible d'observer la vie rurale aussi bien que la vie urbaine. Ils remarquèrent le contraste de la mécanisation avancée sur les grandes fermes de la Normandie avec les instruments aratoires souvent rudimentaires dont on fait usage sur les petites fermes dans plusieurs régions de France. Ils se rendirent compte que la même situation existe partout en Europe, car les petites fermes se prêtent mal à la mécanisation. Elle est particulièrement évidente en Espagne, où les méthodes de culture sont primitives. En plusieurs endroits on peut voir des boeufs à l'oeuvre dans les champs.

Mais l'Espagne, malgré son extrême pauvreté offre des distractions fort recherchées. Une de celles qu'apprécièrent le Frère Laurin et M. Lancelot fut le flamengo, danse qui fait revivre les chants et les danses de l'Andalousie. Une autre fut la corrida. Malgré que ce spectacle va à l'encontre de nos moeurs, il est tout à fait saisissant. Une grande foule applaudissait les exploits sanguinaires des toréadors.

L'Espagne leur montra aussi son côté esthétique. Ainsi, au musée del Prado, ils s'extasièrent devant nombre de peintures remarquables, signées par des artistes comme Velasquez, Rubens et Raphaël.

Au berceau des Marianistes

A Saragosse, ils pénétrèrent avec émotion dans la cathédrale del Pilar. Le Frère Laurin fut particulièrement touché de se trouver dans l'église même où le Père Chaminade eut l'inspiration de fonder la société des Marianistes.

Barcelone, autre ville espagnole qui les accueillit, leur offrit sa gaieté. Elle a plusieurs quartiers modernes, puisqu'elle fut reconstruite après la révolution.

Les beautés de l'Espagne firent oublier la chaleur torride qui sévit dans ce pays en été. Ce fut la même chose lors de leur séjour en Italie. La chaleur accablante ne put les empêcher de s'arrêter dans plusieurs villes. A Rome, ils visitèrent le Vatican, le Colisée, la villa Borghèse, la maison générale des Marianistes, Saint-Pierre de Rome et plusieurs autres chefs-d'oeuvre de la Ville Eternelle. Ils furent à même de voir quelques préparatifs du Concile Oecuménique.

Ils firent connaissance avec Pise, qui les enchanta, car c'est, par la magnificence de ses édifices, une des plus belles villes d'Italie. Ils eurent le plaisir de voir Florence, grand centre artistique, littéraire et industriel. En traversant la riche plaine du Po, ils s'arrêtèrent à Milan, qui elle aussi brille par ses musées, ses églises et ses palais richement décorés.

De Milan ils passèrent à Berne. Dès leur entrée en Suisse ils furent charmés par le relief des paysages et par la température clémente. La capitale, Berne, est une ville bilingue puisqu'on y parle le français et l'allemand. De Berne ils se dirigèrent vers Interlaken. Là le funiculaire les transporta à une altitude de 8,000 pieds au sommet du Jungfrau.

Fribourg est un centre universitaire de réputation internationale. Cette ville a la distinction d'avoir des maisons de soixante-deux différents ordres religieux. Elle s'enorgueillit avec raison de son séminaire international et de sa cathédrale Notre-Dame de Bourguignon. C'est avec regret qu'ils quittèrent cette ville pour se rendre à Zurich, où ils firent un court arrêt, avant leur départ pour l'Autriche.

Vienne et Bruxelles

Vienne leur a plu. Ils firent dans cette ville des excursions intéressantes, entre autres une promenade dans les Bois de Vienne et une visite au superbe château de Schoenbrunn, l'ancienne résidence des Habsbourg, qui renferme des trésors artistiques. A Salzbourg ils eurent la chance d'assister au festival, dont la renommée n'est plus à faire.

Après leur séjour en Suisse et en Autriche, ils descendirent le Rhin. Quelques villes allemandes sur leur parcours surent les intéresser: Munich, Stuttgart, Mannheim et Cologne. Cologne est maintenant reconstruite. Il est impossible d'y passer sans admirer sa magnifique cathédrale gothique.

Leur croisière sur le Rhin les conduisit aux Pays-Bas. La Hollande est un pays qui se distingue par l'ordre et la propreté qui y règnent. La capitale de la Belgique est une ville par excellence. Elle a des édifices très modernes, dont plusieurs gratte-ciel. Luxembourg, capitale de l'Etat du même nom, est une ville très pittoresque.

Ce fut la dernière étape de leur séjour sur le continent, car tous les voyages, même les plus beaux, ont une fin. Il leur fallut donc songer au retour et à cette fin, ils s'embarquèrent à Ostende. La mer était fort mauvaise et ils furent heureux quand le bateau parvint à Douvres, car le mal de mer devenait insupportable. De Douvres, ils regagnèrent Londres pour se joindre de nouveau au groupe de la M.T.S. pour l'envolée du retour.

Ils se considèrent privilégiés d'avoir réalisé un si long voyage sans mésaventures, dans des pays où la circulation est souvent hasardeuse. Ils apprécièrent d'autant plus leur bonne fortune lorsqu'ils apprirent que trois des membres du groupe de la M.T.S. avaient subi des accidents. Le voyage leur fut agréable par le fait qu'ils connaissaient le français et l'anglais. Selon eux, les touristes qui possèdent les deux langues se tirent bien d'affaire en Europe.

Pendant leur séjour prolongé dans des pays étrangers, ils eurent l'occasion de goûter plusieurs mets. Ils commandaient toujours la spécialité de l'endroit où ils se trouvaient. Une spécialité peut être à la fois délicieuse et trompeuse. A Paris, ils mangèrent du cheval en croyant que c'était du veau. A Fribourg, ils apprécièrent une fondue au fromage que seuls les Suisses savent préparer. Somme toute, ils savourèrent plusieurs mets exquis. La nourriture en France, en Suisse et en Belgique est excellente. L'usage de servir du vin aux repas est très répandu. Les Européens en font presque un rite. Ils mettent beaucoup de discrétion dans le choix d'un vin. Tel vin doit accompagner tel mets.

Observations psychologiques

En voyageurs avertis, le Frère Laurin et M. Lancelot observèrent attentivement les gens des différents pays qu'ils visitèrent pour se familiariser avec leur façon de vivre. Ils eurent quelques commentaires pertinents sur leur manière de voir et sur leur standard de vie. En voici quelques-uns:

La technologie n'est pas aussi avancée qu'en Amérique du Nord. Par contre, les Européens possèdent une culture enviable et manifestent en général une grande courtoisie. Ils font aussi preuve d'un esprit professionnel remarquable. L'influence américaine est très prononcée dans plusieurs sphères. Les peuples conservent l'esprit religieux, mais la pratique semble laisser à désirer. Le problème du clergé prend beaucoup d'ampleur et est très ardu. La presse anglaise, en particulier la presse anglicane, fonde un grand espoir sur les délibérations du Concile.

Etant tous deux professeurs, le Frère Laurin et M. Lancelot étaient à l'affût de tout ce qui se rapportait à l'éducation. Ils furent favorisés à cet égard. Plusieurs collèges et maisons d'éducation, sous la direction des Marianistes, furent leurs hôtes. Aussi firent-ils la rencontre de plusieurs éducateurs éminents, avec qui ils échangèrent des idées sur la méthodologie. Les aides audio-visuelles sont très répandues en Europe. Les livres, surtout les livres de lecture pour les jeunes sont plus abondamment illustrés que ceux qui sont à la disposition des jeunes manitobains. Les enfants, même les tout-petits, manifestent beaucoup d'intérêt pour la lecture.

Quelle était l'attitude des Européens à l'égard des deux Canadiens. Les gens étaient étonnés de constater avec quelle facilité le Frère Laurin et M. Lancelot parlaient les deux langues. A plusieurs reprises leur bilinguisme les fit identifier comme Canadiens. Partout en Europe on considère le Canada comme "le pays de l'avenir". Souvent on leur disait, avec une petite pointe de convoitise: "Vous avez de la veine de vivre là-bas".

Lucille FREYNET.

On voit sur cette photo, à gauche, le R. F. Albert Laurin et, à droite, le "petit Frère Henri", actuellement sacristain à Bordeaux, mais qui enseigna à l'école Provencher de St-Boniface de 1907 à 1931. C'est sous l'oeil vigilant du petit Frère Henri que le Frère Laurin fit ses débuts à l'école. Le petit Frère Henri désire transmettre ses bonjours affectueux à tous ses anciens élèves.

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur,

L'article, que vous avez publié dans **La Liberté et le Patriote**, numéro du 10 août 1962, prête facilement à confusion.

Dans l'article il est dit: "On ne peut recourir à l'avortement que dans le cas extrême où il appert que la vie de la mère est en danger".

Pour pouvoir donner une telle affirmation, il faut d'abord bien distinguer entre l'avortement direct et l'avortement indirect.

L'avortement direct désigne toute action, toute intervention, toute opération qui a pour effet unique, i m m é d i a t, l'expulsion d'un foetus vivant mais incapable de vivre en dehors du sein maternel. L'avortement est donc le meurtre dans le sein maternel ou l'expulsion d'un foetus non encore viable. Tout avortement direct, quel que soit le motif invoqué, et même s'il est reconnu par l'Etat, a toujours la même moralité, c'est-à-dire est **intrinsèquement mauvais**. Cet avortement direct est condamné par la loi naturelle, par les lois positives et par l'Eglise, quel que soit le motif qui l'inspire (honneur de la jeune fille, vie de la mère, raison d'eugénisme, indication médicale . . .) et quelle que soit l'autorisation qui prétend le permettre. (voir pour les raisons: Paquin, Morale et Médecine, 1957, p. 206 et sq; Martin, Le Mariage, 1960, p. 158 et sq; . . .)

L'avortement indirect désigne une action, une intervention, une opération ayant un effet bon qui sort directement et immédiatement de la cause, mais entraînant aussi, de façon parallèle, l'expulsion d'un foetus vivant et non-viable.

L'avortement indirect est ordinairement illicite. En effet, nous avons le devoir d'éviter au foetus ce dommage grave entre tous qu'est la mort, même si cette mort est la conséquence d'une action qui est bonne en elle-même.

L'avortement indirect peut cependant être licite, à certaines conditions. Certaines interventions qui amènent ou peuvent amener la mort du foetus ne seront pas nécessairement immorales.

Deux conditions toutefois: il faut qu'il existe une raison proportionnée de permettre l'effet mauvais; il faut une intention droite, il ne faut que vouloir l'effet bon.

Il faudrait donc changer le texte et dire: "On ne peut recourir à l'avortement **indirect** que dans les cas où il appert que la vie de la mère est en danger". Dans les cas qui se présentent, il est important de voir si le danger de la mère ne peut être éloigné par d'autres moyens, sans danger pour le foetus; il faudra voir aussi si l'intervention ne peut être remise. Il est évident qu'on ne peut mettre en danger le foetus pour n'importe quelle raison futile, la raison doit être proportionnée: si la mort du foetus est certaine, l'intervention n'est licite que pour préserver la mère d'une mort moralement certaine; lorsque la mort du foetus est probable, l'intervention n'est licite que pour préserver la mère d'une mort certaine ou probable; lorsque la mort du foetus se présente comme effet accidentel, l'intervention est licite pour sauver non seulement la vie de la mère, mais aussi sa santé sérieusement compromise (v.g. appendicite).

Le texte poursuit: "Toutefois le Pape Pie XII avait clairement laissé entendre que, même dans ces cas-là (extrêmes), il n'y a pas de règle absolue en ce qui a trait à la question de savoir s'il faut préférer la vie d'un enfant qui n'est pas encore né à celle de la mère".

Cette phrase, en plus de prêter à confusion, est inexacte, et fait dire à Pie XII des choses contre lesquelles il a combattu. Voici quelques-uns de ses textes:

Avortement direct: "Tout être humain, même l'enfant dans le sein de sa mère, a le droit à la vie reçue immédiatement de Dieu et non des parents, ou de quelque société ou autorité humaine. Donc de cela il résulte qu'il n'y a aucun homme, aucune autorité humaine, aucune science, aucune indication médicale, eugénique, sociale, économique, morale qui puisse exhiber ou donner un titre juridique valable à disposer directement et délibérément d'une innocente vie humaine, c'est-à-dire en disposer pour la supprimer, soit comme un but, soit comme un moyen pour obtenir un but qui peut-être en soi n'est pas du tout illégitime . . . Au-dessus de toute loi humaine et au-dessus de toute indication se dresse indéfectible la loi de Dieu". Enseignements Pontificaux, Mariage, no 597-598.

Faut-il préférer la vie de l'enfant à celle de la mère: "Le principe vaut pour la vie de l'enfant comme pour celle de la mère. Jamais et en aucun cas l'Eglise n'a enseigné que la vie de l'enfant doit être préférée à celle de la mère. Il est erroné de poser la question selon cette alternative: ou la vie de l'enfant ou la vie de la mère. Non, ni la vie de la mère ni celle de l'enfant ne peuvent être soumises à un acte de suppression directe. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a qu'une chose qui puisse être exigée: c'est qu'on fasse tous ses efforts pour sauver la vie des deux, de la mère et de l'enfant".

Avortement indirect: Pie XII reconnait la légitimité de certaines opérations ou traitements, visant à sauver la mère malgré des risques mortels pour l'enfant. Ici, non plus, on ne choisit pas entre la vie de la mère et de l'enfant, car une des raisons qui rendent licite une telle intervention demande qu'on veuille toujours l'effet bon (sauver la mère) et on permet qu'un effet mauvais puisse en découler (la mort du foetus).

"Si la conservation de la vie de la future mère, dit Pie XII, indépendamment de son état de grossesse, requérait d'u r g e n c e une opération chirurgicale ou une autre action thérapeutique qui aurait pour conséquence accessoire, nullement voulue et cherchée mais inévitable, la mort de l'embryon, un tel acte ne pourrait plus être qualifié d'attentat direct à une vie innocente. Dans ces conditions l'opération peut être licite; comme le seraient d'autres interventions médicales similaires, pourvu toutefois qu'il s'agisse d'un bien de valeur élevée, comme la vie, et qu'il ne soit pas possible de renvoyer l'opération après la naissance de l'enfant ni de recourir à un autre remède efficace". No 665. Voir Enseignement Pontificaux: Le mariage, nos 509; 660-661; 664-665; . . . Voir: Martin, Le mariage; Haring, La Loi du Christ, tome III; Paquin, Morale et Médecine, etc.

THEOLOGIEN.

N.D.L.R. — Nous remercions notre confrère d'avoir bien voulu entreprendre ce travail qui apporte des précisions à une nouvelle inexacte (en date du 10 août) et qui amplifie les points de repère que nous avons indiqués dans une note de la rédaction en date du 17 août.

Le journaliste cherche toujours à simplifier les problèmes, le moraliste préfère une exactitude compréhensive. Il y a des professeurs qui trouveraient même que le texte ci-dessus manque de précisions ici et là.

Retenons en conclusion de l'incident qui a donné lieu à cette nouvelle, cette belle phrase du livre du R. P. S. Larochelle (Précis de Morale Médicale): "Toutes les nobles fonctions comportent parfois des sacrifices. Il en est ainsi de la maternité".

L'influence catholique dans le monde des techniques modernes de diffusion

La semaine du 23 septembre est consacrée aux techniques de diffusion. Les catholiques d'expression française de l'Ouest canadien apprécieront sans doute l'occasion que leur offre leur journal de se familiariser avec les courants d'idées actuellement en faveur dans les organismes catholiques nationaux et internationaux, dont le but est de faire pénétrer le sens chrétien dans la diffusion.

— I —

Ce rapport se divise en partie générale et en partie locale. En voici la première:

Les techniques modernes de diffusion (presse, cinéma, radio, télévision) exercent une influence de plus en plus prépondérante. Ells pénètrent dans tous les milieux; elles atteignent toutes les classes de la société. Elles comportent de grands avantages, mais en même temps elles posent des problèmes très graves.

40 pays représentés

Quelques-uns de ces problèmes furent l'objet de discussions lors des journées internationales d'études de l'Office Catholique International du Cinéma (O.C.I.C.) avec la collaboration de l'Association catholique internationale pour la Radiodiffusion et la Télévision (U.N.D.A.), qui furent tenues à l'Université de Montréal du 23 au 27 juin dernier. Les délégués, au nombre de 300, représentaient quarante pays. L'idée maitresse de ces journées d'études: "les créateurs de films et d'émissions de télévision", fut traitée sous différents aspects. Les délégués examinèrent d'abord la situation présente et constatèrent qu'il y a un grand besoin de créateurs dans le domaine professionnel, aussi bien que dans le champ apostolique. Ensuite ils délibérèrent sur l'apport chrétien aux professionnels. Enfin ils discutèrent de la préparation de créateurs chrétiens.

Des experts de renommée internationale prêtèrent leur concours à l'O.C.I.C. et à l'U.N.D.A. Les journées d'études furent tenues en la distinguée présence d'un délégué du Saint-Siège, Mgr Deskur, secrétaire de la Commission Pontificale des techniques de diffusion, qui donna lecture du message du Souverain Pontife, dans lequel le Saint-Père affirme que "le créateur doit se considérer comme un éducateur de la société".

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger prononça l'allocution à la séance d'ouverture. Il loua d'abord la redécouverte de l'image. Il rappela que les civilisations anciennes étaient des civilisations de l'image, puisqu'elles s'exprimaient et se formaient par l'architecture, la sculpture et la peinture. Il souligna le fait que depuis des siècles l'abstraction et l'écriture triomphent de l'image. Le cinéma et la télévision rétabliront enfin l'équilibre,, car dans l'image, dit-il, "la pensée et la matière s'unissent pour parler à l'homme tout entier, un langage qui lui ressemble parce que fait, comme lui, d'intelligence et de sensibilité". Il signala cependant le danger que pose l'image pour le spectateur, car elle peut susciter plus de réflexes que de réflexion. Il y a aussi un danger qui guette les créateurs, celui de fausser la réalité ou de la présenter d'une façon tendancieuse. Le créateur doit donc être d'une sincérité à toute épreuve. En plus de maitriser les techniques de son art, il doit posséder une connaissance approfondie de l'homme.

Rôle de l'Eglise

Le théologien américain, le R. P. W. F. Lynch, de l'Université Georgetown de Washington dans un vibrant exposé inaugural, dénonça les détracteurs de l'activité de l'imagination et des arts. Il indiqua le gouffre qui sépare le peuple des artistes. Il aimerait que l'Eglise aide à combler ce fossé en honorant les artistes plus qu'Elle ne le fait à l'heure actuelle. L'Eglise, selon lui, devrait prendre une nouvelle position vis-à-vis des arts. La télévision suscite de nombreux et graves problèmes. L'intérieur même de l'homme est envahi par des pouvoirs technologiques, qui visent à produire la passivité et la faiblesse de l'imagination, cette faculté humaine qui est potentiellement la plus réactive.

Quatre spécialistes présentèrent des rapports sur la situation présente et le besoin de créateurs. M. Sallard, un des délégués de France, soutint qu'il devait y avoir plus de place pour les créateurs chrétiens et qu'il ne convenait pas d'abandonnr la création des films à ceux qui s'inspirent du matérialisme ou du nihilisme. M. Gérald Lamarche, de Radio-Canada, déclara que les créateurs en plus d'une solide formation technique devraient recevoir une formation complète de sorte que leurs oeuvres soient imprégnées de réalité chrétienne. M. l'abbé J.-M. Poitevin, secrétaire de l'O.C.I.C., est d'avis que plusieurs cinémas, sans être directement religieux ou missionnaires, peuvent élever vers le surnaturel et le divin. Le R. P. Eugène Murphy, S.J., des Etats-Unis, exprima la conviction qu'étant donné le pouvoir qu'a la télévision d'atteindre un aussi vaste auditoire, elle est un moyen d'apostolat par excellence, et l'apôtre catholique doit par ce truchement "aller aux âmes".

L'apport chrétien

Les exposés sur l'apport chrétien aux professionnels furent confiés à Mgr Anton Kochs, de l'Allemagne, M. Martin Work, des Etats-Unis, et M. Andrès Ruszkowski, du Pérou. Mgr A. Kochs, qui traitait de l'apport chrétien sur le plan spirituel, exhorta les créateurs chrétiens d'avoir "l'oeil intérieur", car l'Eglise ne peut accepter une vision purement artistique. M. M. Work considéra l'apport chrétien sur le plan culturel: son exposé porta surtout sur le nouveau monde et les techniques de diffusion. Le Dr Ruszkowski analysa l'apport chrétien sur le plan professionnel. Dans la conclusion de son analyse il précisa que le chrétien, qui veut réellement venir en aide aux créateurs de cinéma, doit se plonger loyalement dans la vie de cette profession, l'aimer telle qu'elle est, mais aussi se donner entièrement pour faire disparaitre ses défauts.

Une journée fut consacrée à la considération de la préparation des créateurs chrétiens. M. Ramiro de la Fuente, de l'Argentine, et le R. F. Antoine Vallet, E.C., de France, entretinrent les congressistes de la préparation lointaine. M. de la Fuente souligna qu'il était important d'amener les enfants et les parents à saisir la grandeur de la profession de créateur de cinéma et que cela pourrait se réaliser par les discussions en famille, par des lectures appropriées, et par les Ciné-Clubs. La famille chrétienne peut favoriser la vocation de créateurs chrétiens de films et d'émissions de télévision. M. de la Fuente avoua dans sa causerie que malheureusement la famille ne considère pas toujours avec assez de sérieux les vocations précoces. Pour remédier à cette situation, il proposa qu'on forme au sein de la famille des petits "ciné-forums", dans lesquels on discute, on commente les films ou les programmes de télévision. Il est de rigueur aussi de se renseigner à de bonnes sources sur la valeur artistique et morale des films et des programmes. Le conférencier a conclu en disant qu'il appartenait à la famille de soutenir les jeunes vocations et d'encourager les talents afin de permettre la relève des créateurs chrétiens.

Responsabilité de l'école

Le Frère Vallet, directeur national de l'enseignement du cinéma dans les écoles libres de France, attira l'attention sur la responsabilité de l'école. Le temps est venu où l'école doit initier l'enfant au monde des images, c'est-à-dire à lire et à écrire les images. La lecture de l'image lui permettra de comprendre et d'aimer le cinéma. L'écriture de l'image lui donnera éventuellement le pouvoir de s'exprimer par le cinéma et de maitriser l'art du cinéma. Par conséquent, il se formerait par là même des créateurs et un public chrétiens.

Dans leurs causeries M. Victor Bachy, de Belgique, et le R. P. Agnellus Andrew parlèrent de la préparation prochaine. M. Bachy s'en tint à la formation universitaire. Il indiqua l'insuffisance des universités et des écoles de cinématographie occidentales, qui laissent les étudiants se débattre au milieu des idées les plus diverses, contrairement à ce qui se fait à l'Institut de cinéma de Moscou "qui vise d'abord à inculquer à ses élèves une science de la vie et une formation idéologique fondamentale". Le Père A. Andrew aborda le sujet des écoles professionnelles de radio et de télévision. Il énonça les principes qui devraient régir l'enseignement de ces deux techniques.

Le R. P. Aurèle-Marie Séguin, maintenant prieur du couvent des Dominicains à Ottawa, autrefois directeur du réseau français de Radio-Canada, émit ses idées sur la préparation spéciale à la création d'oeuvres apostoliques. Il appuya sur les qualités de base que l'Eglise attend des créateurs, des scénaristes ou des scripteurs, qui s'occupent d'oeuvres apostoliques. Il engagea ceux-ci à s'abstenir de faire de la propagande et à "respecter la transcendance du message chrétien en même temps que les lois propres des techniques qui la communiqueront".

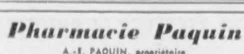
(La semaine prochaine: ce qui se passe chez-nous.)

Lucille FREYNET.

(à suivre)



Un groupe imposant de délégués aux journées d'études de l'O.C.I.C. et de l'U.N.D.A.: de gauche à droite, M. l'abbé Poitevin, P.M.E., de Rome, membre du comité de l'O.C.I.C., le R. P. Jacques Cousineau, S.J., de la Maison Bellarmin à Montréal, promoteur de l'éducation cinématographique, M. Victor Bachy, professeur à l'Université Louvain de Bruxelles, Belgique, et directeur de l'enseignement cinématographique en Belgique, le R. P. Sénécal, du Collège St-Laurent de Montréal, M. l'abbé Lucien Labelle, de Montréal, directeur national de l'Office Catholique National des techniques de diffusion, M. Lapointe, de Montréal, gérant de la Cie Lapointe Distributeur de Films, le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., du Collège de St-Boniface, le R. F. Bonneville, C.S.V., critique de films et animateur de Ciné-Clubs, spécialisé en cinéma en Europe, le R. P. Robert Claude, S.J., de Charleroi, Belgique, écrivain et animateur de Ciné-Clubs, de réputation internationale, Mlle Gisèle Montbriand, animatrice du Stage national du Cinéma à Rigaud, et la Rév. Sr M.-Eugène-d'Avila, S.N.J.M., de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface.









Les scouts de St-Boniface ont naturellement couché à la belle étoile, souvent, au cours de leur voyage mémorable. Ils s'installaient en toutes sortes d'endroits. Ci-dessus le Clan Béliveau et le Clan du Précieux-Sang ont monté leurs tentes près de maisons du Cap-de-la-Madeleine, avant de se mettre en route pour le Rover Moot.

Journal de route des scouts de St-Boniface vers Québec

De St-Boniface à St-Roch-de-Mékinac

Le 18 août:

Vers 4 h. de l'après-midi, le Chef de Clan, Michel Soulodre, donne le signal et 34 commandos-routiers et routiers du Clan Béliveau de St-Boniface et du Précieux-Sang emboitent le pas et se dirigent fiers et rouges dans leurs coupe-vent vers la cathédrale. Là les attendent Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse Cathédrale, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, et quelques prêtres et amis rassemblés là pour le départ du Clan vers l'Est, où il doit participer au quatrième Rover Moot canadien à St - Roch - de - Mékinac, Qué.

C'est sur le trottoir devant la Basilique qu'ils se rassemblent pour recevoir les souhaits de Son Excellence et sa bénédiction avant le départ sur cette "route" d'été. Son Excellence se dit heureux de voir le Clan partir en si grand nombre pour témoigner de la vitalité du Scoutisme et de la Route dans le diocèse. On lui présente les patrouilles qui forment le Clan, et ô surprise! voilà la patrouille BAUDOUX. Les autres patrouilles sont Riel, Provencher, LaVérendrye et Selkirk. Les routiers ont donné le nom de Lagimodière à leur autobus pour rappeler en quelque sorte Jean-Baptiste Lagimodière, qui lui, fit le trajet Rivière-Rouge-Montréal à cheval et en raquettes vers 1815.

Avec les dernières recommandations des bonnes mamans et des amis, le Clan embarque dans le Lagimodière et démarre aux cris de Notre-Dame . . . Victoire, du chant du Clan, de la joie générale.

En un rien de temps il est rendu à Lorette, où nous saluons la famille du Chef qui a donné ses trois semaines de vacances à celui-ci pour diriger le Clan. Et nous filons vers Ste-Anne, Steinbach pour en arriver à Piney sur les frontières. C'est un officier de douane surpris et un peu perplexe qui nous accueille et nous laisse passer sans même s'aventurer vers l'autobus, d'où proviennent des cris et des chants.

Nous voilà rendus aux Etats-Unis d'Amérique. Les gars ne semblent pas s'en rendre compte, car cela n'interrompt pas tellement leurs parties d'échecs, de canasta, ni même les membres de l'orchestre qui commencent déjà à découvrir des morceaux qu'ils peuvent jouer sans trop fausser.

Et le temps passe. Il fait nuit et bientôt il faudra s'arrêter pour le coucher. Voilà un terrain de campement. Scotty, notre chauffeur, stationne le Lagimodière tant bien que mal.

Et nous commençons la routine qui se perfectionnera dans les jours qui vont suivre: "Patrouille Provencher ici; patrouille Selkirk là-bas; Riel près de l'autobus; un peu de silence, les gens dorment". Et nous installons nos sacs de couchage entre les remorques. Il fait frais; on se couche.

A peine couchés un train passe à cinquante pieds. Tous croient leur dernière heure arrivée. Mais non, il s'éloigne; j'ai peine à fermer les paupières; là je dors. Il est minuit.

Le 19 août:

6 h. 45 a.m., lever. La messe est dans vingt minutes. M. l'abbé Anctil chantera une grand-messe. Edouard Bonin, en charge de la liturgie, se dépêche pour préparer l'autel. René Tadiff essaie de retrouver le déjeuner parmi toutes ces boites. Une famille assiste à la messe près de ce lac, Pelican Lake.

Nous tardons à partir. Il faut ré-organiser le matériel. Le retard est de 30 minutes sur l'horaire prévu. Les campeurs nous disent qu'ils ne nous ont pas entendus arriver. Tant mieux; cela est un bon signe. Les boites de patrouilles prennent place dans l'autobus dans l'allée centrale. Tous sont là; en route.

Sitôt sur le chemin, M. l'abbé Anctil nous donne une méditation sur la parabole des dix talents. Le chapelet est récité ensuite par l'un des routiers.

Vers midi nous arrivons à Duluth-Supérieur. Aucun arrêt n'est prévu ici. Alors il faut prendre des photos par les fenêtres. Henri Ragot est là avec sa caméra, ainsi que Wilfrid Désilets.

Nous arrêtons pour diner à quelques milles des villes jumelles. Le Père Soulodre fait remarquer qu'il aime beaucoup le "baloney" en sandwich.

Vers 4 h. 30 p.m., nous devons faire un bref arrêt pour communiquer avec le poste CKSB. Les gars sont intéressés de connaitre les nouvelles qui sont communiquées au poste. Il faut se tenir au courant des événements qui leur auraient échappé sur l'autobus.

Après 420 milles nous ne sommes rendus qu'à Gladstone. Il est 11 h. et nous n'avons pas soupé. Le chef trouve un autre terrain, cette fois-ci près de la grand-route. Les phares du Lagimodière servent de lumière pour dresser les tentes et pour la préparation du repas.

Avant le coucher, on s'écarte du camp pour la veillée d'armes de notre aspirant, Edouard Bonin. Chaque routier fait le commentaire d'une des lois scoutes pour que l'aspirant comprenne le sens de sa promesse scoute. Un chien tient à graver cette veillée dans notre esprit, car il ne cesse de japer durant toute la cérémonie.

Le 20 août:

Elle sera connue cette journée, comme "la plus longue et la plus mémorable de tout le voyage". Le lever est avancé d'une demi-heure, donc à 6 h. 15. Première messe, déjeuner, deuxième messe, décampement et nous partons à 8 h. 30 précises.

En deux heures nous sommes rendus au pont Makinac, pont suspendu de six milles, qui a coûté près de cent millions. Il nous faut débourser $9.00 pour le traverser. Scotty avance lentement afin de permettre la prise de photos. Des têtes émergent de toutes les fenêtres encore pour capturer la structure géante. A droite, le lac Michigan; à gauche le lac Huron. De loin on aperçoit un cargo.

On traverse une région très peuplée. L'auto-route nous conduit vers Saginaw, puis Flint. Une fois on se perd, et il faut rebrousser chemin.

Le Chef espère bien coucher en dehors de Sarnia. Il est 9 h. 30 quand nous entrons à Port Huron. On doit traverser le Blue Water Bridge pour revenir au Canada à Sarnia. Les routiers sont fiers de retrouver leur pays et ils le montrent en entonnant le "O Canada" par trois fois, et toujours plus fort. Le douanier canadien sourit et nous souhaite la bienvenue.

Le Lagimodière file sur la route canadienne. Le Chef cherche un terrain; il n'en trouve pas. Au poste d'essence suivant on nous apprend qu'il n'y en a pas avant Niagara. La chose n'est pas possible; ce qui est sûr, c'est qu'il est impossible de camper dans les champs à cause des récoltes. Le Chef consulte les autres. Scotty est prêt à chauffer jusqu'aux chutes. Et les routiers? "Donnez-nous quelques biscuits; ça ira". Bon, on fonce. Et comme pour montrer leur enthousiasme et pour prouver qu'il sont en forme, les chants recommencent, la musique reprend de plus belle. Henri est là avec l'accordéon, et Ronald Séguin avec ses "bongos", Ronald Desrochers et sa guitare, Edouard Bonin, Reynald Laurencelle et tous les autres.

Mais l'enthousiasme diminue et rendu à London le silence règne. Seuls Scotty, le Père Soulodre, le co-pilote veillent. On réussit à se perdre à London; le résultat: 20 milles de trop.

Il est 4 h. du matin quand le Lagimodière entre à Niagara. Et c'est un chauffeur presqu'épuisé qui descend après plus de 600 milles de route. Les gars se réveillent et vont admirer les chutes. Deux policiers s'approchent et nous disent qu'un terrain de campement se trouve à huit milles en amont des chutes sur la rivière Niagara.

Nous ne le trouvons pas. Et alors, que faire? Le Chef donne l'ordre. Qu'on étende les sacs près de l'autobus entre la route et la rivière. Après quelques heures de repos — ce qui permettra à Scotty de prendre un repos bien mérité — on trouvera un autre endroit. En dix minutes, les routiers sont étendus dans leur sac de couchage. Il fait clair déjà.

Le 21 août:

8 h. 30 a.m.: un policier arrive et essaie de nous réveiller en criant: "Come on fellows; everybody up!" Il ne réussit pas et, découragé, il repart pour ne revenir que quinze minutes plus tard. Il touche Ronald Séguin qui se réveille en sursaut et lui indique où est couché le Chef.

Il nous apprend qu'il faut nous lever car les autorité ont reçu des plaintes de gens qui avaient passé là et qui avaient trouvé que cela "paraissait" mal. D'accord, on se lève. Sans réveiller Scotty qui dort toujours dans le Lagimodière, nos deux aumôniers disent leur messe. Après le déjeuner on réveille Scotty et nous partons pour visiter les chutes.

Pendant deux heures, les routiers parcourent les parcs près des chutes. On descend dans les cavernes sous les chutes, on prend des photos, ou encore, comme plusieurs l'ont fait, on monte vers le "Seagram Tower" pour contempler plus de 5,000 milles carrés.

Et nous quittons ce Niagara mémorable. Le Lagimodière file sur le chemin "Reine Elisabeth". Nous n'arrêtons pas à Toronto bien que nous le contournions par le Lakeshore Drive, où les routiers voient de près le CNE et le port de Toronto.

Nous suivons les routes 2 et 4 pour traverser le plus de villes possible. Mais nos routiers sont un peu fatigués et pas très réveillés. Avant la tombée de la nuit on arrive au parc provincial Presqu'île près de Trenton, où on s'installe sur un terrain scout.

Cette soirée-là, Edouard Bonin prononce sa promesse scoute dans un cadre parfait. Puis Adélard Gendron et Philippe Rougeau, après la cérémonie de l'Investiture, avec Edouard, sont reçus au Clan comme stagiaires routiers.

Le 22 août:

Visite du Fort Henri à Kingston. Le Chef s'adresse à l'officier de service et nous entrons gratuitement. On nous fait visiter tout le fort. Quelques routiers risquent de se faire enfermer dans les cachots. Nous avons le temps d'admirer la précision de la relève de la garde. En partant, on rencontre un groupe de moniteurs du terrain de jeu de St-Hyacinthe. Nous avons peine à retrouver tous les routiers, qui avaient été invités à se rendre à St-Hyacinthe avec le groupe.

Nous quittons Kingston avec regret, mais c'est pour aller à Ottawa, où une réception aussi chaleureuse nous attend. Un chef de la "Boy Scout Association" nous fait entrer à l'Exposition sans aucune difficulté. Et pendant trois heures, les routiers circulent sur le terrain de Lansdowne Park ou encore vont prendre une marche dans la capitale.

Nous redescendons au fleuve pour le coucher à Morrisburg.

Le 23 août:

Montréal. Nous y sommes dans l'après-midi après un arrêt à Upper Canada Village dans la matinée. Le Lagimodière traverse la ville sur la rue Sherbrooke, embarque sur le Pont Jacques Cartier et descend sur l'île Ste-Hélène.

Les routiers se mettent en uniforme et partent à la découverte de Montréal. On les retrouve un peu partout: à Dorval, sur le Mont Royal, sur la rue Ste-Catherine. Les chefs visitent Jean-Baptiste Picard, ancien assistant au Clan. On y retrouve aussi un assistant du Clan, Claude Boily, qui a passé les vacances dans la métropole. A 11 h., tous se retrouvent sur l'île. Mais voici que Pierre Couture arrive en automobile avec ses cousines de St-Lambert. Précipitation générale pour saluer ces demoiselles.

Le 24 août:

Toujours à Montréal. Claude nous a organisé une tournée de la ville en autobus. Nous le retrouvons au collège de Montréal (Sulpicien), notre nouveau centre d'opérations. Notre guide nous fait visiter la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, l'église Notre-Dame, l'Oratoire, le Mont Royal.

Après les crêpes du midi, on se rend à Radio-Canada pour une courte visite. Le cousin du Père Soulodre et du Chef, Henri Bergeron, ne s'y trouve malheureusement pas.

Dans la soirée, les routiers sont encore libres. Ils partent, mais pas avant d'avoir lavé leur linge et avoir pris une douche chaude. Ce soir-là on en retrouve aux danses folkloriques à l'aréna Maurice Richard, au parc Lafontaine et ailleurs.

Wilfrid et Léon Désilets se rendent à l'Immaculée-Conception pour rencontrer un ancien scout, le Père Georges Druwé, S.J.

On dit que pendant la nuit dans le dortoir du collège quelqu'un a décidé que les oreillers avaient trop de plumes et que par conséquent il a jugé bon de les répandre un peu partout sur le plancher.

Le 25 août:

Nous quittons Montréal avec regret. Claude ne nous accompagne pas. Nous longeons la rive nord du fleuve pour en arriver au Cap-de-la-Madeleine. Quel accueil! Les Pères Oblats nous trouvent un terrain en pleine ville à quelques pas du sanctuaire. Les tentes se dressent entre deux maisons. Imaginez la surprise des gens en apercevant ce camp en pleine ville.

Le plus impressionnant, c'est la procession du soir à la chandelle. Les routiers ont l'honneur de porter la statue de la Vierge au cours de la cérémonie. Certainement, un des faits saillants du voyage.

Le 26 août:

De grand matin, le Père Soulodre dit la messe à nos intentions dans la vieille chapelle devant la statue miraculeuse.

Le traversier de Trois-Rivières nous débarque sur la rive sud du fleuve. En quelques heures nous arrivons à Québec après avoir traversé sur le pont de Québec. De nouveau, le co-pilote se perd et le Lagimodière aboutit dans des rues étroites. Scotty est en sueur. Il doit reculer puis embarquer sur les trottoirs pour effectuer un tournant. Ouf, on l'a échappé belle.

On se rend à Orsainville au nord de la ville. Paul Mercure, un autre assistant au Clan il y a quelques années, nous accueille à bras ouverts. Les routiers dressent leurs tentes derrière sa maison, au pied des Laurentides.

Après un repas léger, le Lagimodière nous reconduit à Québec sur les Plaines d'Abraham. Dimanche soir à Québec, quel plaisir! Toute la ville se retrouve sur la terrasse Dufferin en face du Château Frontenac. Et nos routiers sont de la partie. Une dame nous arrête et nous dit combien elle trouve que nos gars parlent si bien le français pour des gens de l'Ouest. Nous la remercions chaleureusement.

A l'heure prévue, rencontre près du Lagimodière. Mais voici que l'orchestre apparait et commence à jouer quelques chansons canadiennes. En un rien de temps une foule se ramasse autour des musiciens. Hélas, c'est trop tard. Il aurait fallu s'y prendre plus tôt!

Mais la soirée a été profitable. Chacun a pu visiter la basse-ville à son gré, s'arrêter devant les vitrines et prendre un petit quelque chose dans les restaurants. Au retour, Paul Mercure nous passe des photos sur le dernier Rover Moot de 1959 à Banff.

Le 27 août:

Dans la matinée, visite du Jardin Zoologique. Paul Mercure nous voit partir en promettant de venir nous visiter à St-Roch. M. l'abbé Anctil arrive en vitesse de chez lui à St-Pamphile. Il nous avait quitté à Ottawa.

Nous retournons par la rive nord jusqu'à Trois-Rivières. Puis le Lagimodière tourne vers le nord, la région de la Mauricie. Nous sommes dans les Laurentides. A Shawinigan, des automobiles nous dépassent en klaxonnant: d'autres routiers qui se dirigent vers St-Roch.

A 7 h. 30, St-Roch-de-Mékinac. Le Lagimodière va deux milles à l'est vers le Manoir de St-Roch, site du Rover Moot. On laisse savoir à tout le camp que le Clan Béliveau de St-Boniface arrive. Scotty est de la partie avec son klaxon; les routiers chantent à tue-tête le chant du Clan. Les têtes des campeurs se tournent: "Et qui sont-ils ces routiers qui arrivent en si grand nombre?"

Le matériel est déchargé près de notre futur terrain de camp. La préparation du souper se fait à la lueur des lampes de poche. Avant le coucher, on trouve le temps d'exécuter quelques chants et de rencontrer quelques-uns de nos frères routiers. Demain, mardi, on monte le camp!

(à suivre)

M. C. W. Brock posera sa candidature à la mairie

M. Clifford W. Brock, citoyen bien connu dans notre ville et ci-devant avocat de la ville de St-Boniface, a décidé de poser sa candidature à la mairie de St-Boniface. Tous le connaissent pour son caractère jovial, sa bonhomie et sa courtoisie.

Résidant de notre ville depuis nombre d'années, M. Brock croit que ses dix-huit années de service comme avocat de St-Boniface lui ont donné une expérience et une connaissance dépareillées des problèmes que confronte notre ville. Il croit que depuis l'avènement du gouvernement métropolitain, puisque nous l'avons, il devrait y avoir eu beaucoup plus de coopération et moins de petites chicanes; plus de coopération et plus d'intégration des services municipaux réduiraient les taxes; il n'y aurait pas de doublage dans les services; il croit que les services de la police et de la protection contre les incendies devraient être gardés au niveau municipal. Il croit que la conduite des affaires de la ville manque de direction et qu'il serait possible d'intéresser un plus grand nombre d'industries à venir s'établir à St-Boniface; s'il n'y en a pas plus, c'est dû aux délais interminables que les intéressés doivent subir avant d'en arriver à une solution. Il croit que le prestige de la ville s'est détérioré depuis le règne des ex-maires McLean et Van Belleghem.

M. Brock a servi dans plusieurs commissions et est bien connu comme avocat dans les relations industrielles.

M. Brock s'intéresse beaucoup à l'étude de la langue française et ses livres de chevet sont la Bible et la grammaire française; il suit depuis plusieurs années des cours de français.

M. Brock est syndic de l'église unie de Norwood, il est le père de trois filles et un fils, Donald, qui est associé avec lui dans la firme Brock & Brock; son fils, Donald, un converti, est un paroissien très fidèle de l'église Holy Cross.

Interrogé sur les possibilités d'alléger le fardeau des taxes qui pèsent sur le petit propriétaire, M. Brock croit que le gouvernement provincial devrait se charger du coût de l'éducation, des services sociaux et du bien-être social.

Son attitude sur la question du musée municipal intéressera les membres de la Société Historique et ses amis; il déclare sans équivoque que la Société Historique devrait avoir la charge de l'administration et de l'opération de la vieille Maison Provinciale et qu'un comité formé de cinq membres de cette société et résidants de St-Boniface et de deux échevins serait bien plus capable d'administrer ce musée et centre d'art, tout en protégeant la ville, que la commission actuelle de cinq citoyens et deux échevins; c'est la proposition soumise par la Société Historique à la ville et M. Brock croit que cette proposition est très raisonnable puisque la Société Historique possède la compétence voulue en la matière bien plus que cinq citoyens quelconques.

M. Brock se propose de tenir l'électorat au courant, dans les prochains numéros du journal, de la politique qu'il veut suivre dans l'administration des affaires municipales.

Bien que des rumeurs aient circulé voulant que M. Brock ait résigné sa fonction d'avocat de la ville pour cause de maladie, M. Brock dit que ceci n'est pas le cas. Bien qu'il ait été malade au début de l'année, M. Brock se dit en bonne santé et capable de remplir avec distinction le mandat qu'il sollicite de l'électorat.

Henry LANE.

(La semaine prochaine, interview avec le maire Guay.)

Petites Notes

Journée de la J.E.C.

Il y aura une journée d'étude pour les assistants et assistantes du secteur "jeune" et du secteur "secondaire" de la Jeunesse Etudiante Catholique à l'Institut Collégial St-Joseph, le samedi 29 septembre, à 10 h. a.m. (heure avancée).

Le but de cette journée est l'organisation des sections et des termes de travail pour l'année 1963.

• • •

Assemblée à l'hôpital

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital général de St-Boniface tiendront leur assemblée générale au restaurant de l'hôpital le mardi 25 septembre à 1 h. 30 p.m. Le conférencier invité, M. le Dr A. A. Earn, parlera sur la technique de concentration mentale; son usage dans la santé comme dans la maladie.

• • •

Correction

M. et Mme Jules-C. Turenne, de 265, rue Notre-Dame, à St-Boniface, célébraient leur 50e anniversaire de mariage le 11 août dernier et non leur 56e.

• • •

Mme Stanislas Muloin ainsi que sa soeur, Mme Marguerite Fontaine, ont passé trois semaines chez leur fille et nièce, Yvette, de Seattle. Elles en ont profité pour visiter l'exposition mondiale, ainsi que leurs soeur et frère, à Vancouver.

Précieux-Sang

Le département de musique de l'école du Précieux-Sang, où Mme Denise Miller est professeur de piano, annonce le résultat des examens pour l'année scolaire 1961-1962. Les noms sont inscrits par ordre de mérite.

A l'Université de Manitoba

Piano

Grade 10: grande distinction, Claudette Sala.

Grade 9: distinction, Marie-Paule Sala.

Grade 8: grande distinction, Yvonne LaRivière.

Grade 6: grande distinction, Louise Houle et Lorraine Sala.

Grade 5: grande distinction, Lorraine Sala.

Grade 4: grande distinction, Raymond Dupuis.

Grade 3: grande distinction, Marcel Verrier; distinction, Suzanne Bélair.

Théorie

Grade 5: grande distinction, Lorraine Garand.

Grade 4: grande distinction, Gisèle Piédalue.

Grade 3: grande distinction, Gloria Piédalue et Lorraine Sala; distinction, Louise Houle.

Grade 2: grande distinction, Josette Rodrigue, Janine Rousseau, Lizette Beauchemin et Diane Asham.

Grade 1: grande distinction, Raymond Dupuis, Lucille Emond, Bernard Rodrigue, Lorraine Sourisseau et Gérard Rodrigue.

A l'Université de Toronto

Piano

Grade 9: avec succès, Rita Prescott.

Grade 4: distinction, Lucille Emond.

Théorie

Grade 3: avec succès, Eleanor Reichardt.

Plusieurs musiciens et musiciennes ont fait partie de clubs variés de Winnipeg, tel que le "Junior Musical" et le "Good Deed Club", ainsi que des séries de télévision, "Calling All Children" et "Hi Jinks".

L'hiver dernier, au festival de Winnipeg, plusieurs ont fait honneur à leur département musical en obtenant la note "Excellence".

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 1 h. 30 p.m., le mardi 25 septembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les représentants pour et contre ladite demande seront entendus.

Cas No 474-62 — **St-Boniface**

Demandeur: **Edward Turner** (propriétaire).

Objet: La permission de construire et de maintenir une addition d'un étage, 14 pieds par 16 pieds, au coin sud-ouest (à l'arrière) de la présente demeure familiale, demeure et addition étant non-conformes, possédant une cour-avant de 12.8 pieds de profondeur plutôt que de 25 pieds tels que requis, et une cour de côté sur le côté sud de 3.5 pieds de largeur plutôt que de 5 pieds tels que requis, et égout du toit dépassant de 6 pouces du côté sud de la cour.

Propriété: 281, Enfield Crescent.

Mme M.-R. Bellefeuille,
assistante-secrétaire,
Comité d'adaptations.

DE NEVE—DESAULNIERS

Le samedi 25 août, à 4 h. 30 p.m., en l'église du Précieux-Sang, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, bénissait le mariage de Mlle Annette-Marie Desaulniers, fille unique de M. et Mme James Desaulniers, de cette paroisse, à M. Harvey De Neve, fils de M. et Mme Henry De Neve, de Beauséjour, Man.

M. Henry De Neve accompagnait son fils, tandis que la mariée entrait dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche en tulle de nylon recouverte d'organza et de dentelle retenu sur les côtés par des roses en organza garnies de pierres du Rhin et de perles, avec manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne de pierres du Rhin. Elle tenait un livre blanc garni de ruban blanc et de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Betty Ann Andrushuk, cousine de la mariée, Carol De Neve, soeur du marié, et Cécile Jobin, une amie, étaient vêtues de robes en taffetas recouvert d'organza de couleur corail et couronnes de même nuance.

Les petites bouquetières, Yvette Jacques, cousine de la mariée, et Laura De Neve, nièce du marié, portaient des toilettes de même teinte et de même tissu que celles des demoiselles d'honneur. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur, MM. Lawrence Cullens, Dale Stevenson et Jack Zelkie, tous amis du marié, portaient le pantalon noir et la veste blanche avec petite cravate noire.

M. Jos. De Neve, frère du marié, agissait comme maître de cérémonies, aidé de M. Alphonse Vaillant, oncle de la mariée.

Un succulent souper fut servi à la salle des Fils Natifs par la pâtisserie Pelland.

Ensuite, il y eut une soirée où tous les parents et amis offrirent leurs bons souhaits aux heureux époux qui reçurent aussi de nombreux cadeaux. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage d'une semaine aux Etats-Unis.

Nous ne possédons réellement que ce que nous avons donné.

Frédéric OZANAM.

Décès

M. R.-J. HUPE

M. Rosaire-J. Hupé est décédé le 2 septembre à l'hôpital St. Mary's de Rochester, à l'âge de 40 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Youville; deux fils, Denis, de Long Beach, Californie, et Claude, d'Albertville, Minn.; deux filles, Raymonde et Diane, d'Albertville, Minn.; trois frères, Jean, de Ste-Anne-des-Chênes, Roméo, de Minneapolis, et Donat, de Transcona; quatre soeurs, Mmes André Grouette et Euclide Asselin, de St-Vital, Mme Arthur Durand, de Wade, Ont., et Mme Jacques Blackburn, de Trenton, Ont.

Les funérailles eurent lieu à Albertville, Minn.

Remerciements

La famille Hupé désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil, soit par offrandes de messes, fleurs, visites et prières auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles.

• • •

M. LOUIS ANDRE

Le 6 septembre à l'hôpital général de St-Boniface est décédé à l'âge de 73 ans M. Louis André, de 482, rue Aulneau.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Prudence, une fille, Marguerite (Mme R. Hodgson); un frère et deux soeurs en Belgique.

M. André était employé comme concierge par Inman Motors depuis les six dernières années.

Le service funèbre et l'inhumation eurent lieu à Redvers, Sask., le lundi 10 septembre.

• • •

MME J.-C. AUGER

Le 8 septembre s'éteignait paisiblement à l'âge de 96 ans, à Montréal, Mme J.-C. Auger, née Alice Bétournay, autrefois de St-Boniface. Mme Auger avait été une pionnière du développement de la province du Manitoba.

Née le 10 septembre 1866 à Montréal, elle était la fille du juge Louis Bétournay, juge puîné de la cour du Banc de la Reine, et de Marie Mercille, de Longueil.

En 1870, le juge Bétournay allait asssumer la fonction de juge du Banc de la Reine à ce qu'on appelait alors le Fort Garry. Deux ans plus tard, Mme Bétournay et ses six enfants allaient le rejoindre, empruntant pour ce faire la route des Etats-Unis et les bateaux de la rivière Rouge.

En 1879, le juge Bétournay décédait accidentellement. Quelques années plus tard, Alice Bétournay épousait M. Joseph-Césaire Auger, originaire de Montréal. De cette union naquirent six enfants, dont deux survivent, Albert, ingénieur professionnel à Montréal, et Joséphine (la Rév. Sr Albert-du-Carmel), religieuse chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Veuve en 1900, Mme Auger demeura avec sa mère jusqu'en 1921. Au décès de cette dernière, elle vint habiter chez son fils, Albert. Son travail ramenait ce dernier à Montréal en 1929. Mme Auger vécut une vie retirée, entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, jusqu'à son décès.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

Oak Lake

Bonheur d'une nombreuse famille

Il y a dans la vie des événements qui, de leur nature, créent dans les esprits des souvenirs ineffaçables. C'est une de ces rares occasions qui a su imprimer, le dimanche 19 août, un caractère indélébile de bonheur et de reconnaissance au coeur d'un père chéri de tous, M. Albert Vachon, lorsqu'il se vit entouré pour la première fois en 11 ans de ses treize enfants, Alice (Mme Emilien Alarie), de Ste-Agathe, la Rév. Sr Thérèse Vachon, S.G.M., de Lisieux, Sask., Jeanne (Mme Côme Fillion), de Virden, Denis, de St-Boniface, Irène (Mme Arthur Boulet), de Dunrea, Annette (la Rév. Sr Ste-Bernadette, M.O.), de Camperville, Cécile (Mme Gérald Desrochers), de Mariapolis, Jean, Marie-Ange et Hélène, à la maison paternelle, Eugène, Gérard et Marcel, étudiants au collège de Gravelbourg.

Enfin l'ardent désir de ce cher papa fut réalisé, car de nombreuses photos ont été prises à cette occasion, ainsi que le portrait de famille. Un grand coeur cependant manquait au rendez-vous, la chère maman qui devait certainement sourire à ses enfants du haut de sa céleste demeure.

Après la messe, où il y eut communion générale, pour la plupart au sanctuaire même de leur première communion, à Oak Lake, tous se rendirent sur le terrain de pique-nique de Virden pour un succulent dîner froid apprêté par la dévouée gardienne de la maison paternelle, la bien-aimée petite soeur, Marie-Ange, et auquel les grandes soeurs venues pour la circonstance contribuèrent tartes, gâteaux, etc.

De cette façon la première partie de l'après-midi s'écoula rapidement. Tous se rendirent ensuite chez Jeanne pour causeries intimes et rafraîchissements. Ensuite, en route pour la ferme paternelle, où un substantiel souper chaud fut servi encore par Marie-Ange en collaboration avec les grandes soeurs.

Déjà la journée était sur son déclin mais non pas la gaieté, l'enthousiasme et les rires provoqués par le rappel de souvenirs d'enfance. La soirée se prolongea donc avec entrain, accompagnée de musique, violon et guitar, par Cécile et Gérald, chants folkloriques par tous ainsi que quelques petites danses exécutées par les petites nièces, Diane et Rose-Marie. Enfin le tout fut suivi d'un délicieux goûter buffet auquel tous surent faire honneur.

Mais comme toutes choses, même celles qu'on aimerait voir se prolonger, ont une fin, ainsi cette journée de bonheur fraternel devait nécessairement se terminer par la séparation. Et un à un, on dut, à regret, se séparer, emportant au plus profond du coeur, chacun à son champ d'action et d'apostolat, le souvenir inoubliable de cette belle réunion de famille. A Dieu, auteur de tout bien, Action de grâces les plus filiales, et à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette rencontre un véritable succès, chaleureux remerciements.

Ste-Agathe

Çà et là

Bonne chance à Mme Cyprienne Lemoine et son fils, Jean-Marc, qui ont quitté la paroisse au début de septembre pour aller demeurer à St-Boniface. M. Albert Bilodeau a acheté la maison de Mme Lemoine et s'y est installé avec sa famille, la semaine dernière.

M. et Mme Pacifique Courcelles avaient la grande joie de recevoir, le dimanche 9 septembre, leurs deux filles religieuses, les Rév. Srs Agnès-Marie (Agnès) et Marie-Angèle (Angéline), M.O. Leurs soeurs mariées et leurs familles se joignirent à elles pour une réunion familiale. Les deux religieuses ont rendu aussi visite à leurs oncle et tante, M. et Mme Signard Beaudoin, et ont pris le souper chez leurs oncle et tante, M. et Mme Jean-Marie Lapalisse, qui fêtaient le premier anniversaire de mariage de leurs fils et bru, M. et Mme Eugène Lapalisse. La Rév. Sr Camille-de-Lellis (Louisa) s'était jointe à ses cousines pour venir passer la journée chez ses parents, M. et Mme Lévis Courcelles.

M. et Mme Pierre Fenez et leur famille, de Sioux Narrows, Ont., visitaient leurs parents, M. et Mme Martial Fenez, en fin de semaine.



CAMIONS CHEVROLET 1963 — La gamme des camions Chevrolet 1963 comporte de nouveaux moteurs 6-cylindres, plus légers, un nouveau moteur 4-cylindres de 90 CV, pour le modèle à cabine avancée d'une demi-tonne et des essieux-avant à poutres en I avec ressorts à lames à flexibilité variable, pour les séries poids moyen et poids lourd, assurant une douceur de marche améliorée, une durée et une capacité de charge plus grandes. La camionnette présentée ici a une suspension avant à ressorts à boudin, de roulement très doux; le châssis-échelle très robuste, redessiné, et les ressorts arrière à boudin, à double effet, lui donnent la meilleure combinaison possible, de douceur de roulement et de capacité de charge. Ce modèle est muni, en équipement standard, d'un nouveau 6-cylindres de 230 po. cu., développant 140 po. cu., avec 7 paliers de vilebrequin. Un 6-cylindres de même conception de 292 po. cu. et 165 CV pour service dur, ou un V8 de 283 po. cu. et 175 CV sont livrables sur demande.

Un jubilé d'or religieux unique dans les annales de l'Ouest

Le samedi 8 septembre, en la fête de la Nativité de la Très Ste-Vierge, en la basilique de St-Boniface, une messe d'actions de grâces était célébrée pour marquer le cinquantième anniversaire de vie religieuse de la Rév. Sr M.-Alexandra, S.S.M.I. (Berthe Doiron). C'est M. l'abbé Léo Beaulieu, cousin de la religieuse jubilaire qui a présidé cette fête.

Soeur Alexandra fut admise dans la Congrégation des Soeurs Servantes de Marie Immaculée, du rite byzantin, en 1912. Pendant les cinquante années de sa vie religieuse, la jubilaire a été tour à tour institutrice et infirmière, soit dans les hôpitaux de sa communauté ou dans des hospices de vieillards. C'est elle qui fut la supérieure-fondatrice de l'hospice des vieillards de Dauphin, institution qui a été la proie des flammes récemment.

Rév. Sr M.-Alexandra, S.S.M.I.

Afin de remplir son rôle dans cette communauté ukrainienne, Soeur Alexandra a dû commencer par apprendre la langue de ses soeurs, ce qu'elle fit avec beaucoup de succès.

Ancienne paroissienne

La jubilaire a voulu que ce jubilé soit célébré dans la cathédrale de St-Boniface, paroisse à laquelle elle appartenait lors de son entrée en religion. Elle était accompagnée par la Rév. Sr M.-Nicolas, S.S.M.I., qui avait été sa supérieure pendant son noviciat, et la Rév. Sr M.-Innocent, S.S.M.I., supérieure actuelle du Holy Family Home. Un groupe intime de parents et d'amis assistait à cette fête.

Pour marquer ce jubilé unique dans les annales de l'Eglise catholique de l'Ouest du Canada, sinon du Canada tout entier, un cantique spécial d'actions de grâces a été composé par M. Maurice Prud'homme, organiste à la basilique, avec paroles du R. P. Lucien Hardy, S.J., du Collège de St-Boniface.

Une réception a suivi la messe dans la salle paroissiale de l'église St-Edouard de Winnipeg. On remarquait parmi les invités les frères et soeurs de la jubilaire dont M. et Mme J.-W. Doiron, de Pénétanguishene, Ont., Mlle Marie Doiron, ainsi que M. et Mme J.-R. Doiron, de Winnipeg. Participaient aussi à cette fête, outre plusieurs parents et amis, les Rév. Srs Elisabeth-des-Anges et Jeanne-d'Orléans, S.N.J.M., les Rév. Srs Ferland, Poliquin et Laurette Doiron, S.G.M., cette dernière cousine de la jubilaire.

M. l'abbé Léo Beaulieu, en termes touchants, présenta les hommages des assistants à la jubilaire, et M. J.-W. Doiron répondit en son nom. Un trentain grégorien, cadeau des parents et amis, fut présenté par Kenny Slobodesky, petit-neveu de Soeur Alexandra.

Soeur Alexandra désire offrir à tous ceux qui se sont associés à cette fête, de près ou de loin, ses plus sincères remerciements.

Elle désire surtout remercier sa communauté qui lui a fourni l'occasion d'accomplir le travail qu'elle a pu accomplir pendant les derniers cinquante ans.

Elle désire remercier ses soeurs en religion pour tout le bonheur dont elle a joui dans la communauté.

Elle rend grâces à la Divine Providence qui a conduit ses pas vers ce champ d'apostolat qui lui a fourni tant de joie.

Filles d'Isabelle de Somerset

Les activités reprennent avec une nouvelle ardeur dans notre cercle: notre première assemblée eut lieu le mercredi 12 septembre. L'assistance fut nombreuse et le tout se déroula avec beaucoup d'enthousiasme.

Notre digne Régente, Mme Marthe Girouard, nous est revenue toute enchantée de son voyage à Montréal, où elle assista comme déléguée officielle au Congrès International de l'Ordre. Mme Martha Vandekerchkholve se dit elle aussi toute heureuse de son séjour, et toutes deux se promettent d'y retourner.

Mme Girouard sût intéresser les soeurs présentes à l'assemblée par un rapport du Congrès très bien préparé ainsi que quelques petits incidents de son voyage, qui amusèrent l'audience.

Départ

Nous regrettons le départ de trois de nos soeurs, Mlle Yvette Mousseau, retournée au début des vacances pour St-Boniface. Mme Bernadette Labossière, maintenant domiciliée avec sa famille à St-Boniface, et Mme Norma Masserey qui nous quitta avec sa famille pour Venthôme, Suisse.

Initiation

L'initiation aura lieu le 30 septembre à 1 h. 30 p.m., heure solaire. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à toutes nos soeurs des cercles du Manitoba.

La REDACTRICE.

Lorette

Souper paroissial

Les Dames de Ste-Anne ont formé un comité pour l'organisation d'un grand souper qui aura lieu dans la salle paroissiale le dimanche 21 octobre, de 5 h. à 8 h. 30 p.m. Mme Annette Grossman est présidente, Mme Alfred Gauthier, vice-présidente, Mme Madeleine Cournoyer, secrétaire, et Mme Georges Marcoux, trésorière.

Cordiale invitation à toutes les personnes de Lorette et des paroisses environnantes d'assister à ce souper.

Incendie

Félicitations au nouveau groupe de pompiers de la paroisse qui a répondu à l'alarme de M. Alphonse Grégoire et qui a réussi à empêcher un incendie de détruire complètement l'étable de son fils, Jean-Baptiste. Les pompiers, MM. Roméo Désorcy, Edouard Manaigre, Raymond Tétreault, Gilles Manaigre, Andy Demarcke, Maurice Therrien, Martial Desrochers, Laurent Desmarais, Lionel Tétreault et Ben Crewson, épargnèrent la grange à foin qui se trouvait tout près. M. Grégoire a pu traire ses vaches dans l'étable le même soir. La cause de l'encendie est inconnue.

La municipalité Taché avait acheté un camion à feu, il y a quelques mois et c'était la première fois qu'on répondait à l'alarme. Chaque semaine auparavant, les pompiers se réunissaient pour pratiquer sous la direction d'un pompier d'expérience du Grand-Winnipeg.

Malades

Les malades qui ont dû faire un séjour à l'hôpital général de St-Boniface et qui sont assez bien maintenant après être retournés à différents hôpitaux pour invalides sont Mmes Mathilde McDougall, à la Maison Ste-Thérèse d'Otterburne, Georgianna Marcoux et Georgianna Jeanson, au sanatorium de St-Vital. Souhaits de bon courage à ces personnes.

Transcona

Activité de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue Féminine Catholique, conseil paroissial Notre-Dame-de-l'Assomption, tenue le 11 septembre, fut présidée par Mme Marcel Fenez, nommée présidente pour le reste de l'année, remplaçant Mme Antonio Comeault qui, à regret, avait donné sa démission.

Mme Ulysse Lamoureux, présidente du comité spirituel, rappela aux membres d'être fidèles à leur commmunion mensuelle le troisième dimanche du mois. Deux messes furent offertes, une pour les victimes du désastre de l'Iran et l'autre pour le succès du prochain Concile oecuménique.

Mme Omer Lamoureux, du comité éducationel, rapporta que les deux bourses scolaires offertes par les membres de la Ligue furent méritées par Huguette Grégoire pour la plus haute moyenne de l'année aux 7e et 8e années, et par Georges Paquette pour les plus hautes notes de l'école à l'examen de français.

L'assemblée décida d'organiser un souper genre buffet pour le 30 septembre, de 4 h. 30 à 6 h. 30 p.m., dans l'auditorium de l'école. Le prix des billets fut fixé à $1.00 pour adultes et de 50c pour les enfants d'école jusqu'à la 8e année. Mlle Hélène Blais accepta la charge d'organisatrice générale. Tous sont cordialement invités à ce souper, le 30 septembre.

Au programme, Mme George Wery, cheftaine du cercle de Jeannettes de la paroisse, raconta l'aventure intéressante du camp d'été des Jeannettes lorsqu'elles se rendaient en group à St-Adolphe pour y passer trois jours d'agrément tout en étudiant la nature. A part des jeux de techniques et des chants variés, elles assistèrent à la messe et firent des visites à l'église. Mme Gérald Carney, du comité des Guides et Jeannettes, remercia Mme Wery et ses assistantes.

Les Jeannettes tiennent leur réunion tous les vendredis soir à 6 h. 30 dans l'auditorium de l'école. Les fillettes âgées de 7 à 11 ans sont invitées à se joindre au mouvement.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, qui est de retour à la maison après avoir été patiente à l'hôpital de Ste-Rose pendant un mois.

M. et Mme D. Gélinas, d'Edmonton, Alta, sont en visite chez M. et Mme Noël L'Heureux. Mme Gélinas est la soeur de M. L'Heureux.

M. et Mme Adélard Ouimette et leur famille, de Dauphin, ont visité M. et Mme Arthur Desjardins et leur famille, le lundi 3 septembre.

M. et Mme Jos. Ayotte, de St-Boniface, ont rendu visite à M. Arthur Desjardins, père, qui était patient à l'hôpital de Ste-Rose.

Mlle Louise Desjardins, employée à Elie, Man., passa la dernière fin de semaine chez ses parents.

Mme E. Denis se rendait à Winnipeg pour affaires, la semaine dernière.

Mme Laurent Therrien et ses enfants, de Laurier, étaient en visite chez M. et Mme G. Casavant, la semaine dernière.

M. et Mme R. Leperre et leur fillette sont en vacances chez M. et Mme J. Leperre.

M. et Mme F. Delannay et leur fille, Susanne, de Wapah, Man., étaient à Ste-Amélie, dimanche dernier, ainsi que M. et Mme E. Jarvis, accompagnés de Mme Stéphanie Clark et Mlle Jane Clark, de Reedy Creek, Man.

M. et Mme T. Bral, de Kamloops, C.-B., sont en visite chez M. Frank Beheyt et son fils, Robert, MM. et Mmes Arthur Beheyt et A. Stomp et leur famille.

M. et Mme Gilbert Pinette, revenant de leur voyage de noces en Alberta, visitaient M. et Mme André Pinette et leur famille, samedi dernier. Ils partirent le 9 septembre pour Dryden, Ont., où ils résideront.

M. Maurice Deslauriers, employé à Peace River, Alta, a visité avec sa fiancée, Mlle Annette Pinette, M. et Mme André Pinette, la semaine dernière.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leur fillette sont venus avec M. et Mme M. Vandenbosch, de Laurier, le dimanche 9 septembre. Le jeune Terry, qui avait passé la soirée du 8 septembre, est revenu dimanche avec ses soeur et beau-frère.

M. et Mme Léopold Roussin et leurs enfants, de Meadow Portage, étaient chez leurs parents durant la dernière fin de semaine.

Mme Gladys Coss est allée passer une couple de semaines en Alberta.

M. et Mme Alexis Dupré, de Laurier, ont rendu une courte visite aux Révérendes Soeurs Oblates au couvent du St-Rosaire, le samedi 8 septembre.

M. Elsime Soucy et sa fiancée, de Winnipeg, accompagnés d'un ami, M. Jerry Berthelette, passèrent la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

Dunrea

Ouverture des classes

Après de reposantes vacances, les écoliers de cette localité ont repris allègrement le chemin de l'école du village, dirigée par les Révérendes Soeurs Oblates. La Rév. Sr Pierre-Julien, bien connue ici pour y avoir exercé déjà ses talents d'institutrice expérimentée, est revenue comme principale et enseigne les 5e, 6e, 7e et 8e années.

M. Daniel Simoens, de Bruxelles, s'occupe des 3e et 4e années, et la Rév. Sr Rose-Alice, venant pour la première fois dans la paroisse, a charge des 1ère et 2e années.

L'ouverture de l'école eut lieu le mardi 4 septembre, et depuis, elle est comme une ruche bourdonnante d'activité. Aux nouveaux arrivants, la plus cordiale bienvenue, et à tous, courage et persévérance dans le travail quotidien.

Sincères remerciements aux religieuses qui se sont dévouées l'année dernière pour le plus grand bien des jeunes et que l'obédience envoie dans un nouveau champ d'action.

Plusieurs étudiants et étudiantes sont partis dans des institutions d'enseignement à l'extérieur: Mlles Rose-Marie Paradis, Pauline et Yvette Boulet à l'Académie de St-Charles; Ida Beaupré, au couvent de St-Lazare; Paul Paradis, au collège d'Otterburne; Denis Rondeau et Gérald Lavoie, au collège de St-Boniface; François Paradis, au Juniorat de St-Boniface. D'autres, y compris Mlles Lucille et Dorothée Boulet et Suzanne Carney, vont à Killarney ou Margaret.

Personnel du couvent

Le personnel du couvent comprend cette année les Rév. Srs Jean-Berchmans, supérieure, Pierre-Julien, assistante, qui remplace la Rév. Sr Marie-des-Neiges, qui prend un repos bien mérité, Marie-de-la-Garde, revenue comme maîtresse de piano, Rose-Alice, institutrice, Jean-Pierre et Jean-Marc, nouvelles recrues pour ouvrage général au couvent.

Va-et-vient

Mme Aimé Boulet qui, en compagnie de son jeune fils, Donald, était allée passer un mois chez sa fille, Rita, à Ottawa, a été forcée de prolonger son séjour de quelques semaines de plus. Le jeune Donald dut être hospitalisé et opéré d'urgence pour appendicite. En plus, des complications survinrent qui mirent sa vie en danger. Heureusement, avec de bons soins, il reprit finalement du mieux et les deux revinrent au foyer le samedi 15 septembre. Tous les petits amis de l'école souhaitent à Donald un prompt rétablissement, car ils ont hâte de le revoir parmi eux.

M. et Mme Alfred Paradis sont de retour après quelques semaines de villégiature parmi la parenté de La Salle, St-Norbert et St-Boniface.

Mme Adrien Boulet se rendait en ville, récemment, pour y visiter ses parents, M et Mme A. Gélinas, et une soeur venant de l'Ontario.

Otterburne

Baptême

Le 9 septembre: Fabien-François-Joseph, fils de M. et Mme Pierre LaRoche, né le 2 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme François LaRoche, remplacés par M. et Mme Joseph LaRoche, grands-parents de l'enfant.

Haywood

Baptême

Le 9 septembre: Suzanne-Juliette-Marie, fille de M. et Mme Léopold Lévesque, de Winnipeg. Parrain et marraine, Albert Lévesque et Thérèse Bazin, oncle et cousine de l'enfant.

Çà et là

Le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., est en convalescence chez sa mère.

Le dimanche 16 septembre, M. et Mme Auguste Debusschère organisaient une fête-surprise en l'honneur de M. et Mme Henri Viallet, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Les parents et amis présentèrent aux jubilaires de jolis cadeaux.

Le dimanche 16 septembre eut lieu la première partie de bingo de la saison. Les amis de Carman et d'Elm Creek vinrent encourager la paroisse.

Laurier

Décès

Après une longue maladie supportée avec résignation chrétienne s'éteignait à l'hôpital de Ste-Rose, le lundi 10 septembre, M. Edouard Chaput.

Après avoir résidé à Ste-Amélie pendant plusieurs années, M. et Mme Chaput vinrent s'établir à Laurier en 1951.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie Dean; quatre filles, Alphonsine (Mme Joseph Corbeil), de Ste-Amélie, Delphine (Mme Alex. Desjardins), de McLeod, Alta, Antoinette (Mme Larry Scoffield) et Joséphine, toutes deux de Winnipeg; cinq fils, Delphis, Edouard, fils, et Jean, de Winnipeg, Alphonse, de Lorette, et Joseph, de Laurier.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le jeudi 12 septembre.

Va-et-vient

M. et Mme R. Fournier étaient en visite chez leurs frères et beaux-frères, MM. Jean et Alphonse Eberly.

M. et Mme Joseph Barré, de Victoria, C.-B., visitaient leurs amis de Laurier, dernièrement.

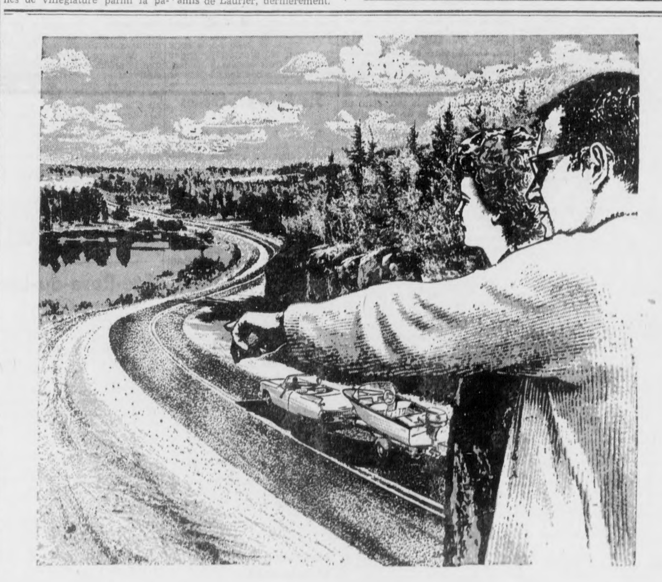
Référendum sur la nationalisation?

QUEBEC — Le député libéral de Bellechasse à l'assemblée législative de Québec a demandé la tenue d'un référendum sur la nationalisation des entreprises d'électricité de la province. Le docteur Gustave Plante croit qu'il s'agit là d'une question trop importante pour être tranchée par les législateurs. Il s'oppose à l'expropriation des compagnies privées d'électricité du Québec, mais souligne que rien n'empêche le gouvernement de prélever des impôts spéciaux sur les profits de ces sociétés.

St-Norbert

Remerciements

La famille Denis Labelle remercie très sincèrement tous ceux qui lui ont manifesté de la sympathie, soit par visites, services rendus, assistance aux funérailles ou offrandes de messes à l'occasion de son deuil récent.



Une bénédiction couronne quatre ans de générosité "immense" à Laurier

LAURIER — Les paroissiens de Laurier étaient en fête, mardi dernier, alors que Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, bénit leur nouvelle église, y conféra le sacrement de confirmation à 54 enfants (32 garçons et 22 filles) et y célébra la première messe. De nombreux prêtres du diocèse avaient répondu à l'invitation de M. l'abbé R. Lavoie, curé.

En plus de MM. les abbés R. Lavoie, curé de Laurier, et C.-A. Halpin, vice-chancelier, qui accompagnait Son Excellence et agit comme maître de cérémonies, on remarquait donc la présence de Mgr M. Cournoyer, P.D., curé de St-Vital de Fort Garry, Mgr O. J. McInerney, P.D., curé de St-Edouard de Winnipeg, et de MM. les abbés Z. Baczkowski, V.F., curé de Dauphin, A. Mikolas, vicaire à Dauphin, J. Bertrand (retiré à St-Vital), C. Vachon, nouveau curé de Dunrea, L. Marchand, curé de Fisher Branch, A. Gervais, nouveau curé de Ste-Amélie, M. Trzaskoma, curé de Winnipegosis, W. Plucinski, curé de Polonia, G. Régnier, curé de St-Lazare, L. Socinski, curé de Neepawa, C. Soeterboek, curé de Plumas, et des RR. PP. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles (en tournée dans cette région actuellement), P. Carrière, C.S.V., supérieur du collège St-Joseph d'Otterburne, et H. Côté, C.S.V., accompagnés du R. F. Noël Delaurier, seule vocation religieuse d'homme dans la paroisse de Laurier, aussi à Otterburne, et plusieurs Oblats, les RR. PP. J.-B. Méthé, missionnaire à Crane River, J. Alarie et J.-P. Isabelle, curé et vicaire de Ste-Rose-du-Lac, respectivement, E. Dorge, résidant à Ste-Rose et missionnaire chez les Indiens, M. Monforton, de Birtle, R. Chaput, principal du pensionnat indien de Sandy Bay, Z. Magnan, d'Amaranth et Langruth, et R. Bédard, de **La Liberté et le Patriote.**

Un fort groupe de Soeurs de la Présentation (de Laurier) et de Soeurs de Notre-Dame-des-Missions (de Ste-Rose) avait pris place dans la foule des fidèles qui emplissaient la nouvelle église.

A 5 h. p.m. exactement (heure solaire), Mgr Flahiff quitta le presbytère, accompagné de MM. les abbés Baczkowski et Lavoie, suivi de tous les membres du clergé, et se rendit devant l'entrée principale de l'église, où étaient groupés les 54 confirmands et de nombreux paroissiens. Il procéda immédiatement à la bénédiction solennelle de l'extérieur et de l'intérieur du temple. Puis il rappela brièvement à tous le sens profond des gestes qu'il venait de poser. Cette nouvelle église, dit-il, qui fait votre fierté et est le fruit de votre générosité, est le symbole même, dans l'unité parfaite de constitution, de l'unité de l'Eglise dont vous êtes membres les uns des autres. Que cette unité, conclut-il, s'insère toujours davantage dans votre vie familiale, paroissiale et sociale.

Croissance surnaturelle

Mgr Flahiff conféra ensuite le sacrement de confirmation aux 54 enfants qu'il venait de questionner habilement et paternellement sur les points fondamentaux de notre religion. Chaque confirmé était accompagné de son parrain ou marraine. Son Excellence sut ensuite tirer la leçon des enseignements catéchistiques qui avaient précédé la cérémonie de confirmation, en rappelant aux parents et aux parrains et marraines leur devoir de faire grandir la vie divine dans ces enfants en prenant les moyens qui s'imposent: prière au foyer, chapelet quotidien en famille, amener les enfants à la messe dominicale et les inciter à fréquenter les sacrements . . . par leur propre exemple surtout.

Messe dialoguée

Les cérémonies religieuses se terminèrent par une messe basse, la première messe dans la nouvelle église, célébrée par Son Excellence et dialoguée par le clergé, les religieuses et les fidèles. Puis, en attendant le banquet, tous purent visiter à loisir l'édifice simple et attrayant qui est le fruit de quatre années de travail ardu de la part de tous, sous l'impulsion du comité de construction dont étaient membres M. l'abbé R. Lavoie, curé, MM. Alphonse Bouchard, président, Paul Delaurier, vice-président, Maurice Gamache, René Bouchard, Alphonse Verley, Gordon Bernardin, Louis et André Saquet, Eugène Gingras, François Dupré et Jacques Péloquin. Trois d'entre eux sont les syndics de la paroisse, MM. Paul Delaurier, Louis Saquet et Alphonse Verley.

Après une intense campagne de souscription, on pouvait commencer les travaux le 14 mai dernier selon les plans de l'architecte Roy Sellors. M. Raymond Beaubien, propriétaire de F. W. Sawatzky Ltd., fut choisi comme entrepreneur général et il choisit M. Léo Gautron, de St-Pierre-Jolys, comme directeur des travaux. Presque tous les ouvriers (80 pour cent, dit M. l'abbé Lavoie) furent des gens de Laurier.

Les murs extérieurs de l'édifice sont en briques rouges, soit ceux de l'entrée, du choeur et de la sacristie, mais les murs de côté sont d'immenses châssis aux vitres opaques que coupent une série de colonnes élégantes. Le toit est soutenu par les 10 arches qui constituent autant d'ornements intérieurs. Il y a place dans la nef pour 420 personnes et, au jubé, pour une trentaine. Le plancher du choeur et de la nef est entièrement recouvert de carreaux clairs. Entre les deux portes d'entrée l'on voit, à travers l'immense vitre transparente, les fonts baptismaux recouverts de tuiles de céramique, comme d'ailleurs le tabernacle et la base des chandeliers. Tout à côté se trouve "la pouponnière".

Projet antique

De la chambre des fournaises l'air chaud circule par les tuyaux qui se trouvent partout sous le plancher de ciment et, grâce à des bouches d'air près des murs, ajoute encore plus de chaleur dans tout l'édifice. Les bancs de chêne rouge ont été confectionnés à Valley City, à 30 milles de Toronto. Le bas de l'autel principal est de chêne blanc. Le dessus de l'autel et le mur de fond où est accroché un joli crucifix sont en bois d'acajou. Le mur près de l'entrée et les confessionnaux sont en bouleau. En somme, seuls des matériaux de qualité et de beauté ont servi dans cette construction qui coûtera, une fois complètement terminée et meublée, moins de $100,000.

Cette église est la réalisation d'un rêve longtemps entretenu, car il y a déjà 25 ans, M. l'abbé Maurice Pierquin, curé de Laurier pendant 25 ans et résidant dans cette paroisse pendant 30 ans, notait dans les livres paroissiaux la nécessité de remplacer la vieille église érigée en 1906 et dont les autels avaient été sculptés par le premier curé résidant, M. l'abbé Compte. Au cours du banquet qui commença à 6 h. 30 et se termina à 8 h. p.m. (heure solaire), les orateurs eurent l'occasion de féliciter et de remercier les responsables de cette réalisation. C'est le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, qui agit comme maître de cérémonies. Il présenta et remercia les quatre orateurs avec tant d'à-propos et d'humour que ceux-ci restèrent dans le ton, celui de la gaieté et même de la taquinerie.

Le curé de Dauphin, premier orateur, conta agréablement une petite histoire qui fit rire beaucoup les auditeurs, mais il sut surtout en tirer la leçon et montrer que cette leçon de générosité envers l'Eglise est mise en pratique parfaite par les paroissiens de Laurier. Il les félicita donc d'avoir ajouté un autre bijou aux nouveaux édifices religieux de la région, ceux de Dauphin, de Ste-Rose, etc.

Cinquième église

M. Beaubien, entrepreneur général, se dit très fier de cette cinquième église qu'il a bâtie. Car, dit-il, travailler avec la population de Laurier est une expérience plus qu'enrichissante. Il remercia donc le curé, M. Bouchard et son comité de construction, les ouvriers, et de façon toute spéciale son directeur des travaux, M. Léo Gautron, qu'il fit applaudir chaleureusement par tous les convives.

Bien sans bruit

M. l'abbé Lavoie, "cet homme de bien qui ne fait pas de bruit", au dire du maître de cérémonies, se dit d'abord très fier des commentaires entendus jusqu'ici au sujet de "son" église et affirma qu'à Laurier on avait su prendre le meilleur des églises de Dauphin et de Ste-Rose.

Puis il raconta tout bonnement les deux étapes de "la réalisation de notre rêve": la décision de bâtir, puis la recherche des moyens pour payer. Toujours il obtint la plus intelligente coopération de l'architecte qui conçut un édifice digne du bon Dieu, un entrepreneur général qui se manifeste profondément chrétien dans toutes ses activités, un directeur des travaux qui est d'une compétence rare et se montre aussi "parfait gentleman", un comité de construction où la collaboration parfaite était le mot d'ordre, des paroissiens qui se montrent excessivement généreux depuis déjà quatre ans et laissent espérer que tout sera payé "dans les huit ans". C'est tout cela qui a permis de donner au bon Dieu, ici à Laurier, cette maison digne de Lui que Son Excellence a daigné bénir et où il offrit le premier sacrifice de la messe. (Au cours de son discours, M. l'abbé Lavoie mentionna qu'il avait reçu un télégramme de félicitations de M. Gildas Molgat.) Le curé termina son discours en offrant, comme les autres orateurs, un hommage spécial de gratitude aux dames et demoiselles qui avaient servi le très succulent repas.

Immense générosité

Mgr Flahiff, après avoir rappelé qu'il était venu à Laurier "en évêque" pour bénir la nouvelle église et confirmer les enfants, dit sa joie de prendre maintenant part à ce repas paroissial où l'unité parfaite dont il parlait au cours des cérémonies liturgiques se transformait en charité joyeuse. Le Christ n'a-t-il pas pris part au repas des noces de Cana et institué son Eucharistie au repas du Cénacle? Son Excellence félicita donc les paroissiens de Laurier de montrer ainsi que la même unité et la même charité nourrissent toutes leurs activités paroissiales, sans exception. Il les félicita particulièrement de leur immense générosité qui libère le curé de tracas financiers insupportables.

La fête est terminée. Mais Laurier possède désormais un temple digne de Dieu où, dès dimanche dernier, avait lieu le premier baptême.

St-Laurent

Décès

Le dimanche 2 septembre est décédé, à l'âge de 53 ans, M. Alexandre Boyer, de Winnipeg, anciennement de St-Laurent.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Laurent chez M. Etienne Boyer, frère du défunt. Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale le samedi 8 septembre par le R. P. L. Brassard, curé.

M. Boyer était né à St-Laurent et vint résider à Winnipeg en 1944. Il était le fils d'un ancien magistrat de St-Laurent, ainsi qu'un vétéran des "Cameron Highlanders" de la Reine à la deuxième guerre mondiale.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mathilde; trois fils, Edouard, Raymond et Charles, de Winnipeg; deux filles, Mme Roberta Boyd, de Toronto, et Mme Rosalie Killon, d'Edmonton; sa mère, Mme Marie-Anne Boyer, de St-Laurent; six petits-enfants; trois frères, Albert et Chris, de Winnipeg, et Etienne, de St-Laurent, et une soeur, Mme R.-H. Pollitt, de Winnipeg.

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Chartrand, leur fille, Serina (Mme Robert Lambert) et son bébé se sont rendus à Edmonton visiter leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Burrows (Roseline), et autres parents et amis, au cours du mois d'août. Ils sont revenus très enchantés de leur voyage.

M. et Mme Napoléon Dumont, ainsi que Mme Anna Dumont, se sont rendus à Le Pas, Man., pour le cinquantenaire de cette ville. Ils ont été bien surpris des progrès survenus en cet endroit dernièrement. Ils remercient bien cordialement ceux et celles qui leur ont prodigué une si agréable hospitalité pendant ce beau voyage.

Baptême

Le 9 septembre: Jean-Paul-Luc, fils de M. et Mme Jos. Fontaine, né le 1er septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Carrière, oncle et tante de l'enfant.

La récolte de tabac à Marchand un succès

MARCHAND — La récolte du tabac au Manitoba cette année est reconnue comme l'une des plus fructueuses depuis qu'on a entrepris sa semence dans la province, a déclaré M. Dave Durksen, agronome.

Au sud de Marchand, où l'on a réservé un acre de terre à cette culture, on termina l'entreposage de la récolte le 3 septembre alors que cette même nuit, la température baissait au-dessous du degré de congélation.

Les essais et tests suivis cette année ont été plus complets que ceux des trois années précédentes. Dans l'un des deux lopins de terre à l'essai, 53 différentes sortes de graines venant de l'Ontario et des Etats-Unis furent semées, tandis que dans l'autre lopin on sema la variété "Hicks" et l'on utilisa plusieurs formules d'engrais chimiques.

Les variétés ont été surveillées de près pendant toute la saison de croissance et les tests sur la qualité de la nouvelle récolte suivront bientôt. Ces essais, qui détermineront l'adaptabilité de la plante du tabac au climat de Manitoba, sont dirigés par l'Université de la province. On prévoit que le mélange des variétés déjà cultivées et l'essais de nouvelles variétés résulteront en un genre de graine de tabac qui s'adaptera au climat. Quatre fours pour tabac sont maintenant utilisés au centre d'essais à Marchand; chaque four est divisé en deux chambres. Après une semaine, les feuilles de tabac sont classées selon leur qualité, puis attachées en "balles" et envoyées en Ontario pour évaluation.

Malgré le retard des semences, le printemps dernier, les récoltes ont mûri assez rapidement et les pluies fréquentes ont favorisé la croissance sans qu'on eu recours à l'irrigation.

Ste-Anne-des-Chênes

Ça et là

Le R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., ancien curé de la paroisse, était de passage à Ste-Anne, dernièrement.

Bienvenue au R. F. Alfred, C.Ss.R., qui fait maintenant partie du personnel du monastère des Rédemptoristes.

Sincères condoléances au R. P. Léopold Gagnon, C.Ss.R., vicaire, qui vient de perdre son père, M. Louis Gagnon, de Québec.

Saviez-vous que Mme Marcoux a ouvert un salon de coiffure à Ste-Anne. Avis aux intéressées.

Félicitations à M. Alcide Michaud qui a été élu commissaire d'école le vendredi 14 septembre.

Carman

Activités de la L.F.C.

Les dames de la Ligue Féminine Catholique de Carman tinrent leur première réunion de la saison le lundi soir 10 septembre, à la salle paroissiale.

On discuta du programme de l'année en prenant soin d'y inclure les résolutions prises à l'occasion du congrès provincial du mois de juin.

Mme M. Hornung, responsable du comité spirituel, organisera le chapelet en famille pour le mois d'octobre. Deux familles ou plus se réuniront chaque soir pour réciter ensemble le saint Rosaire.

Nationalisation et patronage

SHAWINIGAN — Le conseil de ville de Shawinigan a refusé de se prononcer en faveur ou non de la nationalisation de la "Shawinigan Power". L'organisme a également refusé d'approuver ou de rejeter le mémoire soumis par les maires de la région du St-Maurice contre l'étatisation de l'électricité. Le maire de la ville, M. Armand Foucher, a précisé pour sa part, que la nationalisation pourrait favoriser certains patronages politiques.

Le défaut de l'égalité, c'est que nous ne la voulons qu'avec nos supérieurs. — Henri BESQUE.

Ste-Rose-du-Lac

Bourses d'études

Mlle Gilberte Béasse, fille de M. et Mme Henri Béasse, de Ste-Rose, s'est mérité la bourse d'études de $100 offerte par les dames de la Ligue Féminine Catholique de Ste-Rose. Mlle Béasse, élève de 12e année à l'Institut collégial de Ste-Rose, a obtenu une moyenne de 74.6 pour cent aux examens de juin dernier Elle continue ses études, soit sa deuxième année universitaire, au collège St. Mary's de Winnipeg.

Mlle Yvette Molgat, fille de M. et Mme Gabriel Molgat, de Ste-Rose, se vit décerner la bourse de $75, don des dames de la Ligue Féminine Catholique de Ste-Rose.

Mlle Molgat, qui fréquente l'Institut collégial de Ste-Rose, obtint une moyenne de 80.5 pour cent aux examens de 11e année en juin dernier; elle entreprend sa 12e année à Ste-Rose. Mlle Molgat fut la déléguée au Seminar des Nations-unies tenu à Winnipeg au mois d'août.

Félicitations à ces demoiselles et bon succès pour l'avenir.

Parents et amis disent adieu à M. et Mme Paul Lord à St-Norbert

ST-NORBERT — Dans l'après-midi de dimanche dernier, environ 125 parents et amis de M. et Mme Paul Lord se sont réunis, dans l'auditorium de l'école de St-Norbert, pour souligner brillamment le prochain départ de ce couple dévoué à la cause scolaire et aux activités paroissiales.

Depuis plusieurs années M. P. Lord était en effet président de la commission scolaire de St-Norbert et président de la commission de la Division de la Seine. Il travailla avec tact et zèle, surtout au cours de l'organisation de la Division et de la construction de ses écoles secondaires. Son épouse l'a toujours secondé, tout en se dévouant particulièrement dans les oeuvres de la paroisse. Elle fut même, longtemps, la correspondante de St-Norbert pour **La Liberté et le Patriote.** Elle apportait aussi sa contribution artistique aux programmes des soirées sociales et paroissiales, et tous savent qu'elle a su communiquer son goût du beau chant à ses fils, Marc, Claude et Denis. Tous aimaient entendre ce trio si doué. La famille compte aussi une fillette, Danielle.

M. Gabriel Cloutier, au nom de tous, lut une adresse (en français et en anglais) où s'exprimaient en termes émus et éloquents l'admiration et l'amitié des personnes présentes envers ce jeune couple qui quitte le Manitoba pour Montréal. M. Lord, héros de la fête, répondit avec grande délicatesse de sentiment et remercia, au nom de sa famille, ceux qui avaient contribué à l'achat du cadeau, un ensemble complet de camping.

Des demoiselles de l'école servaient le café aux nombreux invités.

Texte de l'adresse

"St-Norbert connait actuellement une prospérité inouïe. Les moindres parcelles de terrain se vendent à prix d'or. Les maisons neuves s'élèvent partout. Des familles nouvelles augmentent d'autant notre population paroissiale et, il va de soi, la gent écolière. Nous sommes fiers de les recevoir dans notre milieu, dans notre élégante église et dans notre spacieuse école.

"Mais hélas! Pourquoi faut-il qu'en ce temps de prospérité et d'accroissement, il nous faille déplorer de temps à autre des départs? Surtout le départ d'une famille estimée de tous. D'un père qui a joué un si grand rôle dans notre vie scolaire, d'une mère qui fut si intimement liée à toutes nos activités paroissiales et sociales des dernières années.

"Tous savent que la famille Lord est fortement liée à l'histoire de St-Norbert depuis quatre générations. Paul est lui-même l'un des six fils de celui qui lança dans le village un commerce fructueux et qui, comme commissaire d'école sema les premiers grains d'une moisson de progrès dans le domaine de l'éducation.

"Mme Houde, qui vient de compléter un demi-siècle d'enseignement, pourrait nous dévoiler plusieurs petits secrets sur son ancien élève, que les annales disent studieux mais aussi agité. Ces deux caractéristiques ne surprennent nullement, car elles expliquent l'avenir du jeune Paul que l'étude ne rebute pas, mais qui sait se démener sur la glace aux heures de récréation. Les aspirations en mécanique démontrées à la maison lui serviront aussi plus tard. Ses confrères de classe ne sont aucunement surpris d'apprendre que Paul est devenu un joueur de hockey professionnel que les Canadiens de Montréal espèrent un jour posséder. Ces mêmes confrères, dis-je, deviendront plus tard ses clients au garage de St-Norbert.

Un foyer heureux

"Puis, jour heureux entre tous, Paul rencontra l'élue de son coeur et, par suite, en fit la reine du foyer qu'il voulait fonder. Musicienne née, Huguette sut faire de ce foyer un oasis de bonheur, de joie et de dévouement. Car dans la maison Lord, on prie, on travaille, on chante, en un mot, on se dévoue. Ces qualités amènent les deux époux à sortir du foyer pour rayonner leur bonheur même au-delà des limites paroissiales. C'est ainsi que Paul et Huguette, et plus tard le trio Lord, seront connus dans tout le Manitoba français.

"Et tout naturellement, lorsque l'occasion se présenta, ses amis pensèrent que Paul devrait suivre les traces de son père et, à son tour, se dévouer pour la cause scolaire. On lui connaissait les qualités requises d'un commissaire idéal. Son amour des jeunes, son dévouement inlassable au service des autres, un sens d'adaptation éveillé, le désignaient justement pour ce poste de confiance. De fait, Paul fit si bien qu'en peu de temps on le nomma président de la Commission scolaire. C'était à la veille des grandes réformes provinciales dans le domaine de l'éducation.

"L'expérience acquise pendant ces premières années donnera à Paul, au temps opportun et à l'occasion, de montrer son savoir-faire en aidant à prendre de sages décisions pour assurer à la jeunesse une bonne instruction tout en sauvegardant les droits de l'Eglse, de la famille, ainsi que les drots culturels et ethniques d'une minorité que tant de réformes pourraient briser, sinon annihiler totalement.

Un commissaire idéal

"L'heure venue, Paul accepta de cumuler les fonctions de commissaire au niveau élémentaire et de la nouvelle Division Rivière-Seine. D'un seul coup, il doublait ses responsabilités publiques. Là encore lui était confiée la présidence de la nouvelle commission élue. Diplomate toujours souriant mais aussi prudent, il visite la Division, passe des soirées entières et même des parties de nuits en réunions où l'on fait un choix judicieux des endroits où les nouvelles constructions devront être situées. Tout alla si bien au sein de cette Commission scolaire que la Divison Rivière-Seine fut la première de toute la province, peu après l'application des grandes réformes, à posséder quatre écoles neuves où nos étudiants reçoivent maintenant une éducation à nulle autre pareille.

"Ce surcroît de travail n'empêche pas notre ami Paul de jouer son rôle au sein de l'Association des Commissaires de langue française et même à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Tout dernièrement, il était délégué au congrès national à Ottawa.

Revenez nous voir

"Cependant, Paul est le même partout. Il sut donc manifester les mêmes qualités de dévouement et d'initiative dans son travail au champ d'aviation. Ses supérieurs le distinguent et lui annoncent qu'il devra quitter sa province natale pour se rendre à Montréal. Apprenant cette nouvelle, nous ses amis, avons décidé de ne pas laisser passer ce départ sous silence. Nous fêtons donc Paul et Huguette dans l'intimité paroissiale. Mais cette fête intime, préparée à la hâte, où l'on puisse manifester nos sentiments d'amitié, de reconnaissance et aussi . . . de regret, est devenue une fête du Manitoba français. Tous ceux qui sont ici présents représentent tous les domaines de la vie franco-manitobaine, et vous disent MERCI. Vous nous quittez pour un autre milieu, mais vous laissez derrière vous des amis sincères qui se souviendront de votre dévouement et de votre affabilité. Revenez souvent au Manitoba, revenez visiter vos compatriotes qui, à votre exemple, continueront la lutte. Et soyez là-bas, dans la belle province de Québec, les témoins du Manitoba catholique et français."

* * *

Décès

M. J.-B.-A. HOUDE

Le 16 septembre est décédé à l'âge de 85 ans, M. Jean-Baptiste-Alphonse Houde, de 38, rue Campeau, St-Norbert.

M. Houde naquit à Woonsocket, Rhode Island, et demeurait à St-Norbert depuis 40 ans. Il était conseiller pour Fort Garry depuis 12 ans.

Les prières furent dites le mardi soir 18 septembre à la chapelle funéraire P. Coutu, à St-Boniface. Le service funèbre eut lieu dans l'église de St-Norbert le mercredi matin 19 septembre.

Les porteurs honoraires étaient M. le Maire R. Sennell, MM. Gabriel Cloutier, A. Hopper, W. Beddington, W. Ducharme, Jos. Landry, E. Trottier, D. Châle, H. Scott, D. A. Boulden et Alex. Campbell. Les porteurs actifs étaient MM. A. Perron, P. Beaumont, P. Dufort, J. Lemire, L. Perreault et J. Campeau.

Sincères condoléances à Mme Houde, née Elisabeth Charlet.

* * *

Autre décès

M. J. P. KENNY

Le jeudi matin 13 septembre est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. James Pierre Kenny, après plusieurs mois de maladie. Il était âgé de 78 ans.

Né à St-Norbert, M. Kenny y vécut toute sa vie. La paroisse perd en cette personne un bon chrétien dévoué à son église.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Albertine Roy; un frère, Denis, de St-Boniface; nombre de neveux et nièces.

Le service funèbre fut chanté le lundi 17 septembre en l'église de St-Norbert. Le R. P. Denys Audette, O.M.I., neveu du défunt, vint de Fort Francis, Ont., pour chanter le service. MM. les abbés A. Hébert, curé, et Paul Gagné agissaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J.-Elie et Georges Trottier, James Ritchot, Johnny et Louis Kenny et Joseph Cloutier, tous neveux du défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Norbert.

Remerciements

Mme James P. Kenny désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières et messes ou qui ont offert leurs services durant la maladie de M. James P. Kenny.

Filles d'Isabelle de St-Pierre

Le Cercle des Filles d'Isabelle de St-Pierre offre ses sincères condoléances à Mme Rose Chouinard à l'occasion du décès de son frère, M. Jean-Paul Dionne.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Rita Fontaine hospitalisée à St-Boniface, ainsi qu'à toutes nos soeurs malades à domicile.

A tous les membres: n'oubliez pas la prochaine assemblée du 3 octobre. Venez en grand nombre.

La REDACTRICE.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.4	84	83.8	82.6	83.2
C.W. no 3	80.2	80.6	80.4	79.4	80
Fourrage no 1	79.6	80.2	79.4	78.4	79
Fourrage no 2	76.6	77.2	76.4	75.4	76
Fourrage no 3	73.6	74.2	73.4	72.4	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	136.2	137.2	131.8	130.6	131.4
C.W. no 3—6 rangs	134.2	133.2	129.6	128.6	129.4
Fourrage no 1	127.2	123.2	122.2	121.2	122
Fourrage no 2	121.2	122.2	121.2	120.2	121
Fourrage no 3	118.2	119.2	118.2	117.2	118
SEIGLE —					
C.W. no 2	125.8	126 1/8	125 3/8	124 7/8	127.2
C.W. no 3	118.2	118 3/8	118 3/8	117 3/8	120
C.W. 2 rej.	112.2	122 3/8	122 1/8	121 3/8	123.6
C.W. no 4	109.6	110 1/8	109 3/8	108 7/8	111.2
Ergot	106.8	107 1/8	106 3/8	105 7/8	108.2
Sur voie net	122.6	123.2	122.6	122	[illegible]
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Octobre	82.2	82.6	82.4	81.4	[illegible]
Décembre	78.2	[illegible]	78.4	77.4	[illegible]
Mai	[illegible]	80.4	[illegible]	[illegible]	80
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	121.4
Mai	121.8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	121	[illegible]	[illegible]	121.4	[illegible]
LIN —					
Octobre	[illegible]	[illegible]	362	358	355.2
Décembre	[illegible]	[illegible]	356	351.4	349.2
Mai	363	364	361.2	354.4	355
Juillet	[illegible]	360.2	357.4	[illegible]	350.4
SEIGLE —					
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	125.2
Décembre	[illegible]	[illegible]	121	120.4	[illegible]
Mai	[illegible]	125.4	124.6	124	[illegible]
Juillet	126	126.2	124.4	124	126.4

(Pour la semaine du 10 au 14 septembre 1962)

Ponteix

Ça et là

Le dimanche 5 août, une fête de famille eut lieu chez M. et Mme Henri Legros à l'occasion de leurs noces d'or. Tous leurs enfants étaient de la fête, Georges et Laurent, Marie (Mme Ortman), de Ponteix, Cécile (Mme Brown) et sa famille, de Calgary. Ils présentèrent de beaux cadeaux à leurs parents.

Mlle Lucille Mercier, garde-malade diplômée, employée dans le district d'Indian Head par le département de santé publique, s'est vu décerner une bourse du gouvernement de la Saskatchewan pour suivre le cours de "P.H.N.D." à l'Université de la Saskatchewan. Lucille s'est rendue à l'exposition mondiale de Seattle durant ses vacances, et a visité ses parents, M. et Mme Antoine Mercier, à Ponteix, avant d'entrer à l'Université à Saskatoon.

M. et Mme Camille Jacquin ont assisté au mariage Jacquin-Massé à Ferland, le 1er septembre.

M. l'abbé Marcelin Ruest, de Fruitvale, C.-B., a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

M. et Mme John Hard (Noëlla Mondor) et leur famille, de Yorkton, ont passé le dimanche 9 septembre chez MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor.

M. et Mme Eudore Desautels ont assisté à une belle réunion de famille chez leur fils, Fernand, à Calgary. Etaient présents à cette réunion, M. et Mme Rosaire Desautels et leur famille, de Vancouver, et M. et Mme Armand Desautels et leur famille, de Prince-Albert.

Mme Armand Piché et ses fils, Raymond et Léo, ont passé quatre jours chez MM. et Mmes Jean-Paul Lacasse et Jean Piché, à Edmonton.

M. et Mme Paul Landry, de St-Boniface, et M. Louis Olivier, de St-Norbert, ont passé une semaine chez M. et Mme Horace Desautels.

M. Raymond Piché est parti le 5 septembre pour Regina, où il visita M. et Mme Herman Piché. Il prit ensuite l'avion pour Montréal, où il visitera Mgr Louis Lussier, P.D., avant de continuer chez les Pères Blancs, à Onchiota, E.-U.

Sont allés poursuivre leurs études à l'extérieur: Rolande Legault, fille de M. et Mme René Legault, à l'Académie Sion de Moose Jaw; Irène Thibault, fille de M. et Mme Alfred Thibault, au couvent de Rosetown; Camille Stringer, Rose-Marie Mercier et Marguerite Charlebois, au collège Thevenet de Gravelbourg; Thérèse Girardin, à Val Marie, et André Girardin au Jardin d'Enfance de Gravelbourg.

M. Alex. Provençal est hospitalisé à Ponteix après avoir passé quelques semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Lucien Piché et ses enfants, Patsy et Jimmy, se sont rendus à Winnipeg.

M. et Mme Léo Privé (Madeleine Bourlon) et leurs trois enfants, de Nelson, C.-B., ont passé une semaine chez MM. et Mmes Marceau Bourlon et Roméo Privé.

M. et Mme Isidore Douville, de Flin Flon, ont passé une semaine chez leur mère et belle-mère, Mme Céline Douville.

Le lundi 10 septembre, les Rév. Srs Marie-Albert, Marie-Alice, Marie-Cécile et Marie-Hélène quittaient Ponteix pour prendre charge d'une maison de retraites fermées à St-Albert, Alta.

La Rév. Sr Marie-Ephrem remplace la Rév. Sr Marie-Albert comme supérieure à l'hôpital; la Rév. Sr Marie-de-Sales remplace la Rév. Sr Marie-Alice comme maîtresse des novices, et la Rév. Sr Marie-de-la-Présentation devient supérieure au Manoir.

M. et Mme Jos. Cherpin et leur famille, de Radville, ont passé quelques jours chez MM. et Mmes Noël Dudragne et Emile Stringer, à Ponteix, et chez M. et Mme Marcel Dudragne, à Wallard.

Mme Rose-Anna L'Heureux, de Falher, Alta, visite son frère malade, ainsi que MM. et Mmes Alex. et Albert Provençal.

Mme Angèle Dumesnils, de McLennan, Alta, et Mme Alex. Provençal demeurent au chevet de leur époux et père, M. Alex. Provençal, durant son séjour à l'hôpital de Regina. Mme Dumesnils restera quelque temps avec sa mère.

M. et Mme Maurice Ecarnot, de Vancouver, étaient de passage à Ponteix.

M. et Mme André Cloutier, de Calgary, sont venus voir les parents de M. Cloutier avant de partir pour Dallas, Texas, où M. Cloutier a été transféré. M. Benoit Cloutier les accompagna à leur retour à Calgary. M. et Mme Cloutier, de retour de Vancouver, se sont arrêtés chez leurs fille et gendre, M. et Mme Georges Lorenz qui les ramenaient à Ponteix.

Le samedi 15 septembre, M. le Dr et Mme J. Strohhofer étaient de passage à Ponteix.

Maillardville

Décès

M. J.-P. Dionne, de Portland, Oregon, est décédé à son domicile le mardi 11 septembre, à l'âge de 49 ans.

Natif de St-Malo, Man., il demeurait en Colombie-Britannique depuis 1942 et se retira à Portland l'an dernier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Thérèse-Eva, deux fils, Philippe, de l'Armée américaine, stationné à Washington, et Emile, de l'Aviation américaine, stationné à la base Thule à Groënland; une fille, Priscille, à la maison; une soeur, Mme Rose Chouinard, de St-Pierre, Man.; trois frères, ainsi que son beau-père, M. Philippe Gauthier, de Dufrost, Man.

Au désir du défunt, le corps fut transporté à la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes et exposé dans l'église le vendredi après-midi jusqu'à l'heure du service funèbre, chanté le samedi 15 septembre, à midi, par le R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé et ami du défunt, assisté des RR. PP. J.-P. Cloutier, O.M.I., de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, et I. Benoit, O.F.M., vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière St-Pierre de New Westminster, C.-B. Les porteurs étaient MM. Léon Beaudin, Rival Boivin, Léo Girard, Eddie Albert, Adrien Michaud et Henri Normandin, cousins et amis du défunt.

La quête fut faite par MM. Ernest Sévigny et Jean Pouliot. En plus de ses deux fils, on remarquait parmi les gens venus de l'extérieur, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Noël Dionne, de St-Boniface, accompagnés de M. et Mme Isidore Dandenault, également de St-Boniface, et sa belle-soeur, Mme Irène Charest, d'Edmonton, Alta.

Remerciements

La famille Dionne désire remercier sincèrement le R. P. A. Fréchette, O.F.M., de son dévouement, ainsi que les enfants de choeur, la chorale et tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de prières ou de cartes et assistance aux funérailles.

Mariage Bedecs-Revet bénit à Bellegarde

BELLEGARDE — Le jeudi après-midi 23 août, Mlle Rose-Hélène Revet, fille de M. et Mme Julien Revet, unissait sa destinée à celle de M. Joseph Bedecs. M. l'abbé Emile Toupin, curé, officiait.

La mariée, conduite à l'autel par son père, était ravissante dans une longue robe blanche en taffetas recouverte de tulle et de dentelle de nylon. Une couronne de perles retenait son voile. Son bouquet était de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Dolorès et Yvonne Revet, et les bouquetières, Mlles Rose-Marie Revet et Brenda Commeyne, portaient des robes roses en nylon avec couronnes et bouquets assortis.

MM. Jean et Onésime Revet, frères de la mariée, accompagnaient les demoiselles d'honneur.

MM. Roger et Alphonse Revet agissaient comme huissiers.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée, où quelque 65 invités prirent part. La soirée dansante eut lieu à Redvers.

Pour le voyage de noces, les mariés se rendirent à Regina et à Fort Qu'appelle. Ils résideront à Redvers.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait M. et Mme Alex. Horwath, de Regina, M. Daniel Revet et Mlle Rose-Marie Lambert, de Mission City, C.-B., et M. et Mme Alfred Revet et leurs enfants, de Beulah.

Shower

Mlle Georgette Cop était l'invitée d'honneur à un shower qui eut lieu le dimanche après-midi 9 septembre dans la salle paroissiale.

Mlle Aimée Sylvestre lut l'adresse et Mlle Cop déballa ses cadeaux et remercia les dames présentes en termes choisis. Un succulent goûter fut servi.

Soirée d'adieux

Le dimanche soir 9 septembre, un bon nombre de paroissiens se réunissaient dans la salle paroissiale pour une soirée d'adieux en l'honneur de M. l'abbé Emile Toupin.

M. Gilbert Mahin ouvrit la soirée par un chant et Mme Eugène Monin rendit "Partir, c'est mourir un peu".

M. André Aimé lut l'adresse en français et Mme Fernand Perreaux, en anglais; une jeune demoiselle Perreaux présenta une bourse arrangée en un bouquet de fleurs.

M. l'abbé Toupin remercia ensuite l'assistance. Un délicieux goûter fut servi par les dames de la paroisse.

Parmi les invités d'honneur on remarquait M. l'abbé Marcel George, curé de Storthoaks, MM. et Mmes W. et Désiré Toupin, parents, frère et belle-soeur de M. l'abbé Emile Toupin.

M. l'abbé Toupin aura charge de la paroisse de Redvers.

Ça et là

M. et Mme H. Bissonnette, de St-Victor, ont passé quelque temps chez M. et Mme Edmond Wolensky.

M. et Mme Philippe Pelletier, de St-Adolphe, ont visité les familles Brisbois et Roussel.

M. Alphonse George a passé quelques jours à l'hôpital de Redvers, dernièrement.

M. et Mme Albert Martin, de Calgary, Alta, sont de retour dans la paroisse pour quelque temps.

MM. Camille Blézy et Wilfrid Petit se sont rendus à Winnipeg, où ils résideront pendant quelque temps.

Willow-Bunch

Jeunes étudiantes

Mlle Monique Boulianne est partie dernièrement pour suivre un cours de garde-malade pratiquante à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, Mlle Jacqueline St-Yves se rendait à l'Académie du Sacré-Coeur à Regina pour continuer ses études, et Mlle Monique Martin est à Regina, où elle suit un cours de coiffeuse. Bonne chance à ces demoiselles.

Ça et là

M. Lucien Couture est allé passer une semaine chez son beau-frère à Regina pour lui aider à rénover sa maison.

M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek, ont visité leurs parents, dernièrement. M. W. Winslow fut patient à l'hôpital local durant quelques semaines, d'où il fut transféré à Saskatoon pour traitements médicaux.

M. et Mme Joseph Longchamps, du Connecticut, ont visité M. et Mme F. Rodrigue. Mme Longchamps est la nièce de Mme F. Rodrigue.

M. et Mme Donald Duperreault, de Regina, M. Guy Duperreault, de Swift Current, et M. Michel Duperreault, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Armand Duperreault.

M. et Mme John Beattie et leur famille, de Moose Jaw, visitèrent M. et Mme Albert Lemieux.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, ont rendu visite à M. et Mme Albert Martin.

M. et Mme Owen Martinand, de Moose Jaw, et M. et Mme Bertrand Beaubien, de Outlook, accompagnés de leurs familles, sont venus chez leur mère, Mme A. Tougas, et leur soeur, Mme G. Dumonceau.

M. et Mme Albert Roy, d'Assiniboia, ont aussi visité leurs parents.

M. et Mme Marcel Balaux, de Regina, vinrent chez leurs parents, récemment.

Mlle Juliette Savoie, de Calgary, vint rendre visite à M. et Mme Delphis Savoie.

Mlle Noëlla Prévost et sa soeur, de Moose Jaw, sont venues chez leurs grands-parents, M. et Mme A. Prévost.

M. André St-Yves, de Regina, visitait ses frères et soeurs, à Willow-Bunch.

M. et Mme Dosilva Bruneau retournaient à Toronto le samedi 15 septembre après avoir passé quelques semaines ici chez leurs parents et amis.

Malade

M. Euclide Bruneau est parti le vendredi 14 septembre pour l'hôpital de Moose Jaw.

Prud'homme

Ça et là

Mme J.-B. Allard, de Spiritwood, était de passage chez MM. et Mmes Laurier, Colin et Wilfrid Lepage et Lionel Loiselle, en revenant d'un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Ludger Painchaud ont passé quelques jours chez des parents et amis à North Battleford.

Mlle Dolorès Loiselle a repris ses classes à Marcelin.

Bienvenue à Mme B. Rousseau et Mlle Poulin qui enseignent à Prud'homme.

M. et Mme Charles Hannotte et leurs enfants ont visité des parents et amis à Englefeld, Forgan et Swift Current, pendant les vacances.

M. l'abbé Paul Carrier est revenu d'un beau voyage dans l'Est, où il a visité ses parents.

Mlle Paula Théoret, de Prince-Albert, a passé la fin de semaine chez M. et Mme L. Loiselle.

Prompt rétablissement à Mme B. Baudry, de retour de l'hôpital.

Mme Alice Hoscheit, de Parkside, et Mme Bill Bateman, de Windsor, visitaient MM. et Mmes Laurier Lepage et E. Préfontaine.

Une nouvelle boulangerie a ouvert ses portes dernièrement à Prud'homme. Bon succès dans cette entreprise.

Mme Charles Hannotte a assisté à une réunion des élèves, diplômés à St-Louis en 1949, laquelle eut lieu chez Mme Guy Gareau, de Hoey.

M. et Mme René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, visitaient des parents et amis de la paroisse.

Une vingtaine de personnes du Québec en tournée dans l'Ouest se sont arrêtées à Prud'homme pour visiter les fermes et les machines agricoles en marche. Tous parurent très enchantés de leur visite.

Mmes Gédéon Masson et E. Neault et ses enfants, de Saskatoon, étaient en visite chez les familles François Normand et Louis Jeanneau.

M. et Mme Henri Mercier et leur famille, de Zenon Park, étaient en visite chez MM. et Mmes Gérard et Armand Fontaine.

M. et Mme Robert Jeanneau, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme A. Jeanneau.

M. et Mme Maurice Lepage et leur famille sont venus visiter leurs parents, M. et Mme C.-M. Lepage.

MM. et Mmes Albert et Robert Thibault, ainsi que Mme Eugène Thibault, de Bonne Madone, étaient en visite chez M. et Mme Albert Fontaine.

M. et Mme Aimé Loiselle ont rendu visite à leur parenté, récemment.

M. Emile Préfontaine est surintendant temporaire de l'élévateur de Beatty.

M. et Mme Laurent Rousson ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Elzéar Rousson.

Mme Emile Préfontaine passe quelque temps chez ses enfants, à Montmartre.

M. et Mme Ernest Fontaine étaient en visite chez M. et Mme Raymond Huard, à Domremy.

M. Clair Painchaud et Mlles Diana Painchaud et Lynne Préfontaine étaient en visite chez M. et Mme Ludger Painchaud.

Mlle Dolorès est retournée à Marcelin comme institutrice.

M. et Mme Ludger Painchaud sont allés visiter des parents à North Battleford.

Mlle Annette Jeanneau continue ses études à l'école normale.

MM. Louis Normand et Guy Ringette poursuivent leurs études au collège de St-Boniface.

MM. Roger Loiselle, Normand, Raymond et Ronald Rivard sont partis pour le collège Notre-Dame de Prince-Albert.





Le président de la France Charles de Gaulle a été reçu dans la capitale de l'Allemagne de l'Ouest, Bonn, par le chancelier Konrad Adenauer (photo du haut), au début de sa triomphale visite qui sonda plus intimement l'amitié franco-allemande, pierre d'angle de la nouvelle Europe. Dans la photo du bas l'on voit le général de Gaulle en compagnie de Son Em. le cardinal Julius Doepfner, archevêque de Munich et de Freising, et du premier ministre de la Bavière, Hans Ehard, après la messe dominicale dans la cathédrale Notre-Dame de Munich. (Photos NC)

Prince-Albert

Deces

M. l'abbé Antonio Coursol, aumônier du Mont St-Joseph, et sa soeur, Béatrice, sont de retour de Montréal, où ils ont assisté aux funérailles de leur soeur, Mme Jeannotte Chabot, décédée le mois dernier à l'âge de 56 ans. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a chanté le service funèbre.

On remarquait la présence au choeur de Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque-coadjuteur de Montréal, jadis évêque de Prince-Albert, ainsi que plusieurs membres du clergé.

Remerciements

M. l'abbé Coursol et sa soeur désirent remercier tous leurs amis pour leurs témoignages de sympathies et leurs prières à l'occasion de leur grand deuil.

Va-et-vient

Mlle Sylvia Neider est allée continuer ses cours de musique à Saskatoon, ayant comme professeurs M. Garth Beckedt pour le piano, et M. Barryl Downton, pour l'orgue.

Mlle Armande Neider, d'Edmonton, Alta, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Armand Neider, de cette ville.

M. Fernand Forseilles, de Thompson, Man., est venu passer quelque temps chez ses parents, M. et Mme Jules Forseille. Au retour, sa mère l'accompagna jusqu'à Le Pas et Flin Flon, Man., où ils rencontrèrent leur fils et frère, Denis, employé au camp de l'Aviation canadienne à Cranberry Portage, Man. Ils visitèrent leur filles et soeurs, Mmes Henri Wattier et Mike Kryfchuk, à Le Pas et à Flin Flon.

Un voyageur de 90 ans

M. Herman LaHaye, âgé de 90 ans, est heureusement revenu d'un "rapide" voyage de trois semaines dans l'Est, où il a visité les principaux lieux de pèlerinages. Son épouse, ne se croyant pas capable d'entreprendre un aussi long voyage, est allée en promenade chez ses filles, à Regina.

A Montréal, après une visite à l'Oratoire St-Joseph du Mont Royal, M. LaHaye eut le bonheur de rencontrer Son Exc. Mgr Léo Blais, qui le reçut à bras ouverts. Son Excellence lui déclara qu'il n'oubliera jamais ses anciennes ouailles et pria M. LaHaye de remercier ses ex-diocésains en son nom.

M. La Haye eut le bonheur d'assister à la grande fête de l'Assomption, célébrée au Cap-de-la-Madeleine, où il rencontra Mlle Thérèse Gagnon, o.m.m.i., directrice du Rosaire Perpétuel. Il visita aussi plusieurs neveux et nièces, disséminés dans plusieurs paroisses, et se rendit ensuite à Ste-Anne de Beaupré. Il se déclara réellement édifié par la piété des fidèles aux lieux de pèlerinages visités.

Revenant par St-Boniface, Man., M. LaHaye fut l'hôte de la famille Napoléon Boily, parents d'une des Oblates de Prince-Albert. A Winnipeg, il fut aussi reçu par les Oblates Missionnaires, Mlles Yvette Gagnon, Lucille Préfontaine et Laurence Prince, et chez M. et Mme Laplante.

Le rapport Glassco

Lors d'une récente réunion de la Branche no 2 de la Légion Royale Canadienne, les membres ont décidé qu'ils voteront contre le rapport Glassco, si les changements suggérés dans ce rapport leur sont nuisibles en ce qui concerne les positions civiles. Cinquante-deux membres étaient présents.

Le commandeur de la zone de Prince-Albert, M. S. Horswill, discuta les affaires de la Légion, y compris un programme sportif national.

Le camarade G. Bristowe présenta le rapport financier concernant l'exhibition aéronautique des "Golden Hawks", laquelle fut couronnée de succès. Les recettes s'élevèrent à $1,884.94 et les dépenses à $1,600.76, donc un profit de $284.18. Le tirage rapporta $260.80.

Forget

Boursiere

Mlle Marguerite Goujon, de Forget, a reçu une bourse scolaire de $500 et est maintenant entrée à l'Université de Saskatchewan à Regina pour y continuer ses études.

Visiteurs

Mme Marie Gavroy, autrefois de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Maurice Dechief ont eu le plaisir de recevoir MM. et Mmes Claude Joyal et Félix Parent et leur fille, de St-Boniface.

Meyronne

Rentrée des classes

Le mardi 4 septembre, les Rév. Mères Marie-de-Montfort et Marie-du-Rosaire ouvraient à nouveau les portes de l'école séparée pour le petit groupe meyronnais. Le lendemain, M. l'abbé Richard Larivière, curé, célébrait la sainte messe à l'intention des élèves et de leurs maitresses.

Va-et-vient

M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, accompagné de son épouse et de ses enfants, était en visite chez M. et Mme Arsène Smith, dernièrement, et ramenait sa nièce, Mona, qui passa six semaines à St-Boniface, et chez M. et Mme Louis Cyr, à Giroux.

M. et Mme Arthur Smith et leurs enfants rendaient visite à M. et Mme Peter Theis, d'Admiral.

En revenant de Seattle, Vancouver et Banff, Mme Roch Ste-Marie et sa fille, Marie-Marthe, accompagnées de M. et Mme Antoine Ste-Marie et Mme Bélanger (Eva Schwab), de Bonnyville, passaient quelques jours chez M. et Mme Paul Ste-Marie.

Cordiale bienvenue à Mme Guy Pariseau, qui passe quelques semaines chez son frère, M. l'abbé R. Larivière.

M. et Mme Jos. Girardin, de Regina, étaient de passage chez les familles Louis Girardin, de Meyronne, et Guy Girardin, de Ponteix.

M. et Mme Charles Légaré sont de retour d'un voyage dans l'Est.

Debden

Ouverture de l'ecole

Le 30 août, l'école du village ouvrait ses portes à environ 375 élèves. Les nouvelles institutrices pour l'année 1962-1963 sont les Rév. Srs Odilon-de-Jésus, directrice, Ignace-de-Jésus et Marie-de-Galilée, ainsi que Mlles Diane Pelletier, de Victoire, Diane Lagimodière, de Marcelin, et Anne-Marie Gaudet, de Bellevue.

Ouverture officielle de la nouvelle école

Le 5 septembre eut lieu l'ouverture officielle de la nouvelle école construite par l'entrepreneur Shoquist de Saskatoon. La fête débuta en la salle paroissiale par un programme de chants, discours et un très intéressant pageant représentant les divers événements survenus à Debden depuis 1912. Félicitations à la religieuse qui composa ce pageant et aux élèves qui l'ont si bien représenté.

M. Bruno Demers, maire du village, a habilement agi comme maitre de cérémonies. M. l'abbé Ernest Labbé, curé, M. N. J. W. Sherman, inspecteur d'école, M. McCleod, inspecteur des écoles secondaires, M. N. Stadnyk, secrétaire de la grande unité scolaire, et M. Richert, principal de l'école de Shellbrook, ont su intéresser le grand nombre de contribuables présents. Tous ont apprécié à sa juste valeur l'allocution de M. l'abbé Arsène St-Pierre, de North Battleford, invité d'honneur. On espère que parents, instituteurs et élèves mettent en pratique ses bons conseils.

De la salle, on se rendit visiter et admirer la nouvelle école, dont tous sont si fiers, car un tel édifice avec tous ses avantages ne peut que contribuer à une meilleure éducation.

Mgr Poirier, V.F., P.D., préside à l'installation de M. l'abbé Emile Toupin, curé de Redvers

REDVERS — L'installation de M. l'abbé Emile Toupin à la paroisse Notre-Dame de Fatima eut lieu le dimanche 16 septembre. La cérémonie fut présidée par Mgr Herménégilde Poirier, curé de Forget, vicaire forain et nouveau prélat domestique de Sa Sainteté.

La chorale de Redvers, aidée des Frères du Sacré-Coeur de Bellegarde, exécuta un vibrant "Veni Creator". M. l'abbé M. George, curé de Storthoaks, lut ensuite la lettre de nomination du nouveau curé de Redvers, qui prononça alors sa profession de foi, laquelle fut suivie des diverses phases du rituel, telles la transmission des clefs, le baiser de paix, etc., et quelques mots appropriés par M. le Curé.

La cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement célébrée par M. l'abbé Toupin, assisté de MM. les abbés E. Savoie, curé de Bellegarde, et G. Rushka, curé de Kennedy, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Aydt, de Mohall, D.-N., était maitre de cérémonies, et M. l'abbé George, thuriféraire.

MM. les abbés J. Reidy, de Moosomin, L. Albers, de Manor, P. Finnin, de Cantal, et le R. P. A. Hamel, P.B., de St-Boniface, étaient aussi présents, ainsi que deux Filles de la Croix de Bellegarde, M. et Mme W. Toupin, de Storthoaks, parents de M. l'abbé Toupin, et M. et Mme Désiré Toupin et leurs enfants, Denis et Suzanne, également de Storthoaks.

Un léger goûter fut servi à la salle paroissiale immédiatement après la cérémonie religieuse. Tous les paroissiens souhaitent la plus cordiale bienvenue à leur nouveau pasteur.

St-Brieux

Deces

M. Jean Briens est décédé le dimanche 9 septembre à l'hôpital de Melfort, à l'âge de 75 ans.

La messe de Requiem fut célébrée par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., en l'église de St-Brieux, le mardi 11 septembre.

Né en France, M. Briens est venu prendre un homestead à St-Brieux en 1910. Comme tous les pionniers, M. Briens et son épouse se sont dépensés sans compter au défrichement de leur terre afin d'assurer l'avenir de leurs enfants.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Paul, Jean et Lucien; deux filles, Thérèse (Mme Arthur Bessette) et Madeleine (Mme Richard Mohninger); 14 petits-enfants; un frère, M. l'abbé Victor Briens, en France.

Les porteurs étaient MM. Louis Legars, Pierre Fau, Marcel Godart, Peter Mohninger, Daniel Carfantan et Robert Assié. Une foule nombreuse de parents et amis assistèrent aux funérailles.

Gravelbourg

Ça et là

Bienvenue dans la paroisse aux personnes suivantes: les Rév. Mères Marie-Louisa et Ste-Suzanne-Marie et Mlle Catherine Dupont, de St-Georges, Man., qui enseigneront au couvent Jésus-Marie en 4e B, 2e A et 6e B; les Rév. Srs Ida-de-Jésus et St-Odilon, institutrice des 5e, 6e et 7e années et maitresse de salle, respectivement, au Jardin Notre-Dame; le R. P. Laurent Godbout, directeur spirituel, et M. l'abbé Roger Ducharme, au collège Mathieu; les Rév. Srs Alice Brodeau, Jeanne Valois et Rose-Marie Bouchard, de St-Boniface, et la Rév. Sr Lucille Aubert, de Montréal, toutes quatre Soeurs Grises de Montréal. Meilleurs souhaits à tous.

Le jeudi 13 septembre eut lieu l'ouverture officiel du nouveau magasin LeBlanc. C'est un des beaux et grands magasins de la ville. Il est situé à l'ancien emplacement de la compagnie "Massey-Harris". La fête commença par plusieurs discours prononcés par M. le Maire, le Dr R. LeBlanc, Gérald LeBlanc, propriétaire, et un représentant de "Western Groceries".

Le ruban de l'entrée fut coupé par M. le Maire. M. Benoit Pariseau, annonceur au poste CFRG, était maitre de cérémonies. Une grande foule remplissait le magasin et en quelques minutes, M. LeBlanc avait réalisé de nombreuses ventes et distribué gratuitement plusieurs produits.

Storthoaks

Souper paroissial

Le souper paroissial à la volaille aura lieu le dimanche 7 octobre. Après le repas un choeur de chants présentera un concert. Cordiale bienvenue à tous les paroissiens et aux gens des paroisses environnantes.

Bonne récolte

Favorisés d'une température idéale, les fermiers achèvent de récolter leur abondante moisson.

Ouverture des classes

L'école St-Thomas du village a ouvert ses portes à la gent écolière le mardi 4 septembre. Le personnel enseignant se compose de M. Gérard Poirier, à l'école secondaire, Mme S. Smith, pour les 5e, 6e et 7e années, Mme Jean Carrière, 3e et 4e années, et Mlle Gervais pour les 1ère et 2e années.

Va-et-vient

M. Laurent Lapierre, de Coleville, Alta, est retourné à son travail après avoir passé deux semaines de congé chez ses parents, M. et Mme Albert Lapierre.

M. et Mme G.-A. Carduner (Rita Smith), de Brandon, sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme S. Smith.

Mme M. Moyen, de l'Alberta, est venue rendre visite à sa soeur, Mme C. Belva, et à ses nièces, Mmes Lucien, Antoine, Albert et Lucien Chicoine.

M. et Mme Eric Monroe et leur famille, de Sidney, N.-E., sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Philippe Paradis.

M. et Mme H. Dordu, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cop.

MM. Georges Rogg et Aimé Gauthier sont partis à la chasse à l'orignal dans le nord de la province.

Les paroissiens de Wolseley disent adieu à M. l'abbé Léon Savoie

WOLSELEY — C'est à regret que le mercredi 12 septembre les paroissiens voyaient leur bon et dévoué curé, M. l'abbé Léon Savoie, les quitter pour la paroisse St-Maurice de Bellegarde.

Après douze années de dévouement dans la paroisse et dans la mission de Sintaluta, les gens de ces deux endroits voulurent prouver leur appréciation et organisèrent une soirée d'adieux, le dimanche 9 septembre. De nombreux gens y assistaient ainsi que plusieurs membres du clergé.

M. Dan Saraich, en qualité de maitre de cérémonies, demanda aux personnes suivantes d'adresser la parole, M. l'abbé MacMann, d'Indian Head, M. l'abbé D. Lucey, de Broadview, M. l'abbé C. J. Kisel, de Candiac, M. l'abbé Grier, de McLean, et M. l'abbé Bulzer, vicaire à Indian Head. Tous exprimèrent leurs regrets de voir partir un si bon ami et confrère.

Mme Francis Coueslan, présidente des Dames de Ste-Anne, dit un mot d'appréciation à M. l'abbé Savoie pour l'appui qu'il a toujours donné à ce groupe. Mme E. Tourigny lui présenta un bouquet spirituel.

M. Emile Tourigny, président de la commission scolaire de l'école Ste-Anne, remercia M. l'abbé Savoie pour tout le travail qu'il fit pour l'école séparée et pour son dévouement inlassable dans la construction de la nouvelle école il y a quelques années. Au nom de la commission scolaire, il lui présenta un étui pour appareil photographique.

M. Stanley Zaba lut une autre adresse composée par les religieuses, et lui présenta ensuite une bourse bien garnie, cadeau des paroissiens.

M. l'abbé Savoie, en termes émus, remercia tous et chacun pour tant de bonté à son égard. Il repassa ses douze années passées dans le milieu et remercia les paroissiens de leur belle coopération.

Autres reunions d'adieux

Au cours de ce dernier mois, M. l'abbé Savoie se vit fêter à plusieurs reprises, par la Chambre de Commerce de Wolseley, la troupe scoute de Wolseley, les Chevaliers de Colomb, le groupe des jeunes, les enfants de choeur et les scouts du district Broadview-Indian Head. Tous lui présentèrent de jolis souvenirs et exprimèrent leurs regrets de le voir partir.

Soiree des Chevaliers de Colomb

A la soirée des Chevaliers de Colomb, MM. et Mmes W. Laturnus, E. Labrèche et J. Jaubert, de Montmartre, se joignirent au groupe.

Nouveau cure

Souhaits de cordiale bienvenue à M. l'abbé F. Marcotte qui arrive de la paroisse de Redvers.

Personnel enseignant

Mlle Christine Farkas, de Dubuc, enseigne aux jeunes des 4e, 5e et 6e années dans la nouvelle classe au couvent St-Raphaël. La Rév. Sr Maria-Adorolita enseigne aux élèves des 7e, 8e et 9e années, et M. Louis Dureault aux 1ère, 2e et 3e années.

Thé d'adieux

Les Dames de Ste-Anne organisèrent un thé en l'honneur de Mme F. Savoie qui partait avec son neveu, M. l'abbé L. Savoie. Mmes Pierre L.B. et Irma Souchotte lui présentèrent des cadeaux. Mme Français, de Sintaluta, lui offrit une jolie gerbe de fleurs et un cadeau en argent, de la part des dames de Sintaluta, en reconnaissance des nombreux travaux qu'elle a accomplis dans les deux paroisses.

Naissance

M. et Mme Alex. Chay sont les heureux parents d'une fille.

Etudiants

Les étudiants qui sont partis à l'extérieur sont Mlles Marjorie Bieber et Rose-Marie Wrobel, à l'Université de Saskatoon; M. Paul Barnes, au collège de Regina; Mlle Robyn Barnes, à l'école normale de Regina; Mlle Jo-Anne Wrobel, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina; M. Gérald Coueslan, au collège Campion; M. Ronald Bieber à l'école technique de Moose Jaw.

Vawn

Ça et là

Félicitations à Mlle Marie Despins, gagnante d'une bourse d'étude de $500 donnée par le gouvernement de la Saskatchewan, et d'une autre de $400 du Wheat Pool de la Saskatchewan. Elle reçut son diplôme de 12e année en juin ayant obtenu 85 pour cent dans huit sujets. Elle fit toutes ses études à l'école de Vawn, et cette année, fréquente l'école normale.

M. et Mme J. Ulrick et leurs enfants, Debbie et Richard, de Wiseton, Sask., ont passé la fin de semaine chez M. et Mme G. Vallière.

M. et Mme G. Baribeau, de Lloydminster, ont visité M. et Mme Higgins, le dimanche 16 septembre.

Correction

La Ligue Féminine Catholique regrette le départ et non le décès de Mme O. Despins, dont la famille va demeurer à North Battleford. Comme cette personne fut toujours très active dans la Ligue, on lui offrit un chapelet comme souvenir.

Arborfield

Activités de la L.F.C.

Les dames de la Ligue Féminine Catholique d'Arborfield tinrent leur dernière réunion mensuelle le jeudi 13 septembre. M. l'abbé M. Van den Akker, directeur, et 13 membres étaient présents.

La réunion eut lieu chez Mme V. Lemire et Mme O. Houle en était la présidente.

Des formules d'inscription ont été reçues du Centre Catholique au sujet de la Conférence sociale des 21 au 23 septembre. Les délégués élus sont M. et Mme A. Kennedy.

Une carte de remerciements nous est parvenue de la Rév. Sr Cécile Goyer pour le bouquet spirituel que nous lui avons envoyé à l'occasion de ses premiers voeux.

M. l'abbé Van den Akker donna sa bénédiction et annonça que la neuvaine préparatoire pour le Concile commencera le 29 septembre.

Le goûter fut servi par Mme Cox et Mlle B. Rodier. Le prix d'hôtesse fut gagné par Mlle Clara Goyer. La prochaine réunion aura lieu chez Mme Sparling. Avis à tous nos membres.

La REDACTRICE.

Regina

Paroisse St-Jean-Baptiste

Prologue

Comme les paroissiens de St-Jean-Baptiste le savent, nous avons perdu, il y a plus de deux mois, notre curé, le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M. Il va sans dire, nous étions bien peinés, car pendant ses années de service à la paroisse, il a su atteindre le coeur de chaque paroissien. Et maintenant, il est parti. Seulement, il ne nous a pas oubliés, et permettez-moi de vous faire lire, à vous, paroissiens et amis, la gentille lettre que le Père Turcotte a su nous faire parvenir, la semaine dernière.

Eglise St-Maxime,
209, rue Adélaïde,
Sorel, Qué.

le 7 août 1962.

Chers parents, bienfaiteurs et amis,

Ne soyez pas trop surpris si le bulletin de St-Jean-Baptiste de Regina ne vous parvient plus, puisque je viens d'être nommé vicaire à St-Maxime de Sorel. Cette paroisse, fondée en 1946 et confiée aux Franciscains, comptait à l'origine 682 familles. Elle dépasse aujourd'hui mille familles! C'est vous dire que pour moi, ce changement équivaut à une véritable plongée en pleine masse humaine, même si le milieu m'est familier pour y avoir exercé les fonctions de vicaire durant les années 1948 et 1949.

Je vous adresse ce mot pour vous aviser de mon changement, mais aussi pour vous redire une fois de plus ma gratitude. Votre support au cours des six belles années que je viens de passer à Regina fut tout simplement magnifique! Que Dieu vous le rende. Quoiqu'il advienne, je garde votre souvenir et le porte chaque jour devant le Seigneur à la messe.

Votre très reconnaissant,
Rufin TURCOTTE, O.F.M.

TI-TOINE.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. Gérard Fourny, de Frenchville, est venu visiter M. et Mme Jos. Dumesnil, le dimanche 9 septembre.

Mme Jean Chenard est allée à l'hôpital de Swift Current par suite de brûlures survenues récemment.

M. et Mme Charles Monette et leur famille sont déménagés à Swift Current pour l'année scolaire.

Mme Rose-Anna L'Heureux, de Falher, est en vacances chez Mme D. Monette après s'être rendue auprès de son frère, M. Alex. Provençal, opéré d'urgence à Regina.

Le dimanche 9 septembre avait lieu à Lac Pelletier une partie de pêche à la maison d'été de M. et Mme Studer. On remarquait la présence de M. Ross Thatcher, M.A.L., de Moose Jaw.

M. l'abbé Georges Laprise se dévoue toujours pour les gens de Lac Pelletier. Il vient célébrer la sainte messe tous les dimanches à 11 a.m.

Mme Andy Studer est en visite chez M. et Mme Irvin Studer et M. Denis Studer depuis le 3 septembre.

M. et Mme Maurice Baudette, de Coderre, ainsi que M. et Mme Roger Patoine, de Courval, ont visité la ferme de M. et Mme Irvin Studer, le dimanche 9 septembre.

Mme Auguste Unvois, de Swift Current, était en visite chez MM. et Mmes Bill Robertson et Aristide Unvois, ainsi que chez la famille Lemarelec.

M. et Mme Georges Lacasse, de Ferland, étaient en visite chez MM. et Mmes Jos. Tessier et Louis Bruno.

Mlle Doreen Rambou, institutrice à Lac Pelletier, se rendait chez ses parents pour y passer une fin de semaine, récemment.

Mlle Géraldine Dumesnil est venue de Ponteix pour passer une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Jos. Dumesnil.

Solennité
de la fête de
Sainte Thérèse
au
SANCTUAIRE DE LA PETITE THÉRÈSE
A WAKAW, SASK.
Le 3 octobre

— PROGRAMME —

Du 24 septembre au 3 octobre — Neuvaine solennelle
Prières de la neuvaine et grand-messe chaque soir à 7 h. 30

Le 3 octobre — Solennité de la fête de sainte Thérèse
Messes basses: 7 h., 8 h. et 9 h. a.m.
Grand-messe solennelle: 10 h. 30 a.m.
Bénédiction du S. Sacrement à 7 h. 30 p.m.



LA RELÈVE, NOUS Y SOMMES



Cette page est consacrée aux activités de la Relève manitobaine

Un gros merci

• Au rédacteur de **La Liberté et le Patriote** qui nous a gracieusement offert une page mensuelle du journal. Une page, c'est beaucoup, mais nous comptons sur les étudiants de la province pour nous aider à la remplir. Nous publions la lettre du Révérend Père Rédacteur nous annonçant lors du dernier congrès la bonne nouvelle:

La Relève manitobaine
St-Boniface, Man.

Chers jeunes compatriotes,

A l'occasion de votre congrès annuel, il nous fait plaisir de renouveler l'offre de collaboration que nous avions discutée avec vos représentants l'an dernier.

Il s'agit de vous allouer une page spéciale de notre journal, au moins une fois par mois, pour l'expression de vos opinions, la transmission de vos directives, les rapports de vos activités et tout ce qui serait de nature à intéresser les lecteurs. Voici deux ou trois considérations en marge de cette entente:

1) Nous croyons que notre journal a besoin de toutes les collaborations et que nous sommes au service de toutes nos organisations, de toute la population. L'unité fait la force.

2) Une page de ce genre intéresserait vos membres, vos parents, vos amis, des deux provinces, et nous assurerait que nos jeunes prennent l'habitude de lire leur journal. Dans dix ans vous serez nos abonnées, nos pères et mères de famille.

3) Nous demanderions la copie pour le lundi matin au plus tard, dans la semaine de la publication, copie dont la responsabilité serait entièrement vôtre et dont la publication sera entièrement gratuite.

4) Si vous le désirez, il pourrait y avoir une colonne ou une section, clairement indiquée comme étant officielle, et qui exprimerait vos opinions en toute liberté, à la seule condition de ne pas enfreindre les lois civiles ou ecclésiastiques.

5) Si vous préférez de l'espace à base de publication hebdomadaire, sous en-tête caractéristique, ou d'autres façons de procéder, le R. P. Roméo Bédard est autorisé à s'entendre avec votre comité de rédacteurs.

Avec assurance de nos meilleurs sentiments,

R. DUROCHER, O.M.I.,
directeur.

Par décision du congrès, nous abandonnons donc la publication du Manifranc, petit journal de notre mouvement, pour adopter cette page dans **La Liberté et le Patriote**. Ici donc, nous rendrons compte de nos activités; le comité central donnera ses directives, et les étudiants seront invités à exprimer leurs idées. Cette page sera à nous; à nous d'en profiter.



Maurice McCarthy, élu président de la Relève Franco-Manitobaine au dernier congrès, est étudiant de la 12e année à l'Institut Collégial Provencher. Un premier de classe, un sportif ardent, il montre l'initiative nécessaire pour que notre mouvement soit assuré d'un chef dévoué.



Micheline St-Pierre, vice-présidente provinciale, est étudiante en 12e année à l'Institut Collégial St-Joseph. Sa personnalité attachante et son sourire charmant nous rendent précieux ses services au sein du comité central.

Rénald Laurencelle, secrétaire-trésorier provincial et étudiant en 11e année au cours commercial de l'Institut Collégial Provencher, ne manque pas de compétence comme secrétaire et comptable. Il accepte consciencieusement son travail et ses responsabilités.

La Relève mène à tout, même à l'enseignement

Le premier président de notre mouvement, Gabriel Dufault, ainsi que notre premier secrétaire, Armand McCarthy, se lancent cette année dans l'enseignement. Tous deux travailleront dans une école qui fait beaucoup pour la Relève, dans une section qui aura besoin de leur dévouement, l'école du Précieux-Sang. Bon succès à tous deux.

Concours de Bonnes Expressions

L'école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes se rend responsable du Concours de Bonnes Expressions. Toute correspondance à ce sujet devra donc être adressée au: Comité des Bonnes Expressions, Ecole Secondaire, Ste-Anne - des - Chênes, Manitoba.

Premières activités des locaux et des divisions

Au plan local, pour les écoles qui désirent participer au mouvement de la Relève, chaque classe de la 7e à la 12e année doit élire son comité. Tous les comités de classes réunis forment l'exécutif de l'école. Cet exécutif doit alors élire un comité central pour l'école. Ce comité central verra tout d'abord à la vente de cartes de membres aux élèves désirant faire partie du mouvement. Aucune mauvaise pression doit être faite près des étudiants en ce qui concerne cette vente. Voici le texte qui apparait au verso de la carte de membre comme conditions d'admission: "En devenant membre de la Relève, j'exprime ma fierté d'être Canadien français. Je me prépare à mes responsabilités futures et j'aide les autres 10,000 jeunes de ma race à demeurer ce qu'ils sont. J'accepte donc de parler le français lorsque je serai avec ceux qui peuvent le comprendre afin de me perfectionner dans ma langue et montrer ma fierté. J'accepte de participer habituellement aux activités de la Relève".

Le comité local voudra bien communiquer avec le central pour lui donner les noms des membres élus et pour faire la demande de cartes de membres (25c par membre).

Les secrétaires des comités divisionnaires voudront bien également envoyer au central les noms des membres de leurs comités.

Adressez comme suit: Rénald Laurencelle, secrétaire provincial, Relève Manitobaine, 458, rue Valade, St-Boniface 6, Manitoba.

Le troisième grand concours de bonnes expressions est lancé

Bonjour, tous les étudiants déjà à l'oeuvre depuis quelques semaines. Le début de l'année scolaire est toujours lourd d'espoir. C'est pourquoi la Relève vous arrive toute pleine d'enthousiasme pour vous présenter son troisième concours de Bonnes Expressions. Y prendrez-vous part? Les livrets sont imprimés et vous attendent (10c chacun). Les règlements seront les mêmes que l'an dernier. Les éliminatoires auront lieu vers le commencement de novembre. Tous ceux qui veulent faire rayonner notre langue dans leur milieu participeront à ce concours et seront heureux de profiter de cette nouvelle occasion pour améliorer leur langage.

Adressez-vous au: Comité de Bonnes Expressions, Ecole Secondaire, Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Le jeune Canadien français boude sa langue en Ontario

TIMMINS — Le désintéressement des jeunes Franco-Ontariens pour la langue française hors de leur foyer, une fois leurs études terminées, a été dénoncé par M. J.-Conrad Lavigne au dîner de clôture des six journées d'études annuelles de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne.

M. Lavigne, qui est président régional de l'Association canadienne-française d'éducation pour Timmins et directeur des postes de radio et de télévision locaux, a dit que trop de jeunes ne s'expriment en français qu'au foyer et dans l'enceinte de l'école.

"La porte franchie, dit-il, l'anglais prend alors la part du lion. Les jeux, les rencontres sociales, les divertissements, les lectures, tout est laissé à l'anglicisation conquérante." Il a dit qu'une réaction contre cet état de chose s'impose.

Cent délégués

Une centaine de jeunes venus d'Ottawa, de Hearst, de Kirkland Lake, de Cochrane, de Kapuskasing et de North Bay ont participé à ces assises qui avaient comme thème "la vie sociale des jeunes". Me Louis Vincent, d'Ottawa, président de l'AJFO, a présidé les assises.

M. Lavigne en notant le désintéressement des jeunes à l'endroit du français, constate qu'on a "à déplorer la démission de nos étudiants qui, après avoir lutté d'arrache-pied pour réussir les fameux examens du ministère d'éducation de l'Ontario dans nos classes avancées, optent avec une regrettable facilité pour le cours universitaire anglais".

Radio française

Il a exprimé le souhait que la Société Radio-Canada soit en mesure de donner à la région d'Ottawa dans un avenir rapproché un poste de radio de langue française. "Les auditeurs d'Ottawa, dit-il, seront peut-être plus enclins dans les circonstances, à pratiquer un sain divorce avec les postes radiophoniques d'expression anglaise".

A l'issue de leurs travaux, les délégués ont décidé d'adopter "les loisirs" comme thème d'étude et de travail pour les 22 sections de l'association au cours de l'année. Cette décision vise à concentrer les efforts des jeunes Franco-Ontarien sur l'organisation, le développement et la direction de loisirs à la fois salutaires, bienfaisants et formateurs.

M. Vincent

Pour sa part le président de l'AJFO, M. Vincent a dit que l'association "groupe et unit les jeunes Franco-Ontariens, elle les représente comme tels, elle s'intéresse à leur formation personnelle, elle voit à influencer leurs milieux tant local que provincial. Elle suscite leur fierté et les incite à s'affirmer comme champions de leurs droits. Elle fait sienne la vie nationale des jeunes Franco-Ontariens dans une ambiance catholique".

Le président de l'Association canadienne-française d'éducation, M. Aimé Arvisais, d'Ottawa, a rendu hommage aux jeunes Franco-Ontariens et à leur association qui prépare la relève et "augure des lendemains prometteurs pour tout l'Ontario français".

Responsables de la "page"

L'école du Précieux-Sang se chargera cette année de notre page mensuelle dans le journal "La Liberté et le Patriote". Tout rapport à être publié, toute directive, etc., devront donc être envoyés au: Comité de Publicité, 210, rue Kenny, St-Boniface 6, Manitoba.

Une belle pensée à retenir cinq dollars à gagner

Imprimé sur la pierre d'un des vieux moulins de Vendée, voici ce que le touriste y lit: "C'est le rôle de chaque génération de recueillir ce que la tradition détient des sages leçons d'énergie accordées pour en ensemencer les réalités futures. La tradition c'est le pied-mère; le progrès c'est le greffon. — Jean Yole, poète vendéen".

Le Comité Central invite les étudiants à participer au concours suivant. Exprimez en vos propres mots ce que cette pensée veut dire. Vous pouvez donner un exemple ou deux, mais que votre travail ne dépasse pas 100 mots. Faites parvenir votre rédaction à l'adresse suivante: Rénald Laurencelle, secrétaire provincial, Relève Manitobaine, 458, rue Valade, St-Boniface 6, Manitoba.

Un prix de $5.00 sera envoyé à celui ou à celle qui aura donné la meilleure explication. Tout élève de la 7e à la 12e année peut participer, et les juges tiendront compte de votre année scolaire.

Concours Déclamatoire

L'école élémentaire de St-Norbert se chargera d'organiser le Concours Déclamatoire pour les 7e et 8e années.

Un citoyen de Winnipeg nous offre un trophée de vingt-cinq dollars

Ni plus ni moins un adulte généreux vient nous trouver, nous dit vouloir faire quelque chose pour notre mouvement. "Accepteriez-vous un trophée de $25.00 pour l'élève qui aurait montré le plus d'attachement à la langue française au cours de l'année?" Bien sûr! Comment refuser un si bel offre?

Concours Oratoire?

Le Comité Central voudrait aussi trouver une école qui accepterait la responsabilité d'organiser, soit le Concours Oratoire pour les garçons de la 9e année à la 12e année, soit celui pour les filles de la 9e à la 12e. Qui s'offrira?

Rions un peu

Le professeur à sa classe: "Vous avez ici le crâne d'un gorille, spécimen très rare. Il n'y en a que deux au Canada. L'un se trouve au musée National et j'ai l'autre . . ."

• • •

Le jeune homme qui répare la radio: "Madame, votre appareil a un court-circuit".

Madame: "Très bien! Allongez-le".

• • •

L'instituteur: "Lequel nous est le plus utile, le soleil ou la lune?"

L'enfant brillant: "La lune, parce qu'elle nous éclaire pendant la nuit. Le soleil vient en plein jour lorsque nous n'avons pas besoin de lui".

• • •

Le professeur: "Marie où se trouve le canal de Suez?"

Marie: "Je ne sais pas . . . notre poste de télévision ne peut pas le capter".

• • •

Ancien étudiant: "As-tu déjà pris du chloroforme?"

Nouveau: "Non, qui enseigne ça?"

• • •

— En été, je me lève aussitôt que les premiers rayons de soleil frappent ma fenêtre.

— Mon Dieu que tu es matinal!

— Non, ma chambre fait face à l'ouest.

Les constitutions de la Relève manitobaine

Préambule, nature et buts: La Relève manitobaine est un mouvement de jeunes canadiens-français désireux d'assurer le progrès de leur groupe ethnique et catholique au Manitoba et de la promouvoir dans tout le Canada. Le mouvement vise à produire une élite consciente de la beauté et de la valeur pratique, à l'âge moderne, de la culture canadienne-française et française, afin de les apprécier davantage et d'en faire bénéficier les autres.

Moyen d'action: La Relève manitobaine entend former ses membres par la prière, l'étude et l'action. Elle compte ainsi initier graduellement ses membres actifs aux oeuvres et aux fonctions qui les attendent comme adultes canadiens-français.

LES CONSTITUTIONS:

Article I: devise et patrons

La devise de la Relève manitobaine est "le français à l'honneur". Le patron principal de la Relève manitobaine est Don Bosco. La patronne secondaire du mouvement est sainte Jeanne d'Arc.

Article II: blason

Le blason officiel de la Relève manitobaine comporte comme éléments constitutifs:

a) un flambeau: symbole d'idéal pour la jeunesse; invitation constante à garder la foi et la langue.
b) deux feuilles d'érable: symbole national.
c) le bison des armoiries du Manitoba.
d) deux fleurs de lys: symbole d'origine française.
e) la devise: le français à l'honneur.

Article III: membres

a) membres honoraires:
  1 — sont membres honoraires en vertu de leur office:
    a) l'archevêque de St-Boniface
    b) le président de l'A.I.L.F.M.
    c) le président de l'A.E.C.F.M.
    d) les anciens présidents provinciaux de la Relève manitobaine.
  2 — d'autres noms pourront être ajoutés à cette liste de membres honoraires. Le choix se fera de la façon indiquée par l'exécutif provincial.
b) membres actifs:
  Tout élève franco-manitobain participant aux activités de la Relève et ayant payé sa cotisation sera considéré membre actif.

Article IV: cartes de membre

Une carte de membre est émise durant l'année en cours par l'exécutif provincial et doit être possédée par tout membre actif:

a) moyennant une cotisation fixée périodiquement par l'exécutif provincial.
  b) prévoyant une distinction dans la couleur des cartes de membres . . .

Article V: organisation générale

Afin d'atteindre plus sûrement son but, la Relève manitobaine possède les organismes et les cadres suivants:

a) les comités de classe.
b) les comités et exécutifs locaux (école).
c) les comités et exécutifs divisionnaires.
d) un comité et exécutif provincial avec bureau central pour le mouvement.
e) le congrès général annuel:
  1 — rapport du travail de l'année
  2 — élection des chefs provinciaux et divisionnaires
  3 — discussion et adoption définitive du programme de l'année.
f) d'autres sous-comités peuvent être formés au besoin selon les décisions de l'exécutif provincial tels que: comité du congrès, comité de nomination.

Article VI: plan local

a) comité local: formé d'un président, vice-président et secrétaire-trésorier élus par l'exécutif local, auxquels sont adjoints un aumônier et un adulte responsable. Ces derniers seront nommés après entente entre le comité local et l'autorité paroissiale et scolaire.
b) exécutif local: formé du comité local et d'un représentant par classe de la 7e à la 12e année.
c) fonction: l'exécutif étudie le plan d'action provincial, complète et adapte ce programme à son milieu, compte tenu des problèmes de sa division. C'est à ce niveau du mouvement que se réaliseront dans le concret les buts de la Relève.

Article VII: plan divisionnaire

a) comité divisionnaire: formé d'un président, vice-président et secrétaire-trésorier élus par les comités locaux auxquels sont adjoints un aumônier et un adulte responsable.
b) exécutif divisionnaire: formé des comités locaux de cette division et du comité divisionnaire.
c) fonctions: aider les locaux à réaliser les plans provinciaux.

Article VIII: plan provincial

a) comité provincial: président, vice-président, secrétaire-trésorier et trois conseillers élus par l'exécutif provincial auxquels sont adjoints un aumônier nommé par l'archevêque du diocèse, un adulte responsable nommé par l'A.I.L.F.M.
b) exécutif provincial: les membres du comité provincial et ceux des comités divisionnaires.
c) fonctions:
  1 — il est responsable de la promotion de la Relève dans la province
  2 — il prépare et dirige le programme de l'année
  3 — il organise le congrès annuel en collaboration avec les divisions
  4 — il nomme des sous-comités selon les nécessités.

Article IX: attribution des officiers

a) plan provincial:
  1 — le président
    Il convoque, préside et dirige les réunions de l'exécutif et du comité provincial, ainsi que le congrès général annuel. Il peut convoquer une assemblée spéciale. Dans le cas d'égalité de voix son vote est décisif. Il est membre ex-officio de tous les sous-comités. Il est de droit le représentant de l'exécutif provincial auprès des locaux et des divisions, ainsi qu'auprès des autorités et des organisations. Il peut se faire remplacer, et il désigne alors lui-même son remplaçant. Il doit tenir un contact régulier avec les locaux.
  2 — le vice-président
    En l'absence du président, le vice-président remplit toutes les fonctions du président. Il peut être président d'un comité provincial.
  3 — le secrétaire-trésorier
    Il rédige les procès-verbaux des assemblées de congrès général et des délibérations de l'exécutif et du comité provincial. Il fait la correspondance et reçoit les directives de l'exécutif et du président. Il a la garde des archives du mouvement. Le secrétaire peut s'adjoindre un ou plusieurs assistants. Il est de droit le chef du secrétariat. Il s'occupe de la comptabilité qu'occasionnent toutes dépenses. Il doit viser à maintenir une bourse suffisamment fournie pour assurer à la Relève son plein épanouissement. Il signe les chèques et autres effets de commerce conjointement avec le président ou avec tout autre officier désigné par l'exécutif. A tous les mois, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il présente un état financier précis; il présente un bilan vérifié lors du congrès général annuel.
  4 — les conseillers
    Ils avisent les autres officiers.
  5 — le propagandiste
    Il est chargé de contacter les agences de communication afin de les tenir au courant du programme de la Relève et de ses réalisations. Il est nommé par l'exécutif, prend ses directives de celui-ci et lui rend compte de ses activités.
  6 — vacances
    Au cas où un siège devient vacant par suite de décès, maladie ou démission, l'exécutif provincial peut combler la vacance sans attendre la réunion du congrès général annuel.
  7 — Si un fonctionnaire de l'exécutif provincial a négligé gravement sa charge, les autres membres procéderont à la déposition du membre concerné, avec l'approbation d'un extérieur: l'aumônier provincial ou l'adulte responsable.

b) plan divisionnaire:
  1 — le président
    Il convoque, préside et dirige les assemblées de l'exécutif et du comité divisionnaire. Il rédige, à l'intention de l'exécutif provincial à la fin de son terme, un procès-verbal des activités et des résultats de son administration.
  2 — le vice-président
    Il jouit des attributions du président en son absence.
  3 — le secrétaire-trésorier
    Il rédige les procès-verbaux des réunions et fait la correspondance. Il signe conjointement avec le président les chèques et autres effets de commerce. Régulièrement au cours de l'année, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il présente à la réunion de la division un état financier précis. A la fin de chaque exercice financier, il soumet une copie de son rapport à l'exécutif provincial.

c) plan local:
  1 — le président
    Il convoque, préside et dirige les assemblées de l'exécutif et du comité local. Il fait parvenir à sa division, selon le cas, un rapport détaillé des activités du local et voit à ce que son local participe aux activités divisionnaires.
  2 — le vice-président
    Il jouit des attributions du président en son absence.
  3 — le secrétaire-trésorier
    Il rédige le procès-verbal des délibérations de l'exécutif et celui de l'assemblée régulière du local. Il est responsable des archives et de la correspondance. Il voit à la comptabilité du local. Il signe conjointement avec le président les chèques et autres effets de commerce. Régulièrement au cours de l'année, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il soumet une copie de son rapport à l'exécutif divisionnaire.

Article X: rôle de l'aumônier et de l'adulte responsable

L'aumônier et l'adulte responsable ne font pas partie de l'organisme auquel ils sont assignés. Leur rôle est auxiliaire; ils suggèrent, orientent, avisent, surveillent, corrigent, aident et encouragent.

Chaque comité local, divisionnaire et provincial du mouvement possède un aumônier (ou) et un adulte responsable.
L'aumônier assiste aux réunions du comité et de l'exécutif et a autorité dans les questions de dogme et de morale. Cette clause vaut pour tous les aumôniers aux autres échelons.

Article XI: réunions

a) plan local:
  1 — assemblée annuelle
    Le local tient une assemblée annuelle avant le congrès provincial au cours de laquelle il y a élection et le compte rendu du rapport financier et du rapport des activités.
  2 — assemblée spéciale
    Le président peut convoquer une assemblée spéciale lorsqu'il le juge opportun.
  3 — assemblée obligatoire
    Le local doit se réunir au moins une fois par mois. L'étude du programme doit se faire au cours de cette assemblée.
  4 — le vote
    Tout membre actif, présent lors d'une réunion, a droit de vote. Le vote peut être pris à main levée; tout membre a le droit d'exiger que le vote se fasse par scrutin secret. Une proposition est adoptée si elle obtient la majorité des voix. Au cas d'égalité des voix, la voix du président est décisive.
b) plan divisionnaire:
  1 — la division organise et prépare les réunions de l'exécutif qui auront lieu lorsque la chose est nécessaire.
  2 — le comité divisionnaire se réunit une fois par mois.
c) plan provincial:
  1 — le comité provincial se réunit une fois par mois.
  2 — l'exécutif provincial se réunit quand la chose est nécessaire.
d) le congrès général annuel:
  Le congrès revêt un caractère de grande envergure. L'ouverture et la clôture doivent être particulièrement des séances solennelles auxquelles on invite des personnalités religieuses et laïques du groupe franco-manitobain, en même temps que des personnalités et des représentants des groupes canadiens-français des autres provinces.
  Le congrès émet des voeux et adopte des résolutions. Le congrès général peut déplacer le lieu de ses réunions. L'organisation matérielle, le programme du congrès, les sujets d'étude, les invitations, la conduite des délibérations doivent être sous la direction du comité provincial.

Une nouvelle revue: "Jeunes du monde"

QUEBEC — Le premier numéro d'une nouvelle revue, "Jeunes du monde", vient de paraître. Cette revue mensuelle a été lancée par le Service Missionnaire des Jeunes de la Propagation de la Foi, le SMJ comme on l'appelle familièrement.

Le SMJ groupe présentement quelque 200,000 jeunes, garçons et filles de 13 à 20 ans. Il n'est ni un mouvement d'Action catholique ni un organisme de recrutement missionnaire, mais plutôt la branche "jeune" d'une oeuvre pontificale de coopération missionnaire, la Propagation de la Foi.

Le SMJ s'est donné comme buts de faire connaître l'activité missionnaire de l'Eglise, de faire prier pour son succès et de faire participer les jeunes à cette activité. La revue "Jeunes du monde" se présente comme un instrument au service des membres du SMJ. Ceux-ci doivent, chaque mois, étudier l'intention missionnaire du mois; c'est pourquoi chaque numéro de la revue aura pour thème l'intention missionnaire pontificale du mois. La revue fournira également des informations générales sur le travail missionnaire de l'Eglise dans les pays non chrétiens.

Le SMJ a été créé en 1959. L'épiscopat avait demandé à Son Exc. Mgr LaBrie, président national de la Propagation de la Foi, de songer à créer un mouvement missionnaire pour les jeunes. Mgr LaBrie fit appel au R. P. Joseph Gendron, S.J., et en août 1959 la section des jeunes de la Propagation de la Foi était lancée; elle reçut le nom de Service Missionnaire des Jeunes de la Propagation de la Foi.

Un abonnement à cette nouvelle revue coûte $1.25 par année. Pour s'abonner, on peut écrire au Service Missionnaire des Jeunes, C.P. 220, Limoilou, Qué.

Jeux d'esprit

1. Laquelle produit la plus grosse somme?
   $0 + 1 + 2 + 3 + 4 + 5 =$
   $0 \times 1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 =$
2. Un millionnaire excentrique laisse sa fortune à son neveu à la condition que le jeune homme soit capable de gagner le jeu suivant. Les yeux bandés, il doit retirer un marbre blanc d'un total de 500 marbres blancs et 500 marbres noirs distribués dans deux urnes. Si le testament lui permet de distribuer les mille marbres lui-même avant qu'on lui bande les yeux, bien qu'ensuite les urnes puissent être interchangées et leur contenu mélangé, comment pourra-t-il arranger les marbres de façon à se donner la plus grande chance de gagner?

REPONSES

1. Egale 15
   Egale 0
2. Le neveu place un seul marbre blanc dans une urne et les autres 999 dans l'autre. De cette façon il a presque 3 chances sur 4 de retirer un marbre blanc.

"L'aide à l'Algérie" lancée par les Allemands catholiques

BONN — Un million de marks provenant de l'Offrande de Carême des Catholiques Allemands ont été mis à la disposition de l'Algérie pour satisfaire à des besoins immédiats sociaux, culturels et sanitaires. La lutte contre l'anaphalbétisme et la sous-alimentation catastrophique du pays est placée au tout premier plan. Un autre problème algérien est le manque de médecins et de matériel sanitaire ainsi que d'aides médicaux.

Au cours d'une conférence de presse à Cologne, Son Exc. Mgr Duval, archevêque d'Alger, exprima sa reconnaissance au peuple allemand catholique pour l'aide prompte et efficace apportée à l'Algérie. L'archevêque révéla qu'une somme de 30,000 marks avait été mise à la disposition des Algériens lors de la crise de juin de cette année. Ce montant était destiné à l'achat de médicaments. L'archevêque lança un appel demandant au peuple et plus spécialement aux catholiques allemads de continuer à aider les Algériens.

15ième APRÈS LA PENTECÔTE



NE PLEUREZ POINT

Du moins ne pleurez jamais comme ceux qui n'ont jamais rencontré le Christ, ceux qui ignorent qu'il vient rendre aux morts la vie, aux affligés la joie, à chaque homme la paix avec Dieu et avec ses frères.

Quand tout nous abandonne, abandonnons tout à Dieu. (Ste Sophie Barat)

- Société Catholique de la Bible.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 19

— Un jour, vous aurez tout cela! affirme-t-il en ayant l'air de penser à tout autre chose.

— Ce que j'en dis, vous savez . . . Je ne suis pas envieuse, et je saurai, s'il le faut, me passer toute ma vie de bijoux et de fourrures . . . Je ne demande qu'un tranquille bonheur.

Il a son ricanement qui me déplait:

— Déjà pot-au-feu?

— Appelez ça comme vous voulez. Mais j'ai besoin de bases solides pour établir ma vie.

— Vous êtes bien tombée, ironise-t-il.

Pourquoi, à cet instant précis, l'image de Philippe Régnier vient-elle se substituer à celle, bien réelle pourtant, et si proche, de Jacques? Philippe et sa haute stature, ses traits durs, sa bouche triste et son regard à la fois tendre et moqueur . . . Je ne savais pas le voir tel qu'il est et il m'a fallu, pour le découvrir, les réflexions de Fabienne, les mines coquettes de mes compagnes de pensionnat . . . Je ne voyais pas un homme en lui, mais seulement un ami, presque un contemporain de père, alors qu'il est beaucoup plus jeune que lui . . . Je voyais le veuf au deuil éternel . . .

— Nous seront peut-être appelés à voyager beaucoup, reprend Jacques.

— Mais j'aime les voyages . . . Je ne désire ni l'immobilité de l'esprit, ni celle du corps. Je veux vivre avec force, avec joie, vivre de toute mon âme. Ce qui n'implique pas nécessairement l'aventure.

— Et Caroline?

Enfin, la question que j'attendais!

— Caroline ne bouge toujours pas plus qu'une momie; mais je tremble à la seule idée qu'elle pourrait faire, soudain, irruption dans l'une des salles du pensionnat, avec sa carapace brillante.

— Ils sont faux.

— Faux?

— Oui, toutes ces pierres ne valent rien. Pensez-vous qu'on abandonnerait ainsi cet animal s'il portait, sur lui, une fortune?

— Votre ami sait-il qu'elle est à Pierrefleur?

— Naturellement.

Je note un tic de ses maxillaires qui fait bouger ses joues mal rasées. Une grande pitié m'amollit; je prends sa main et la presse doucement; il répond à cette caresse.

— Ah! Petite fille, la vie n'est pas tellement facile!

Ce dont je me doute. Mais qu'est-il venu faire? Si nous ne nous étions pas rencontrés, serait-il allé au magasin des Lorrin? Aurait-il écrit à Sophie? Je lui pose toutes ces questions.

— C'est pour vous que je suis venu, Nancy, et je ne serais pas reparti sans vous avoir vue . . . Mais je voudrais vous demander . . . Vous est-il possible de garder encore un peu cette tortue . . . Mon . . . mon ami est en voyage, et . . .

— On circule beaucoup dans votre entourage.

— Oui, assez. Mais, de toute façon, dès le printemps, nous vous la reprendrons.

Cette déclaration provoque chez moi un accès d'hilarité: je me fais l'effet d'une nourrice qui devra rendre, à date fixe, l'enfant à sa famille . . .

— Pourquoi riez-vous?

— Pour rien. Je crois que c'est nerveux . . . Au fond, je ne suis pas gaie . . . J'aurais voulu vous voir longuement, Jacques . . . Hélas! Les bords du lac, à Ouchy, sont désertés, sauf par les cygnes, les mouettes et les canards sauvages, qui ne craignent ni vent, ni froidures . . . Ou sont les beaux jours, mon ami? Où est notre amour?

— Notre amour? . . .

Il hausse les épaules et je remarque que son par-dessus n'est pas neuf, il s'en faut! . . . Pauvre Jacques! . . . Ses études doivent lui coûter cher! . . .

Les passants nous bousculent, car nous empêchons les curieux d'admirer une vitrine où deux trains électriques se propagent dans un paysage de montagnes et de neige . . . Une barrière se soulève juste après le passage du rapide et retombe aussitôt; des voitures roulent sur les routes en corniche et des skieurs évoluent sur les pentes. C'est d'un effet ravissant . . . Mais Jacques ne regarde même pas. Alors, je reprends sa main et l'entraine.

— Venez, dis-je.

Il me suit, et j'ai l'impression de conduire un enfant.

Cette haute silhouette qui vient à notre rencontre, n'est-ce point celle du docteur Régnier? Il marche à vive allure et nous n'allons pas tarder à nous croiser. Que devrai-je faire? Quelle attitude prendre? Dois-je présenter Jacques?

Avant que j'aie eu le temps de résoudre ces problèmes, Philippe Régnier est passé près de nous, sans paraitre nous voir, la tête droite . . . Mais je sais qu'il nous a vus. J'ai capté l'un de ses regards, vif, étonné, triste un peu semblait-il . . .

Jacques ne s'est aperçu de rien.

— Nancy . . . Si par hasard . . .

L'heure de vérité vient-elle de sonner? Jacques, les mains dans les poches (il s'est habilement débarrassé de mon étreinte), l'air faussement désinvolte, commence:

— Il se peut que je sois encore quelque temps sans pouvoir vous écrire, sans vous revoir.

— Ah! Non!

— J'en serai plus malheureux que vous, chérie . . . Or, il faudrait mettre Caroline en lieu sûr . . . L'été, elle bouge.

— "Eppur, si muove", dis-je bêtement, parodiant, après tant de siècles, le pauvre Galilée.

— Ce n'est pas le moment de rire, chérie . . .

Dieu m'est témoin que je ne riais pas!

— Oui, il faudrait confier cette tortue à quelqu'un sans lui dire de qui vous la tenez. En serez-vous capable?

— Je suis capable de beaucoup de choses; je pourrais, s'il le fallait vraiment, me placer comme domestique; je pourrais taire à chacun notre amour; mais comment voulez-vous que j'aille donner, ou seulement prêter cet animal si voyant à quelqu'un de sensé, sans lui donner d'explications sur sa provenance? Si c'était seulement une tortue comme les autres! . . . Ne pourrait-on lui extraire ces pierres ridicules?

Il sursaute:

— Etes-vous folle?

— Puisqu'elles sont fausses! . . . Je connais justement un dentiste . . .

— Un dentiste? Ce serait le comble! Arracher les dents et dessertir une caparace de tortue sont des choses bien différentes . . .

— Et puis, de toute façon, je devrais dire à cet ami dentiste que Caroline était la consolation d'un émir . . . Il se demanderait si je ne perds pas la tête . . . A propos, qu'est-il devenu votre émir? Sa belle est-elle toujours aussi cruelle? . . . Si quelque jour j'écris un roman, je la prendrai pour modèle . . . Il était une fois dans un palais . . .

Il regarde l'heure à son poignet et m'annonce, sans ambages, qu'il doit prendre le train dans vingt minutes.

— Un ami m'attendra à la gare . . . Il est inutile que vous m'accompagniez; j'ai si peu de temps.

Il me regarde et, pendant un bref instant, j'ai devant moi ce Jacques qui m'a séduite au cours de la fête chez Sophie; je retrouve ses yeux caressants, son sourire gavroche, son charme fuyant.

— Depuis quand êtes-vous à Lausanne? dis-je.

Il hésite une seconde, puis:

— Depuis ce matin . . . Je ne fais que passer. Mais si je ne vous avais pas rencontrée, je serais revenu dans la semaine.

Et je sens, et je sais qu'il ment! . . . Il est ici depuis plusieurs jours, j'en jurerais.

— Pour Caroline, puis-je compter sur vous? . . . Il est absolument nécessaire que vous la gardiez ou que vous la donniez à quelqu'un de très sûr . . .

Je songe à Philippe: si j'étais dans l'embarras, il n'hésiterait pas à me venir en aide.

— Entendu. Je vous le promets.

— Dites-moi où elle se trouve, au pensionnat . . . Pouvez-vous me faire un plan?

— Elle est dans le sous-sol, et la porte qui donne sur le jardin n'est jamais fermée . . . N'importe qui pourrait l'ouvrir . . . Il est vrai que ces endroits, ouverts à tous les vents, sont souvent les plus secrets du monde.

Je gribouille tant bien que mal le plan de la maison, et le plan du sous-sol, sur un petit carnet que m'a tendu Jacques . . . Il regarde avec une grande attention.

— Quand reviendrez-vous?

— Dès que je le pourrai . . . Au revoir, Nancy.

Il grimpe dans l'autobus juste au moment où celui-ci allait démarrer, et je demeure au bord du trottoir, comme une poupée de son vidée de sa substance, le coeur et l'âme vides. On dirait que tout l'amour qui m'habitait s'est enfui par une imperceptible blessure.

CHAPITRE XVI

Nous sommes invités à passer la veillée de Noël chez le docteur Régnier. Nous irons à la Messe de Minuit, où nous emmènerons Danielle, folle de joie à cette idée, puis nous réveillonnerons.

— Et Jésus va naitre, vraiment? dit-elle en levant sur moi des yeux brillants comme des étoiles.

Elle abaisse ses délicates paupières, comme pour voiler leur éclat, joint ses petites mains avec tant de force que je les vois blanchir aux articulations, puis elle se met à genoux sur le parquet.

— Jésus, dit-elle d'une voix implorante, envoyez vite un bébé à mon amie Nancy.

Le docteur qui s'apprêtait à entrer dans le petit salon où nous bavardions, Danielle et moi, rougit comme un jouvenceau et fait machine arrière.

— Je ne veux pas de bébé, maintenant, dis-je très gravement à la mignonne.

— Oh! Pourquoi? . . . C'est si gentil les bébés! Si tu savais!

Elle hoche sa tête bouclée et sourit à quelque tendre vision.

— Si tu savais!

Un jour, je saurai. Et toi, Danielle . . . Un jour tu sauras le bonheur de bercer un enfant dans tes bras; mais ni pour toi, ni pour moi, l'heure n'en est venue . . . Il nous faut attendre . . . Attendre.

— Qu'as-tu demandé au Bon Enfant?

— Un balai, des patins à roulettes, une salle de bains avec "toilettes" pour ma poupée et le disque de "Pierre et Le Loup" . . .

Elle aura tout, sauf la salle de bains avec "toilettes". On n'en a trouvé qu'avec tub et baignoire. Oh! Elle s'en contentera. C'est tellement beau ce qui vient du ciel!

— Pour toi, il y aura quelque chose, mais c'est un secret; je ne dois pas te le dire.

Elle va chercher, dans sa boite à ouvrages, un minuscule carré de toile bleue sur lequel elle brode au point de croix des fleurs rouges et vertes.

— Est-ce que tu le trouves joli, ce napperon? me demande-t-elle.

— Très, très joli.

— Alors, tu crois qu'elle sera contente la demoiselle à qui je le donnerai?

— Elle sera très heureuse, ma mignonne.

Elle sourit, se tortille, et je la vois hésiter une minute: me dira-t-elle ou non à qui elle destine ce napperon? J'ai déjà deviné qu'il est pour moi. Mais, prenant une résolution, elle va remettre l'objet à sa place.

— Tu auras . . . autre chose, me dit-elle . . . Mais je voudrais bien, si tu n'es pas trop fatiguée, que tu me racontes une histoire.

Les histoires sont revenues ma spécialité; je ne peux plus venir chez les Régnier sans avoir une histoire dans mes bagages.

— Dis-moi "La Chèvre de Monsieur Seguin" . . .

Comme c'est au moins la cinquième édition, elle la sait par coeur, et malheur à moi si je me trompe. Par exemple, nous avons Philippe et moi changé la fin: c'est la petite Chèvre qui abat le grand méchant loup; et elle revient, gentiment, au petit matin chez son maitre . . . Celui-ci, désormais, l'emmènera chaque jour faire une promenade; car il a compris, le brave homme, que les chèvres n'aiment point vivre attachées . . . Les jeunes filles non plus . . .

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 346 —

HORIZONTALEMENT

1—Séparée, distincte.
2—En proie à la peur (plur.). — Principe de la vie (plur).
3—Qui ont rapport à la tombe. — Avec éclat.
4—Petite scie à main. — Qui rend service.
5—Non rapide. — S'éleva en décrivant une hélice.
6—Jésuite. — Possédé.
7—Soutirent.
8—Mince et délicate. — Années.
9—Terminaison. — Ville d'Italie.
10—Note. — Mettra en ordre.
11—Insoumise. — Genre de palmiers.
12—Fin d'infinitif. — De la gamme. — Lien de jonc.

VERTICALEMENT

1—Qui a la forme d'un plat.
2—Le plus haut degré d'élévation. — Botteleur.
3—Personne qui monte de nouveau.
4—Qui construit une toile munie d'un tube, en parlant des araignées. — Vent.
5—Vaste plateau de l'Asie intérieure. — Espèce de grive à tête cendrée.
6—Cache. — Missive, dépêche.
7—Affaibli. — Additionnera d'alcool.
8—Un peu acide. — Anneau de fer.
9—Enlias. — Art de lancer. — Coin.
10—Vernis vitreux. — Insérées sur.
11—Vraie. — Suite ininterrompue.
12—En les. — Sillage d'un navire.

SOLUTION DU PROBLEME No 345

■ **Horizontalement:** 1. Affichement; 2. Mouchure — Ere; 3. Putiet — Noria; 4. Eté — Vicariat; 5. Lé — Arnica — Si; 6. Iambe — Caïd; 7. Due — Toussote; 8. Ruen — Ors; 9. Car — Rai — Nier; 10. Etat — Gnose; 11. Erié — Rés — Non; 12. Sensée — Tasse.

■ **Verticalement:** 1. Ampélidacées; 2. Fouteau — Atre; 3. Futé — Merrain; 4. Ici — Ab — Tes; 5. Chevreter; 6. Hutin —Onagre; 7. Er — Cicutine; 8. Menaças — Ost; 9. Oraisons; 10. Néri — Doriens; 11. Trias — Tsé — Os; 12. Seattle — René.

LE CULTE DE LA JEUNESSE

On accorde aujourd'hui beaucoup d'importance à la jeunesse. On s'occupe des loisirs des adolescents autant que de leurs études, on dessine des modes et on écrit des livres pour eux, on les interroge sur tous les sujets.

De nombreux parents poussent les choses si loin dans ce sens qu'ils n'osent plus imposer leur autorité, de crainte de nuire à l'épanouissement de ces merveilleux hommes et femmes de demain.

Les adolescents en profitent. Ils réclament une liberté de plus en plus grande, des privilèges plus nombreux. Ils perdent le sens du respect en même temps que celui de l'obéissance. Ils décorent leurs parents de l'épithète de "croulants" et même, quand ces derniers ont passé cinquante ans, de "p.p.h." (ne passera pas l'hiver).

Quand il s'agit des grandes questions de la vie, du monde, de l'histoire, de l'art, de la religion même, ces jeunes gens et jeunes filles s'expriment avec vigueur et de la plus étourdissante façon qui soit. Ils pérorent, ils avancent les opinions les plus extrêmes et les plus saugrenues. Vraiment, ils se croient le nombril du monde. Ils voudraient que les grandes personnes se rangent à leur avis.

Assurément, la jeunesse est précieuse. On trouve en elle beaucoup de choses à admirer: l'élan, l'enthousiasme, le rêve, l'énergie, l'imagination. C'est l'âge des belles envolées et des plus grands espoirs. Je ne crois pas pourtant que ce soit celui des réalisations. On a rarement vu un chef d'état qui soit jeune et sage. La même chose peut se constater dans plusieurs domaines.

Ces jeunes qui se lancent me font penser à ces jolis navires de course qu'on appellent des "Bermudas": une toute petite coque légère et d'immenses voiles et . . . un gouvernail minuscule. C'est dire qu'ils chavirent souvent quand la main à la barre n'est pas celle d'un marin chevronné, habile à sentir les sautes du vent.

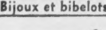
Nul plus que moi n'est porté à faire confiance à la jeunesse. Nul ne met plus d'espoir en elle. Mais de là à s'inspirer de ses idées, à tout organiser pour lui plaire, il y a une marge.

Je ne crois pas que l'âge des réalisations vienne avant trente ans, ni que le jugement soit formé avant cet âge. Réjouissons-nous des paradoxes des jeunes gens, mais cherchons d'autres principes pour diriger le monde. Prenons exemple sur Jésus qui n'a commencé sa vie publique qu'à trente ans.

MAMIE.



La mode fourrures est incomparable cette année; rarement a-t-elle inspiré un tel souci de perfection dans le travail des peaux. Ce manteau enveloppant, en vison Canada Majestic Topaze, se distingue par une élégance sobre et discrète, soulignée par l'étroit col châle et la manche raglan.







Tout maquillage doit, pour bien tenir, reposer sur une peau parfaitement lisse et insensible aux changements de température. Aussi, en protégeant sa peau avec une crème nourrissante et hydratante, on entretient sa fraicheur et on assure à son maquillage le maximum de stabilité.

Tout maquillage doit être appliqué sur une peau propre. Les adolescentes surtout ont tendance à se barbouiller le visage de fond de teint et de poudre, pour essayer de cacher les petites imperfections de leur épiderme.

C'est le pire moyen de gâcher sa peau, et peut-être pour la vie. On doit soigner sa peau, la laisser respirer, et employer un léger maquillage qu'il faut toujours retirer avec la nuit, même s'il est très tard, et que l'on est très fatiguée. Ces quelques minutes de soins quotidiens conservent à la peau sa jeunesse et sa fraicheur.

✦ ✦

Le monsieur — Comment? Votre feutre est déjà usé! Voyez le mien.

L'ami — Il a bonne mine.

Le monsieur — Oui. Et je l'ai depuis cinq ans. Je l'ai fait nettoyer trois fois. Je l'ai changé quatre fois au restaurant. Et il est toujours comme neuf.

✦ ✦

Pour laver les fenêtres en un rien de temps, plonger un chamois dans un mélange d'environ deux pintes d'eau tiède pour une tasse de vinaigre. Tordre le chamois et passer dans les vitres qui seront nettoyées et asséchées du même coup.

Pour repasser une voilette, étendre un journal sur la table, posez sur lui la voilette froissée, recouvrir d'un autre journal et repasser avec un fer chaud sans excès.

✦ ✦

Une grande misère parmi les hommes, c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres. (Saint François de Sales)

✦ ✦

La maman à son petit qui, au zoo, tire la queue du tigre: Attention, voici le gardien.

✦ ✦

Ne vous servez jamais du couteau pour manger le poisson, les légumes, la salade, les oeufs. Mais servez-vous-en pour peler une pomme, une poire, une pêche.

✦ ✦

Si l'on réunissait l'amour de tous les enfants pour leur mère, des mères pour leurs enfants, des femmes pour leurs époux, des saints et des anges pour leurs clients, cet amour n'égalerait pas l'amour de Marie pour une seule de nos âmes. (Saint Alphonse de Liguori)

✦ ✦

Il était si paresseux qu'il ne passait jamais au soleil, tant ça le fatiguait de trainer son ombre.

✦ ✦

Chaque fois que vous le pouvez, épluchez les pommes de terre cuites et non crues: au lieu du cinquième de leur poids, elle n'en perdront plus que le vingtième.

✦ ✦

Ce qu'on dit: J'ai un flat.
Ce qu'on doit dire: Mon auto a subi une crevaison.

✦ ✦

Pour râper l'oignon, enlever une tranche sur le dessus et gratter avec un couteau dentelé ou gruger avec une petite cuiller.



ARRANGEMENTS FLORAUX

Au dire d'un expert, toute personne ayant un sens naturel des lignes et couleurs, et suffisamment de temps disponible, peut réaliser de très jolis arrangements floraux. Il faut d'abord apprendre à marier les couleurs, ainsi, le rose et le jaune peuvent former un bel ensemble, alors que des fleurs de nuance bronzé ne doivent pas compléter un arrangement rose et blanc.

Le rouge et le poupre sont rarement utilisés ensemble bien que cette combinaison ajoute au caractère d'un certain décor. Un arrangement bien balancé comprendra un point de mire: ruban, boucle ou fleur particulière. Les couleurs sombres s'adoucissent graduellement dans les fleurs choisies pour former un bouquet, les teintes pales apparaissant au sommet. Pour disposer les fleurs dans un vase, on procédera à la coupe des tiges à angle droit, avec un couteau ou une lame de rasoir. Les feuilles du bas seront enlevées pour donner plus d'espace et plus d'eau à la tige elle-même.

On doit tenir compte des belles courbes d'un vase, en les prolongeant par la disposition des fleurs. N'importe quel récipient original peut servir aux arrangements floraux. La plupart des fleurs peuvent être offertes en toutes occasions. Pour un anniversaire, on choisira de préférence la fleur du mois: le glaieul en août, l'aster en septembre ou le chrysanthème en novembre. On dit que les roses sont toujours les plus populaires, sans doute parce que chaque jour de leur brève existence, elles offrent un aspect différent.

Le docteur suspendu

MONTREAL — L'ancien directeur de l'hôpital Jean-Talon de Montréal, le docteur Hori, en a appelé de sa suspension au conseil général du Collège des Médecins et Chirurgiens du Québec. Le docteur Hori a laissé entendre que si le conseil du collège rejette l'appel, il s'adressera alors aux tribunaux compétents. Il a annoncé qu'un expert médico-légal des Etats-Unis, à qui il a confié une enquête de deux mois sur les standards à l'hôpital Jean-Talon et d'autres hôpitaux de la métropole, fera une déclaration bientôt sur ses conclusions.

Savoir s'inquiéter avec mesure

Les messages de sécurité nous viennent de tous côtés, mais le plus curieux provient de Marjorie May.

Mlle May est la directrice de l'éducation familiale du conseil de sécurité du grand New-York, et, à l'issue d'une étude sur la sécurité à l'année longue, elle conclut ainsi: "A notre époque infiniment complexe, les gens ne savent même plus s'inquiéter d'une façon correcte".

Elle donne des exemples: "Nous nous inquiétons au sujet des Russes, et nous invitons à monter dans notre automobile n'importe quel passant de la grande route".

Dans sa chronique régulière, elle mentionne plusieurs autres exemples de nos fausses inquiétudes. "Nous nous inquiétons au sujet de la bombe H., mais nous laissons nos enfants acheter des pétards, allumer le gril en se servant d'essence, et nous laissons trainer des armes à feu." "Nous nous inquiétons au sujet de nos enfants qui courent devant les automobiles et, quand ils sont avec nous, nous leur faisons traverser la rue sur un feu rouge". "Nous nous inquiétons au sujet de notre obésité, nous essayons des régimes fantastiques de tout genre, et ensuite, nous prenons l'automobile pour faire une course au coin de la rue". "Nous nous inquiétons au sujet du cancer, mais nous prenons de l'alcool avant de nous mettre au volant de notre automobile". "Nous nous inquiétons à propos du paiement de l'hypothèque sur notre maison, puis, nous fumons au lit". "Nous nous inquiétons au sujet de la délinquance juvénile pour ensuite donner aux adolescents des exemples de manque de respect pour la loi, en stationnant où c'est défendu, en traversant la rue entre les intersections, en achetant du matériel de feu d'artifice, en critiquant les policiers, ceux qui font les lois ou les instituteurs, et même en nous abstenant de voter".

"Nous nous inquiétons au sujet de notre retraite mais nous faisons tout ce que nous pouvons pour ne pas nous rendre jusque là".

On fait des sandwichs. C'est amusant de fabriquer ses propres sandwichs, surtout si on a le choix parmi une bonne variété d'ingrédients: pains divers, beurres aromatisés, viandes, fromages, oeufs, laitues et crudités.

Courrier de Louise

Q. — Combien de temps doit-on porter le deuil d'un pere, d'un beau-pere (pere de mon mari) et d'un grand-pere? Merci de vos bons conseils. — UNE QUI LIT VOTRE COURRIER ET L'APPRECIE.

R. — Comme vous le savez, les règlements concernant le deuil varient beaucoup selon la localité. Généralement, pour un père, on porte maintenant un an de deuil, soit six mois de noir et six mois de demi-deuil. Pour un beau père ou un grand-père, lorsqu'on en porte, ce n'est que pour quelques mois, six au plus. Vous pourrez adapter les lois générales aux conditions qui existent dans le milieu où vous vivez.

• • •

Q. — J'ai deux demandes à présenter, les voici: 1) Depuis que j'entends parler des lois de l'étiquette, je m'aperçois que diverses personnes compétentes semblent différer d'opinion sur la façon de servir un repas. Veuillez-me dire de quel côté on doit servir et de quel côté on doit desservir? 2) Selon l'étiquette, une veuve doit-elle ou ne doit-elle pas continuer à porter son alliance et sa bague de fiançailles? Merci.

BRUNETTE.

R. — 1) D'après la plupart des manuels d'étiquette, on sert à gauche et on dessert à droite. Evidemment, il y a des cas où ces règlements ne peuvent pas être observés à la lettre, dans de grandes réunions, lorsque les convives occupent un espace trop restreint, par exemple, on doit faire pour le mieux. 2) Une veuve, tant qu'elle n'est pas fiancée de nouveau, continue à porter et sa bague de fiançailles et son alliance.

• • •

R. — **A MALHEUREUSE.** Consultez votre médecin de famille. Lui seul peut vous dire comment traiter le mal dont vous souffrez. Rassurez-vous, cependant, vous n'êtes pas sans savoir que nombre de personnes en sont affligées et qu'il ne comporte aucun danger sérieux. C'est plutôt du point de vue esthétique qu'il fait souffrir. Ce petit défaut ne vous fera certainement pas manquer votre avenir comme vous le croyez. Merci de vos bonnes remarques et de la grande confiance que vous me témoignez.

• • •

Q. — Pourriez-vous nous dire s'il existe de fausses compagnies d'assurance? Un vendeur, représentant une compagnie dont nous ne connaissons pas le nom, s'est présenté chez nous l'autre soir et nous nous sommes laissés convaincre de signer la formule de demande pour une police d'une valeur assez importante. Maintenant nous le regrettons et préférerions faire affaires avec une autre compagnie de réputation internationale. Que pouvons-nous faire pour nous renseigner au sujet de la premiere et pour nous "deprenure" si nous le devons? Merci.

DEUX LINOTTES.

R. — Dans tous les domaines du monde des affaires, il existe malheureusement des compagnies malhonnêtes dirigées par des gens du même genre. Le grand public doit se protéger contre elles et contre eux en usant de grande prudence. Toute personne qui veut faire un contrat quelconque ou faire une demande pour une police d'assurance doit prendre tous les renseignements possibles sur les maisons d'affaires intéressées et lire, même à l'aide d'une loupe tous les détails du contrat ou de la formule de demande . . . étant certaine de bien comprendre le texte. Si tout n'est pas parfaitement clair et que le vendeur ou la personne qui cherche à établir le contrat ne réussit pas à s'expliquer, elle ferait bien de consulter un homme de loi. Quand on a apposé sa signature sur un document, il est trop tard pour reculer. Pour obtenir les renseignements que vous désirez sur la compagnie en question, vous n'avez qu'à téléphoner ou écrire à la succursale du "Better Business Bureau" dans votre province. Cette organisation a pour but de protéger le public contre les filous. Bonne chance.

• • •

Q. — Mes parents me boudent parce que je refuse de retourner aux études. J'ai complété ma dixième année et je trouve que j'en ai assez. Qu'en pensez-vous? — FINIE.

R. — A la place de vos parents je vous bouderais, moi aussi. Ou bien je vous parlerais bien fort. Vous signez "finie", je me demande avec quel auxiliaire vous conjuguez ce verbe . . . "j'ai fini . . ." signifierait tout simplemnt que vous avez terminé une tâche quelconque alors que "je suis finie" comme semble l'indiquer votre signature serait plus appropriée à votre état à mon avis. Cette phrase indiquerait que tout est terminé pour vous, alors que tout devrait commencer. Vous ne me dites pas votre âge, mais je soupçonne que vous êtes, soit très jeune, ou que vous manquez tout à fait de maturité. A quelle carrière pouvez-vous aspirer, ma chère amie, avec une dixième? De nos jours, il vous faut au moins une douzième quand ce n'est pas un cours universitaire complet qu'on exige comme condition d'emploi. Tant de jeunes filles comme vous désirent continuer leurs études et ne peuvent le faire à cause des objections de leurs parents ou parce que ceux-ci ne peuvent pas faire les frais d'une telle éducation. Avant que vous ne regrettiez votre décision, prise sans doute à la légère, allez bien vite vous inscrire à l'école supérieure.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

On crie après les chauffeurs mais que penser des piétons

par le Dr Adrien Plouffe

Une camionnette traverse le village à la vitesse de 45 milles à l'heure. Le chauffeur est en faute. Et voilà un gosse de trois ans, avec son inconscience enfantine, qui traverse la rue à la course. Le chauffeur n'a pas eu le temps de ralentir. C'est presque un miracle si le petit garçon n'a pas été frappé. S'il avait été écrasé, l'observateur aurait rendu témoignage contre le chauffeur. On doit ralentir dans un village, histoire d'observer le règlement municipal. Un garçonnet de dix ans monté sur sa bicyclette, s'amuse à passer devant une automobile. Petit jeux dangereux. Trois grands garçons d'une douzaine d'années traversent la rue en diagonale, comme s'il n'y avait pas d'automobiles sur la route! Ils sont pourtant assez grands pour comprendre qu'ils sont d'une rare imprudence! Un camion ne s'arrête pas au "STOP" et une automobile a failli être frappée. Voilà des choses vues et qui ne sont pas à l'honneur des imprévoyants, jeunes ou vieux, qui risquent de causer un accident plus ou moins grave.

Les parents ne sauraient trop insister auprès de leurs enfants sur ce point. Mais les insouciants ne sont pas toujours des enfants. Il y a des piétons grands enfants qui mériteraient la fessée! Le code de la route devrait être observé par tout le monde et les parents doivent le savoir et enseigner cette vérité à leurs futurs héritiers.

Quand on traverse une rue sur la lumière rouge on risque de devenir victime d'un accident et le coupable ce n'est pas toujours le chauffeur . . . qui a le droit de passage.

Certes, si on supprimait la négligence, l'imprudence et l'imprévoyance, on n'aurait pas à déplorer tant d'accidents, mais les chauffeurs et les piétons s'appliquent — on le dirait! — à se conduire à l'encontre du gros bon sens et on connait les résultats de ces fantaisies périlleuses!

Tenez! regardez cette grosse petite madame qui se paie le luxe de traverser la rue principale presque en courant, à l'intersection de la rue Peel! Et sur la lumière rouge, s'il vous plait. Elle n'a pas voulu attendre la lumière verte! Elle tombe au milieu de la chaussée! Et un taxi a juste le temps de freiner pour ne pas l'écrabouiller! Qui donc aurait été responsable si la femme avait été écrasée? Vingt témoins auraient témoigné en faveur du chauffeur qui a aidé l'imprudente à se relever. Vous croyez qu'elle l'a remercié? Allons donc! A la surprise des témoins, elle a enguirlandé le chauffeur et de belle façon! Et la prochaine fois elle recommencera à traverser la rue sur la lumière rouge, à moins qu'elle ne réussisse à se faire écraser auparavant!

On crie après les chauffeurs et on a souvent raison, mais quand des chauffeurs honnêtes et prudents rencontrent des piétons qui se conduisent comme des innocents, on ne peut tout de même pas féliciter ces derniers et leur accorder une médaille de prudence!

Le propos précédent s'adresse à multitude de gens. Etes-vous parmi eux?

Chacun a ses peines: roi, berger, chiens et moutons.

VOLTAIRE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 24

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 137-T.F

OCCASION IMMEDIATE pour femmes sérieuses et ambitieuses de s'inscrire pour suivre des cours: soins de la peau et maquillage. Excellents revenus. Heures variées. Signaler: CEdar 3-5368. 24-1447-26C.

ON DEMANDE VENDEUSES, dames sachant conduire. Si vous désirez du travail 2 ou 4 heures par jour en visitant régulièrement chaque mois un groupe de clients de "Studio Girl Cosmetics" dans territoire devant être établi à St-Boniface et aux environs, et consentez à faire de légères livraisons, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CWA-28, 840, avenue Lafleur, Montréal 32. Ce territoire rapportera jusqu'à $5 l'heure. 23-1425-25P.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

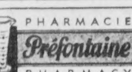
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Telephone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Telephone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



Mesdames! Faites-vous donner votre permanente pour l'été maintenant au
Golden Beauty Salon
à partir de $5.95
EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre — Styles américains, parisiens et italiens
GRATIS
Une bouteille de parfum français exquis avec chaque permanente
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis $1.25
Coloration experte des cheveux
Golden Beauty Salon
Angle Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tel.: WH 3-5002 ou WH 3-2157
Vous pouvez payer d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Telephone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIERE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

ON DEMANDE — Homme d'âge moyen ou plus âgé comme portier à St-Boniface. S'adresser à Moore's Taxi Ltd., 221, rue Donald, Winnipeg. 24-1455-24C.

CHERCHE ASSOCIE POUR COMMERCE ou VENDRAIT épicerie, mercerie. S'adresser à Wawa General Store, Wawa, Ontario. 24-1441-24C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanagh ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F

ON DEMANDE — Près cathédrale et hôpital St-Boniface. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Pour 3 adultes. Aussi, A VENDRE deux lits doubles en bon état. Signaler: CHapel 7-5975 après 1 h. p.m. 23-1438-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces; 2e étage. Poêle et réfrigérateur fournis. Signaler: CEdar 3-6145. 17-1265-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Cuisine moderne. Poêle et réfrigérateur. Près des écoles et autobus. Convenable pour institutrices ou personnes qui travaillent. Libre: actuellement. Signaler: CHapel 7-1688. 21-1384-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée privée. 2e étage. Libre: 15 septembre. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1047 ou CEdar 3-4281. 21-1376-T.F

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces non meublées. Très propre. Complètement privé. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Libre: 1er septembre. Signaler: WHitehall 3-9024. 20-1361-T.F

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Pour homme. Près autobus et toutes commodités. Place de stationnement. Signaler: CHapel 7-1745. 19-1332-T.F

A LOUER — 302, rue De la Morenie. Chambre meublée. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-7146. 21-1391-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Stationnement avec prise de courant. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 22-1396-25C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée avec réfrigérateur et laveuse. Pour demoiselle. $23.00. Signaler: CHapel 7-6082. 22-1411-T.F.

A LOUER — 482, rue Aulneau, 2e étage complet: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Adultes de préférence. S'adresser à 483, rue Langevin, ou signaler: CEdar 3-1650. 23-1437-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement meublé. 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er octobre. $94. Stationnement disponible. Signaler: CHapel 7-1272 ou CHapel 7-1701. 23-1436-24C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Près hôpital. Libre: 1er octobre. $20 par mois. Signaler: CEdar 3-4757. 23-1435-25C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Chambre meublée. Près autobus. Déjeuner servi si désiré. Signaler: CHapel 7-2649. 23-1433-24C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée. Entrée privée. Près autobus. Signaler: CEdar 3-3651. 23-1432-25C.

A LOUER — 168, rue Horace. Chambre et cuisine entièrement meublées. 1er étage. Entrée privée. Aussi, chambre pour une personne. Signaler: CHapel 7-7453. 23-1429-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 441, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Réfrigérateur. $15. Possession immédiate. AUSSI logis: 2 pièces meublées. Poêle et réfrigérateur. Possession immédiate. $45. Signaler: CEdar 3-4744. 24-1454-26C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée pour homme. Signaler: CEdar 3-3567. 24-1446-25C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour jeune fille ou jeune homme. Signaler: CEdar 3-4017. 24-1451-25C.

A LOUER — St-Boniface, 156, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. "Rangette". Salle de bain privée. Près hôpital et autobus. Place de stationnement. Signaler: CEdar 3-1789. 24-1450-24C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Grande chambre de devant. Au 1er. Pour jeune fille tranquille. Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h. 24-1449-T.F.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre nouvellement décorée. Près autobus et toutes commodités. Signaler: SPruce 5-1439. 24-1448-T.F.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg 1 — Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE

Bobines, fil no 10, couleurs assorties, 33 pour $1.00. Boutons assortis, 1,000 pour $1.00. Plastique imprimé 2 verges carrées, 25c. Catalogue gratis. SCHAEFFER, Drummondville, Qué.

A VENDRE — Brûleur à l'huile. Presque neuf. Réservoir et thermostat "Honeywell". S'adresser à P. Lajeunesse, 444, rue Dumoulin, ou signaler CHapel 7-5329, le soir. 24-1452-24C.

A VENDRE — Pièces d'automobile "Studebaker" 1951 déconstruite. S'adresser à: 489, rue Giroux, ou signaler: CEdar 3-4458. 21-1386-24C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A VENDRE — Maison: 6 pièces en bonne condition dans village de Lorette. Prête à être déménagée. S'adresser à Mme Louis Fortier, C.P. 201, Lorette, Man. 24-1445-25P.

A VENDRE — St-Boniface. Près école Provencher. Bungalow en stuc: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Clôture. Titre clair. Signaler: CEdar 3-3947. 24-1444-26C.

A VENDRE — St-Charles. Bois de construction ayant servi une fois: 500' de 2" x 4" en longueurs de 14', 16' et 18'. Signaler: VErnon 2-2114. 24-1442-25C.

A VENDRE — Norwood. $16,900. Pas d'agent. Maison moderne: 6 pièces. Salle de récréation au soubassement. Fenêtres et portes en aluminium. Garage et patio. Lot: 40' x 138'. Hypothèque à 4½%. Comptant requis substantiel. Signaler: CHapel 7-9047. 24-1440-T.F.

A VENDRE — Aubigny, Man. Bureau de poste, magasin, épicerie et viande. Marchandise et accessoires. Bon chiffre d'affaires. Logis pour propriétaire. Raison de vente: maladie. S'adresser à Boite 1456, La Liberté et et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 24-1456-24P?

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Bel emplacement. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $6,000 ou plus. Signaler: CEdar 3-4757. 13-1163-25C.

A VENDRE — St-Boniface, 270, rue Dussault. Maison: 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. 2 salles de bain. Gaz. Garage, patio et clôture. Age: 17 mois. Près autobus et église et école catholiques. Aussi, mobilier complet de maison. Comme neuf. Vendrait à sacrifice. Signaler: ALpine 3-0710. 22-1412-25C.

A VENDRE — Ferme: 355 acres, 3 milles au sud-est de La Broquerie. Maison: 8 pièces. Etable pour 40 animaux, graineries, garage. Bon puits artésien. Pas de pierres. Route A-1. Près école. Vendrait avec ou sans machineries et animaux. Mme R. Mignot, La Broquerie. Téléphone: HA 4-5246. 22-1403-25C.

A VENDRE — Ste-Agathe, Man., rue de l'église. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. S'adresser à Mathieu Lemoine, Ste-Agathe. Téléphone: 323-13. 23-1421-26C.

A VENDRE — Norwood, $13,500. Pas d'agents. Ancienne maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher et salle de couture. Grand salon avec dinette. Garage. Cour d'arrière clôturée. Comptant requis: $5,000 sur hypothèque payable à $50 par mois avec intérêt 6%. Signaler: CHapel 7-3631. 23-1422-26C.

A VENDRE — St-Claude. Bâtisse sur rue principale pouvant servir pour n'importe quel commerce. AUSSI A VENDRE — à prix réduit: 2 tables de billard. S'adresser à Ted Byrialsen. 23-1427-24P.

A VENDRE — St-Malo, Man. Salle moderne de banquet et de danse. Excellent systèmes de chauffage, ventilation, sanitation et de diffusion pour disques. Conditions favorables. S'adresser à Ulysses Gadaire. 23-1428-26C.

A vendre — St-Norbert, Man.

Grande maison: 10 pièces, 6 chambres à coucher. Grande cuisine. Gaz et eau chaude. 3 plomberies. Située sur terrain: 2 acres. 150' en bordure de rivière. Près église et école catholique bilingues. Signaler: GRover 4-2682. 22-1388-24C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Bonifiace — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 8 pièces. Chauffage: gaz. Revenu: $75. Entrées privées. Garage. A termes.

St-Boniface — Rue De la Morenie. Duplex: 4 et 5. Entrées privées. Huile. Echangerait sur petite maison. Revenu: $75.

St-Boniface — Appartement: 5 logis. Comptant requis: $13,500. Balance à termes.

St-Vital — Rue Robertson. Lot: 50' x 110'. Prix: $2,200.

St-Malo — Terre: 200 acres. Prix: $11,500. Bonnes maison et étable. Possession immédiate. Comptant requis: $4,000. Balance à termes.

Swan Lake, Man. — Maison neuve: 5 pièces, 24' x 36'. Complètement moderne. Bonne eau. Lot: 70' x 180'. Vacante. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
22-1407-24C.

A VENDRE

Norwood — Maison moderne de revenu, 14 ans, 3 logis. Entrées privées. Compteurs d'électricité individuels. Garage. Clôture. $5,000 comptant. Balance portée par vendeur.

Parc Windsor — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. $5,000. Balance à termes.

Norwood — Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Chauffage moderne: huile. Taxe: $160. Grand lot. $10,500. $3,700 comptant. Balance: $80 par mois.

St-Boniface — Près hôpital et basilique. Maison très moderne: 5½ pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Chauffage: gaz. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Epiceries et viandes. Logis: 5 pièces attenant. Location idéale pour commerce. Bon chiffre d'affaires. $13,000, inclus bâtisse, marchandise et accessoires.

St-Boniface — Rue Berry. Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. 2 plomberies. Chauffage moderne. $12,000. $4,000 comptant.

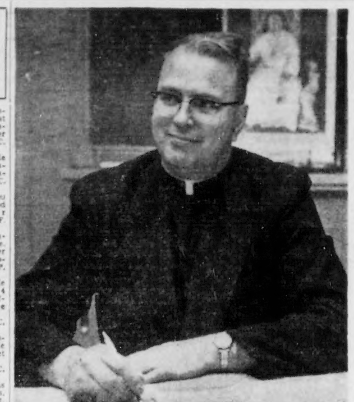
St-Boniface — Centre. Maison non-moderne: 13 pièces. Chauffage moderne: huile. Lot: 66' x 120'. Taxe: $184. $7,000 à termes.

St-Vital — Près école. Maison moderne: 1½ étage. 6 pièces. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 110'. 2 plomberies. Chambre supplémentaire au soubassement. $5,000. Balance facile.

St-Vital — Près école catholique. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Taxe: $125. Lot: ¾ d'acre. Soubassement complet. $10,000 à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-1419-24C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4145 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5814. 41-612-T.F.



Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de "La Liberté et le Patriote", quittera le Manitoba vers la fin du mois à destination de Rome. Dans la Ville Eternelle, il agira comme "correspondant spécial" de la Conférence Catholique Canadienne au cours du Concile Vatican II.

Le bureau de Presse de la C.C.C. à Rome n'est pas encore organisé définitivement, mais il sera constitué vraisemblablement de trois journalistes. En plus de nourrir le Service d'Information de l'organisation épiscopale, ils prêteront main-forte aux représentants des journaux du pays.

Les commentaires signés du Père Durocher paraitront dans "La Liberté et le Patriote", ainsi que dans l'édition canadienne de l'hebdomadaire "Sunday Visitor".

A l'occasion du départ du directeur du journal, on annonce que le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., jusqu'ici adjoint à la rédaction, devient rédacteur en chef, tandis que le gérant, M. Brunelle Léveillé, se voit confier les fonctions d'administrateur.

Etude des problèmes scolaires communs à toutes les provinces

EDMONTON — Le ministère de l'Education de l'Alberta sera l'hôte de plus de 400 éducateurs canadiens réunis à l'hôtel Macdonald, à Edmonton, du 19 au 21 septembre à l'occasion du 39e congrès de l'Association d'éducation.

Seront présents les ministres responsables de l'Education et les sous-ministres de toutes les provinces, les directeurs d'études des commissions scolaires et les commissaires d'écoles des principales villes canadiennes, les autorités des écoles normales et des facultés de pédagogie, ainsi que des organisations de professeurs et de commissaires d'écoles.

Parmi les sujets à l'étude, signalons les suivants: Les programmes du cours secondaire adaptés aux étudiants qui ne procèdent pas à l'université; développements nouveaux dans le financement de l'enseignement et dans la recherche pédagogique; divers genres de cours offerts pour la formation des professeurs. Le congrès s'occupera, entre autres, du rôle de l'école dans l'amélioration de l'anglais parlé et des efforts faits par le Canada pour aider les nations sous-développées dans le domaine de l'enseignement.

L'Association canadienne d'éducation réunit des représentants de tous les niveaux de l'instruction publique au Canada; chaque année, son congrès général offre aux délégués de tous les groupements liés à l'enseignement une occasion unique de se rencontrer pour étudier des questions d'intérêt commun.

Le docteur Walter H. Johns, président de l'Université de l'Alberta, prononcera le discours d'ouverture; il traitera du rôle de l'université dans la formation du personnel enseignant, sujet dont l'étude sera poursuivie au cours d'une séance ultérieure. Il y a une divergence d'opinions très marquée sur ce que l'on croit être la meilleure formation professionnelle du personnel enseignant: faut-il y pourvoir à l'école normale ou au collège de pédagogie plutôt qu'à l'université, ou doit-elle faire l'objet d'un cours de pédagogie succédant au cours général (B.A., B.Sc.) à l'université?

Le Comité permanent des ministres responsables de l'Education se réunira aussi au cours du congrès. Ce comité, constitué en 1960 à l'occasion d'une révision de la constitution de l'Assocation canadienne d'éducation, étudie des questions d'un intérêt commun pour tous les départements de l'Education des dix provinces. L'année dernière, ce comité recommanda une étude des formules de dossiers scolaires employées dans les diverses provinces, dans le but de faciliter le transfert et l'inscription d'élèves venant d'une autre province.

Le congrès sera sous la présidence de M. Joseph-L. Pagé, sous-ministre de la Jeunesse, président de l'Association.

A VENDRE

Ferme: 318 acres, 10 milles de Winnipeg. Chemin pavé. Avec machines aratoires. 20 vaches. Comptant requis: $15,000. Balance portée par propriétaire.

Ferme: 465 acres. Près de la ville. Chemin pavé. 25 vaches à lait. Contrat 15,500 livres. Machines aratoires comprenant: TD6 et combine S.P. Titre clair. $40,000 comptant. Balance facile.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
24-1406-24C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis, complètement loués. $39,500. Comptant requis, $12,000. Balance à termes faciles.

NORWOOD
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $7,900. Comptant requis: $500. Balance à termes faciles.

ST-VITAL
Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Beau grand lot. $12,900. $1,000 comptant.

PARC WINDSOR
Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Prix: $15,800. Comptant requis: $2,800.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,500. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
22-1409-24C.

A VENDRE

ST-VITAL
Maison moderne — 4 chambres à coucher. ½ acre de terre. Près église et école. $10,000. $2,500 comptant.

RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE
Près hôpital — Maison: 4 chambres à coucher. $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance avec termes faciles.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Telephone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Telephone: CHapel 7-8011
22-1418-24C.

Des séances du Concile seraient retransmises par Telstar

ROME — Le journal italien "Momento Sera" dit avoir appris de milieux du Vatican, que l'on envisage de retransmettre dans le monde entier certaines sessions du Concile qui se tiendront dans la basilique vaticane, au moyen de satellites artificiels, du genre de "Telstar".

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Maison: semi-duplex, 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,000.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 8 pièces. Possession immédiate. Prix réduit à $14,700.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces, plus salle de récréation. $13,500.

St-Boniface — Appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces, $18,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 4 pièces. $26,000. Prendrait duplex en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
22-1408-24C.

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Oldsmobile
• Corvair • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition



ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour l'école St-Cyrille. 18 élèves. Grades 1 à 8. Pour année commençant en octobre. S'adresser à L. Hamel, sec., Edam, Sask. 24-1443-25P.

Au Sacré-Coeur

Thé-réception

Le thé-réception qui eut lieu le 9 septembre dernier à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle école du Sacré-Coeur, a été un véritable succès.

Mme O. Roy, organisatrice et responsable de ce succès, est heureuse de remercier chaleureusement toutes les personnes qui l'ont aidée dans cet éclatant succès.

Citons les noms de ceux et celles qui ont bien voulu accepter la charge de verser le thé, Mmes J. Cyr, M.-L. Villeneuve, Y. Yost, E. Mercier, J. Guay (mairesse de St-Boniface), S. Juba (mairesse de Winnipeg), A. Côté, P. Lévesque, La Monica, Philippe Coutu, P. Boutal, B. Bélair, L. Hallonquist, Thomas Roy, J.-J. Bourgouin, Marguerite Gordon, G.-G. Ayotte, Léon Bénard, Henri Lacerte, G. Guertin (père), Henri Deschambault, A. Vien, L. Desjardins, P.-E. LaFlèche, S. Etsell, A. Monin, J. Schimnowski, Hervé Sala, A. Valcourt, R. Courchaine, E. D'Avignon, M. Audet, MM. et Mmes B. Léveillé et Jean Carignan, Mmes Bockstael, J. Château, G. Courteau, L. Constant, J.-A. Massart, L. Maitre, MM. et Mmes Nickel, Allard, Aimé L'Heureux et Josaphat Gauthier, Mmes Armand LaFlèche, J.-E. Trottier, Y. Mulvihill, Jean Gorman, J. E. Frey, L. Allary, E. Girard et Roland Roy et M. et Mme Maurice Prud'homme.

Mmes O. Roy, G. LaFlèche et N. Pelland recevaient les invités.

Réception

Le dimanche 16 septembre, dix nouvelles dames se sont enrôlées sous la bannière de Ste-Anne. Ce sont Mmes Eva LaPlante, Marie-Anna Fillion, Ozélie Lacroix, Mélanie Pelland, Yvonne Nickel, Emma Todd, Cécile Landino, Charlotte Cormier, Rolande Allard et Michèle Allard.

Félicitations à ces nouvelles Dames de Ste-Anne.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Nous avions le plaisir, lors de notre dernière assemblée du 13 septembre, de nous revoir enfin en notre vieille salle d'antan. Depuis longtemps nous avions dû l'abandonner, faute d'espace disponible pour le nombre toujours grandissant des écoliers du Sacré-Coeur. L'ouverture récente de la splendide nouvelle école a changé tout cela. Et ce n'était pas trop tôt. Enfin, il n'y a pas que les sacrifices d'argent qui comptent. Nous sommes fiers d'avoir fait notre petite part de ce côté pour le plus grand bien général. Toujours est-il que nous respirons enfin. Invitation pressante à tous ceux qui n'ont pas encore visité notre local actuel.

Installation

Après une courte assemblée d'affaires nous avions l'honneur de recevoir le Frère Duguay, député de district. Ce dernier procéda à l'installation des officiers pour le terme courant. Cette belle cérémonie, que notre frère aumônier, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., qualifiait de "prière méditative" en ses remerciements au frère Duguay, s'accomplit avec rapidité et clarté.

Le président des activités catholiques propose un déjeuner-communion pour le 30 septembre prochain. Secondons ses efforts par une belle assistance.

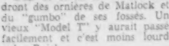
L'assemblée terminée, un distingué orateur, M. Lorne Reznouski, professeur à l'Université d'Ottawa, nous entretint sur les événements récents du Québec. Ce fut toute une révélation pour les assistants et un régal artistique. Nos remerciements au Grand Chevalier, le frère R. Thuot, responsable de cette invitation.

Çà et là

Le tirage du prix d'assistance dura un bon moment. Il s'agissait de trouver un gagnant présent à l'assemblée. Le sort favorisa enfin notre chancelier, le frère Edouard Dumaine.

On annonce pour le mois d'octobre un grand banquet à l'hôtel Marlborough. Tous les Chevaliers et leur amis du Grand-Winnipeg sont bienvenus. Ce sera un vendredi et l'on parle d'y inviter un rabbin comme orateur spécial. Notre loustic, J.-R. D., prétend que ce serait une occasion unique pour y servir un bon rôti au lard!

Au fait, J.-R. D. nous donna l'impression d'un homme tout à fait à jeun malgré son escarmouche avant l'assemblée. Ce qu'il faut souffrir pour la défense du français!



Gus. et R.-A. L. se souviendront des ornières de Matlock et du "gumbo" de ses fossés. Un vieux "Model T" y aurait passé facilement et c'est moins lourd qu'un Buick.

Souvenez-vous tous en vos prières du défunt frère Albert Blain, homme de la première heure et toujours fidèle à Provencher. Que son âme repose en paix.

BISTOURI.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à: La Liberté et le Patriote, 615, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Les laïcs du diocèse d'Ottawa sont consultés en vue du Concile

OTTAWA — Quelque 150 laïcs du diocèse d'Ottawa ont répondu à l'appel de leur archevêque et se sont rendus au Grand Séminaire pour participer à une rencontre consultative en vue du deuxième Concile du Vatican.

Cette réunion avait été préparée par un groupe de laïcs ayant à sa tête M. Gérald Fauteux, juge de la Cour suprême du Canada.

Au début de la rencontre, M. le juge Fauteux a remercié Mgr Lemieux d'avoir bien voulu consulter les laïcs de son diocèse à la veille de l'ouverture du deuxième Concile oecuménique du Vatican. Pour sa part, Mgr Lemieux a souligné que les laïcs invités à participer à cette rencontre allaient accomplir un travail d'Eglise. Il a ajouté que la charité devait présider à cet échange de vues, car un travail d'Eglise n'a de sens que s'il est inspiré par l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of AUGUSTIN PIERRE MAHE late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Painter, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of October, A.D. 1962.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 18th day of September, A.D. 1962.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Estate.

FOUILLARD IMPLEMENT EXCHANGE LTD.
St-Lazare, Man.
Ecrivez pour demander la liste complète des prix des aubaines 1962. Gros stock de machines aratoires, etc.

NIAKWA INVESTMENTS LTD.
Prêts hypothécaires
Premières et deuxièmes hypothèques
Achat de portefeuilles d'hypothèques
700 Great Western Bldg.,
356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0038

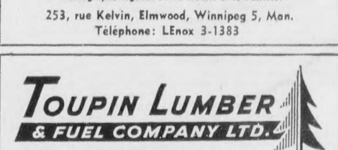
R. Laliberté
Service et réparation de téléviseurs et radios
(PRIX RAISONNABLE)
Téléphone: SPruce 5-5080

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un repas pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone: WHitehall 2-9076

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS "MARQUE DISTINCTION"
à vendre à
St-Norbert — Ile-de-Chênes
St-Vital
Maisons de 2 chambres à coucher
St-Boniface — Rue Giroux — $11,500. Rue Marion — $13,900.
St-Vital — Rue Lenox — $9,500. Financement sur entente.
Ile-de-Chênes — Lots: ½ acre. Idéal pour vétérans.
St-Norbert — Lots: près église et école.
Parc Windsor — Maison à niveaux variés, 4 chambres à coucher. Presque neuve. Paiement initial: $1,100.
A vendre — Ferme dans paroisse catholique française. 460 acres avec 450 en culture. 360 ensemencées. Bonnes bâtisses, machines aratoires. Le tout: $46,500. Financement et intérêt à bons termes.
S'adresser à
M. Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

SILENCIEUX (Mufflers) "MIDAS"





Garantis à toutes les "Midas Shops" au Canada et aux Etats-Unis pour la durée de votre voiture
N.-A. Duprat
50, rue Isabel (près de Notre-Dame)
Winnipeg 2, Manitoba
Téléphone: SPruce 5-7189

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996

Pêches Peter Pan 24/15 oz. — $4.50 la caisse Moins que 19c la boite	Blé d'Inde en crème 24/15 oz. — $2.35 la caisse Moins que 10c la boite
Soupe aux asperges à la crème 24/10 oz. — $2.50 la caisse Moins que 10½c la boite	Blé d'Inde en épis 24/35 oz. — $2.75 la caisse Moins que 12c la boite
Soupe aux tomates 24/20 oz. — $3.50 la caisse Moins que 15c la boite	Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

On demande
OPÉRATRICES
de machine à coudre
EXPÉRIMENTÉES,
pour fabrication de costumes et vestes de neige.
Belmore Children's Wear Ltd.
328, rue Main, Winnipeg, Man.